





ŒUVRES COMPLÈTES

DE

M. LE C.[TE] DE BUFFON.

Tome Dixième.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

M. LE C.TE DE BUFFON.

Intendant du Jardin du Roi, de l'Académie Françoise, de celle des Sciences, &c.

Tome Dixième.

HISTOIRE DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.



A PARIS,

Suivant la Copie *in*-4°.

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXV.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce Volume.

TABLE.

TABLE.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.





HISTOIRE NATURELLE.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE des Animaux quadrupèdes.

* *DU TAPIR,* ou *MAÏPOURI.*

CET ANIMAL, qu'on peut regarder comme l'éléphant du nouveau monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme, & en approche encore moins par la gran-

* *Voyez* l'article du Tapir ou Maïpouri, *Vol. XI, in-4°. pages* 445 & *suivantes.*

deur : il ſera facile d'en faire au juſte la comparaiſon : car j'ai cru devoir donner ici une ſeconde figure du Tapir, (*planche Ire.*) qui eſt plus exacte que celle du *volume XI, planche* XLII, laquelle n'avoit été faite que ſur une eſquiſſe deſſinée par feû M. de la Condamine ; celle-ci a été priſe ſous nos yeux & sur l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère, car, après son arrivée il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du ſieur Ruggieri, qui cependant en avoit beaucoup de ſoin.

On voit que l'eſpèce de trompe qu'il porte au bout du nez, n'eſt qu'un veſtige ou rudiment de celle de l'éléphant ; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puiſſe dire que le tapir reſſemble à l'éléphant. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, qui cultive avec ſuccès différentes parties de l'Hiſtoire Naturelle, m'écrit que le tapir eſt en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, & qu'il y en a qui pèſent juſqu'à cinq cens livres : or, ce poids eſt dix fois

moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, & l'on n'auroit jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avoit pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner, & non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais; car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant, & de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, & demeurent aux environs des marécages & des rivières qu'ils traversent souvent pendant le jour & même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, & l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge & joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guyane, & il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer; mais, quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille & doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse: on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant: il faut aussi s'en garantir dans les forêts; ils y font des sentiers ou plutôt d'assez larges chemins battus, par leurs fréquentes allées & venues, car ils ont l'habitude de passer & repasser toujours par les mêmes lieux; & il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais *(a)*, parce que leur allure

(a) Un Voyageur m'a raconté qu'il avoit failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que, dans un voyage par terre, il avoit attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, & que le hamac traversoit un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans

eſt bruſque, & que, ſans chercher à offenſer, ils heurtent rudement tout ce qui ſe rencontre devant eux. Les terres voiſines du haut des rivières de la Guyane, ſont habitées par un aſſez grand nombre de tapirs, & les bords des eaux ſont coupés par les ſentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins ſont ſi frayés, que les lieux les plus déſerts ſemblent, au premier coup-d'œil, être peuplés & fréquentés par les hommes. Au reſte, on dreſſe des chiens pour chaſſer ces animaux ſur terre, & pour les ſuivre dans l'eau : mais, comme ils ont la peau très-ferme & très-épaiſſe, il eſt rare qu'on les tue du premier coup de fuſil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri

---

forêt, c'étoit un tapir qui venoit de ſon côté; il n'eut que le temps de ſe jeter hors de ſon hamac, & de ſe ſerrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point; il fit ſauter le hamac aux branches, & froiſſa cet homme contre l'arbre; enſuite, ſans ſe détourner de ſon ſentier battu, il paſſa au milieu de quelques Nègres qui dormoient à terre auprès d'un grand feu, & il ne leur fit aucun mal.

qu'une eſpèce de ſifflet vif & aigu, que les chaſſeurs & les ſauvages imitent aſſez parfaitement pour les faire approcher & les tirer de près; on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement & lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop pres, car, dans ce cas, ils ſe défendent avec les dents & les tuent.

La mère tapir paroît avoir grand ſoin de ſon petit; non-ſeulement elle lui apprend à nager, jouer & plonger dans l'eau, mais encore lorſqu'elle eſt à terre, elle s'en fait conſtamment accompagner ou ſuivre; &, ſi le petit reſte en arrière, elle retourne de temps en temps ſa trompe, dans laquelle eſt placé l'organe de l'odorat, pour ſentir s'il ſuit ou s'il eſt trop éloigné, &, dans ce cas, elle l'appelle & l'attend pour ſe mettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domeſticité; ils vont par-tout ſans faire de mal; ils mangent du pain, de la caſſave, des fruits; ils aiment qu'on

les caresse, & sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant & lourd, à-peu-près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois, & reviennent le soir à la maison; néanmoins il arrive souvent lorsqu'on leur laisse cette liberte, qu'ils en abusent, & ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable, pour la couleur & par l'odeur, à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons, sont les pieds & le dessus du coup.

M. Bajon, Chirurgien du Roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un Mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, & faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paroissent s'être glissées dans son Écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du cochon; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps

extrêmement épais, porté ſur des jambes très-courtes ; il eſt couvert de poils plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins & plus courts que les ſoies du cochon, & beaucoup moins épais. Il a une crinière dont les crins, toujours droits, ne ſont qu'un peu plus longs que les poils du reſte du corps ; elle s'étend depuis le ſommet de la tête, juſqu'au commencement des épaules. La tête eſt groſſe & un peu alongée, les yeux ſont petits & très-noirs, les oreilles courtes, ayant, pour la forme, quelque rapport avec celles du cochon ; il porte au bout de ſa mâchoire ſupérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvemens ſont très-ſouples, & dans laquelle réſide l'organe de l'odorat ; il s'en ſert comme l'éléphant, pour ramaſſer des fruits, qui font une partie de ſa nourriture ; les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe ; ſa queue eſt très-petite, n'ayant que deux pouces de long, elle eſt preſque ſans poils.

Le poil du corps eſt d'un brun légèrement foncé, les jambes ſont courtes

& grosses, les pieds sont aussi fort larges & un peu ronds ; les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière n'en ont que trois, tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure & épaisse ; la tête, quoique fort grosse, contient un très-petit cerveau ; les mâchoires sont fort alongées & garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante ; cependant il y en a quelquefois plus & quelquefois moins ; les dents incisives sont tranchantes, & c'est dans celles-ci qu'on observe de la variété dans le nombre. Après les incisives, on trouve une dent canine de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace dégarni de dents, & les molaires suivent après, qui sont très-grosses, & ont des surfaces fort étendues.

En disséquant le tapir ou maïpouri, la première chose qui m'avoit frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant.. Les pieds & les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de nos animaux rumi-

nans . . . . Cependant le maïpouri a trois poches ou eſtomacs conſidérables qui communément ſont fort pleins, ſurtout le premier, que j'ai toujours trouvé comme un balon. . . Cet eſtomac répond à la panſe du bœuf, mais ici le réſeau ou bonnet n'eſt preſque point diſtinct de ſorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième eſtomac, nommé le *feuillet*, eſt auſſi fort conſidérable & reſſemble beaucoup à celui du bœuf avec cette différence que les feuillets en ſont beaucoup plus petits, & que les tuniques en paroiſſent plus minces; enfin le troiſième eſtomac eſt le moins grand & le plus mince; on n'y obſerve dans l'intérieur que de ſimples rides, & je l'ai preſque toujours trouvé plein de matière tout-à-fait digérée. Les inteſtins ne ſont pas bien gros, mais très longs; l'animal rend les matières en boules, à peu-près comme celles du cheval. »

Je ſuis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, & d'aſſurer en même temps que cet animal n'eſt point

ruminant, & n'a pas trois eſtomacs comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avoit amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant; il avoit bien ſupporté la mer, & étoit arrivé à vingt lieues de Paris, lorſque tout-à-coup il tomba malade & mourut; on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, & je priai M. Mertrud, habile Chirurgien-Démonſtrateur en anatomie aux Écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture, & d'examiner les parties intérieures: choſe très-familière à M. Mertrud, puiſque c'eſt lui qui a bien voulu diſſéquer, ſous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les deſcriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connoiſſances de l'art de l'Anatomie, une grande exactitude dans ſes opérations. De plus, cette diſſection a, pour ainſi dire, été faite en ma préſence, & M. Daubenton le jeune en a ſuivi toutes les opérations, & en a rédigé les réſultats; enfin M. de Sève, notre deſſinateur, qui voit très-bien, y étoit auſſi. Je ne rapporte ces circonſ-

tances que pour faire voir à M. Bajon, que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel, c'est qu'au lieu de trois estomacs, nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal; la capacité en étoit à la vérité fort ample & en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'étoit qu'un seul viscère, un estomac simple & unique, qui n'avoit qu'une simple issue dans le duodenum, & non pas trois estomacs distincts & séparés, comme le dit M. Bajon; cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres Anatomistes de l'Europe, le Docteur Tyson, de la société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pécari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel, au reste, il a donné une très-bonne description dans les Transactions philosophiques, *n.*° 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pécari a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu près comme celui du tapir, par deux étranglemens qui semblent, au premier

coup - d'œil, en indiquer trois (*b*).

Il nous paroît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois estomacs, & qu'il n'est point animal ruminant; car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner, que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusqu'auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissoient que de pain, de grain, &c. mais cette méprise de M. Bajon, n'empêche pas que son Mémoire ne contienne de très-bonnes observations; l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand & plus fort que la femelle, les poils de la crinière sont plus longs & plus épais. Le cri de l'un & de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; le cri du

---

(*a*) Voyez *tome* X de l'Histoire naturelle, *page* 23.

mâle eſt plus aigu, plus fort & plus perçant que celui de la femelle. Les parties de la génération du mâle, ſemblent avoir un rapport très-grand avec celles du cheval ou de l'âne; elles ſont ſituées de la même façon; & on obſerve ſur le fourreau, comme dans le cheval, à peu de diſtance des teſticules, deux petits mamelons très-peu apparens, qui indiquent l'endroit des mamelles. Les teſticules ſont très-gros, & pèſent juſqu'à douze ou quatorze onces chacun. . . La verge eſt groſſe & n'a qu'un corps caverneux. Dans ſon état ordinaire, elle eſt renfermée dans une poche conſidérable, formée par le fourreau; mais, lorſqu'elle eſt en érection, elle ſort toute entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a diſſéquées, avoit ſix pieds de longueur, & paroiſſoit n'avoir pas encore porté; ſes mamelles, au nombre de deux, n'étoient pas bien groſſes, elles reſſemblent en tout à celles de l'âneſſe ou de la jument; la vulve étoit à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre & de décembre ; chaque mâle ſuit une femelle, & c'eſt-là le ſeul temps où l'on trouve deux de ces animaux enſemble. Lorſque deux mâles ſe rencontrent auprès de la même femelle, ils ſe battent & ſe bleſſent cruellement. Quand la femelle eſt pleine, le mâle la quitte & la laiſſe aller ſeule ; le temps de la geſtation eſt de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de ſeptembre. Pour mettre bas, la femelle choiſit toujours un endroit élevé & un terrein ſec.

Cet animal, bien loin d'être emphibie, comme quelques Naturaliſtes l'ont dit, vit continuellement ſur la terre, & fait conſtamment ſon gîte ſur les collines, & dans les endroits les plus ſecs. Il eſt vrai qu'il fréquente les lieux marécageux ; mais c'eſt pour y chercher ſa ſubſiſtance, & parce qu'il y trouve plus de feuilles & d'herbes que ſur les terreins élévés. Comme il ſe ſalit beaucoup dans les endroits marécageux, & qu'il aime la propreté, il va tous les

matins & tous les ſoirs traverſer quelque rivière, ou ſe laver dans quelque lac. Malgré ſa groſſe maſſe, il nage parfaitement bien, & plonge auſſi fort adroitement ; mais il n'a pas la faculté de reſter ſous l'eau plus de temps que tout autre animal terreſtre : auſſi le voit-on à tout inſtant tirer ſa trompe hors de l'eau pour reſpirer. Quand il eſt pourſuivi par les chiens, il court auſſitôt vers quelque rivière, qu'il traverſe promptement pour tâcher de ſe ſouſtraire à leur pourſuite.

Il ne mange point de poiſſon, ſa nourriture ordinaire ſont des rejetons & des pouſſes tendres, & ſur-tout des fruits tombés des arbres; c'eſt plutôt la nuit que le jour qu'il cherche ſa nourriture, cependant il ſe promène le jour, ſur-tout pendant la pluie ; il a la vue & l'ouïe très-fines ; au moindre mouvement qu'il entend, il s'enfuit, & fait un bruit conſidérable dans le bois. Cet animal, très-ſolitaire, eſt fort doux & même aſſez timide; il n'y a pas d'exemples qu'il ait cherché à ſe défendre des hommes; il n'en eſt pas de même

avec les chiens, il s'en défend très-bien, ſur-tout quand il eſt bleſſé; il les tue même aſſez ſouvent, ſoit en les mordant, ſoit en les foulant aux pieds; lorſqu'il eſt élevé en domeſticité, il ſemble être ſuſceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune, & qui n'étoit encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, & cet animal prit pour lui une eſpèce d'amitié; il le diſtinguoit à merveille au milieu de pluſieurs perſonnes; il le ſuivoit comme un chien ſuit ſon maître, & paroiſſoit ſe plaire beaucoup aux careſſes qu'il lui faiſoit, il lui lèchoit les mains; enfin il alloit ſeul ſe promener dans les bois, & quelquefois fort loin, & il ne manquoit jamais de revenir tous les ſoirs d'aſſez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoiſé, ſe promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté, & revenir chaque ſoir; néanmoins, lorſqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire, on ne put le tenir; il caſſa des cordes très-fortes avec leſquelles on l'avoit

attaché; il ſe précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage, & entra dans un fort de palétuviers, à une diſtance aſſez conſidérable de la ville; on le crut perdu, mais le ſoir même il ſe rendit à ſon gîte ordinaire. Comme on avoit réſolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions, qui ne réuſſirent que pendant un temps; car, environ à moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuſe, l'animal ſe mit de mauvaiſe humeur, briſa de nouveau ſes liens, enfonça ſa cabane & ſe précipita dans la mer, d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut preſque tous les jours à Cayenne, eſt la ſaiſon la plus favorable pour chaſſer ces animaux avec ſuccès.

« Un chaſſeur indien, qui étoit à mon ſervice, dit M. Bajon, alloit ſe poſter au milieu des bois; il donnoit cinq à ſix coups d'un ſifflet fait exprès & qui imitoit très-bien leur cri; s'il s'en trouvoit quelqu'un aux environs, il répondoit tout de ſuite; & alors le chaſ

ſeur s'acheminoit doucement vers l'endroit de la réponſe, ayant ſoin de le faire répéter de temps en temps, & juſqu'à ce qu'il ſe trouvât à portée de tirer; l'animal, pendant la ſéchereſſe de l'été, reſte au contraire tout le jour couché; cet Indien alloit alors ſur les petites hauteurs, & tâchoit d'en découvrir quelqu'un, & de le tuer au gîte: mais cette manière étoit bien plus ſtérile que la première. On ſe ſert de lingots ou de très-groſſes balles pour les tirer, parce que leur peau eſt ſi dure, que le gros plomb ne fait que l'égratigner; & avec les balles & même les lingots, il eſt rare qu'on les tue du premier coup: on ne ſauroit croire combien ils ont la vie dure. Leur chair n'eſt pas abſolument mauvaiſe à manger; celle des vieux eſt coriace, & a un goût que bien des gens trouvent déſagréable; mais celle des jeunes eſt meilleure, & a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait, du Mémoire de M. Bajon, les faits anatomiques; je n'ai cité que celui

des prétendus trois eſtomacs, qui néanmoins n'en font qu'un ; j'eſpère que M. Bajon le reconnoîtra lui-même, s'il ſe donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paroît néceſſaire, & que nous croyons devoir faire, quoique nous ne ſoyons pas auſſi certains du fait que de celui du ſeul eſtomac, c'eſt au ſujet des cornes de la matrice. M. Bajon aſſure que, dans toutes les femelles qu'il a diſſéquées, l'extrémité des trompes, qui répond aux ovaires, eſt exactement fermée, & que leur cavité n'a abſolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, ſoufflé de l'air dans ces trompes, & je l'ai preſſé avec force ; il ne s'en eſt point échappé, il n'en eſt point entré du côté des ovaires ; cette extrémité des trompes, qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau frangé*, paroît être terminée en rond, & on obſerve à l'extérieur de ſon extrémité, pluſieurs culs-de-ſac, que l'on diroit d'abord être autant de communications avec ſon inté-

rieur ; mais ils ſont formés par des replis membraneux, produits par la membrane qui leur eſt fournie par les ligamens larges ; au moyen de laquelle membrane, les trompes ſe trouvent attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires, eſt un phénomène qui portera ſans doute quelque atteinte au ſyſtême ordinaire de la génération. La nouveauté, l'importance & la ſingularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que je me ſuis mis en garde contre mes propres obſervations. J'ai donc cherché à m'aſſurer du fait par de nouvelles recherches, pour qu'il ne me reſtât point de doute; de ſorte que la diſſection de dix à douze femelles, que j'ai faite dans l'eſpace de trois à quatre mois, m'a mis à même de pouvoir atteſter la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles, que dans celles qui avoient porté ; car j'en ai diſſéqué qui avoient du lait dans les mamelles, & d'autres qui étoient pleines. »

Quelque poſitive que ſoit cette aſſertion, & quelque nombreuſes que puiſ-

ſent être, à cet égard, les obſervations de M. Bajon, elles ont beſoin d'être répétées, & nous paroiſſent ſi oppoſées à tout ce que l'on ſait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la diſſection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'eſtomac étoit ſitué de manière qu'il paroiſſoit également étendu à droite comme à gauche; la poche s'en terminoit en pointe, moins alongée que dans le cochon, & il y avoit un angle bien marqué entre l'œſophage & le pylore, qui faiſoit une eſpèce d'étranglement; & la partie gauche étoit beaucoup plus ample que la droite; le colon avoit beaucoup d'ampleur; il étoit plus étroit à ſon origine & à ſon extrémité, que dans ſon milieu; la grande circonférence de l'eſtomac, étoit de trois pieds un pouce; la petite circonférence, de deux pieds ſix lignes.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du foie.......	//	11.	//
Épaiſſeur du foie.......	//	3.	6.

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur du foie........	1.	1.	//
Il n'y avoit point de véſicule de fiel, mais ſeulement un conduit biliaire qui s'ouvroit dans le duodenum, à côté du canal pancréatique.			
Longueur de la rate.....	1.	6.	//
Largeur de la rate.....	//	2.	2.
Épaiſſeur de la rate.....	//	1.	//
Hauteur du cœur.......	//	5.	//
Circonférence du cœur...	1.	2.	//
Le trou ovale étoit fermé.			
Diamètre de l'aorte.....	//	1.	//
Longueur des inteſtins grêles, depuis le pylore juſqu'au cœcum........	38.	2.	//
Circonférence des inteſtins grêles dans les endroits les plus gros........	//	3.	6.
Circonférence dans les endroits les plus petits....	//	3.	2.
Longueur du cœcum.....	1.	10.	//
Circonférence du cœcum à l'endroit le plus gros...	2.	4.	10.
Circonférence du colon à l'endroit le plus gros...	1.	9.	//
Circonférence du colon à l'endroit le plus petit...	//	7.	//
Circonférence du rectum à l'endroit le plus gros...	1.	//	//

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du rectum à l'endroit le plus petit...	//	7.	6
Centre nerveux..........	//	4.	//
Longueur des reins......	//	8.	//
Largeur des reins.......	//	4.	8
Épaisseur des reins......	//	1.	//
Diamètre de la vulve.....	//	1.	//
Longueur du vagin......	//	11.	6.
Longueur du corps de la matrice.............	//	2.	6.
Longueur des cornes de la matrice.............	//	11.	//.
Grande circonférence de la vessie..............	2.	8.	8.
Petite circonférence de la vessie..............	1.	10.	4
Longueur de l'uretère....	//	5.	6.
Circonférence de l'uretère	//	2.	6
Longueur des testicules ou ovaires.............	//	9.	//
Largeur des testicules....	//	//	6.
Épaisseur des testicules..	//	//	1½
Longueur de la langue...	1.	2.	//
Longueur de l'animal, depuis le bout du nez à l'anus..............	5.	1.	[illegible]
Hauteur du train de derrière...............	2.	8.	4
Hauteur du train de devant	2.	7.	2
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre........	//	1.	[illegible]



Seve del. Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE TAPIR *ou* MAÏPOURI.

Dans le temps que l'on a fait cette dissection, & pris les mesures précédentes, nous n'avions pas encore reçu le Mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac, & sur-tout les cornes de la matrice de cet animal; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, & en même temps très-persuadés qu'il y a communication entre les ovaires & l'extrémité des trompes de la matrice.

Au reste, le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde. L'espèce ne s'est pas étendue au-delà de l'Isthme de Panama; & c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet Isthme; car la température du Mexique & des autres provinces adjacentes, auroit convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis *(c)*, & quelques autres

(c) Premier Voyage de Cook, *tome II, pag.* 30.

Voyageurs, disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

ADDITION
de l'Éditeur Hollandois,
(M. le Professeur Allamand),
à l'article du Tapir, volume XI, pag. 444

« QUOIQUE les Tapirs soient assez communs dans les parties de l'Amérique méridionale, où les Européens ont des Établissemens, & qu'on en voie quelquefois dans les basse-cours des particuliers, où on les nourrit avec les autres animaux domestiques, il est cependant fort rare qu'on en transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam en 1704, sous le nom de *Cheval marin*, & dont un Peintre de ce temps-là a fait des dessins qui se conservent dans les collections de quelques Curieux; mais qui représentent

cet animal si imparfaitement, qu'on ne sauroit l'y reconnoître. M. de Buffon n'a jamais vu le tapir *(d)*, non plus que les autres Naturalistes qui en ont parlé dans l'histoire qu'il en a donnée ; il a été obligé de copier la description qui en a été faite par Marcgrave & par Barrère, & de citer ce qu'en ont dit les Voyageurs : la figure qu'il y a ajoutée, lui a été communiquée par M. de la Condamine, & c'est la seule qui en donne une idée passable ; c'est même la seule qui en ait été faite, car il faut compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée, & qui a été copiée par Pison ; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune attention.

Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être montré dans les foires ; & l'autre est dans la ménagerie du Prince

(d) Ce qui étoit vrai pour le temps où M. Allamand a écrit ; mais depuis le tapir m'a été bien connu, & je l'ai fait dessiner d'après nature, comme on vient de le voir.

d'Orange, qui est peut-être la plus inté-
ressante de l'Europe pour un Natura-
liste, vu le grand nombre d'animaux
rares qu'on y envoie tous les ans, tant
des Indes orientales, que d'Afrique &
d'Amérique. Le tapir qui est dans cette
ménagerie, est un mâle; l'autre est une
femelle. Le premier est représenté dans
la *planche IX (e)*. Si l'on compare cette
figure avec celle que M. de Buffon a
donnée, d'après le dessin qui lui a été
fourni par M. de la Condamine, on y
trouvera des différences assez sensibles (f).
La *planche X* représente la femelle
dans une attitude que cet animal prend
souvent.

Marcgrave a donné une très-bonne
description du tapir, & M. de Buffon
ne l'ayant jamais vu, ne pouvoit rien
faire de mieux, que de la rapporter
tout comme il l'a fait. Cependant

(e) *Tome XV*, édition de Hollande.

(f) M. Allamand a raison pour cette an-
cienne figure; mais celle que je donne ici ayant
été faite d'après nature, comme la sienne, on
peut les regarder comme également bonnes.

comme quelques particularités lui ſont échappées, j'ajouterai ici les obſervations que j'ai faites ſur l'animal même. Celui qui eſt dans la ménagerie du Prince d'Orange, doit être fort jeune, ſi au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache, comme le diſent quelques Voyageurs : il égale à peine la hauteur d'un cochon, avec lequel même il eſt aiſé de le confondre, ſi on le voit de loin. Il a le corps fort gros à proportion de la taille; il eſt arqué vers la partie poſtérieure du dos, & terminé par une large croupe aſſez ſemblable à celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de ſa peau & de ſon pélage eſt d'un brun-foncé, qui eſt le même par-tout le corps. Il faut promener ſa main ſur ſon dos pour s'appercevoir qu'il y a des poils, qui ne ſont pas plus grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs, & ceux qui couvrent la partie inférieure de ſon corps ſont aſſez rares & courts. Il a une crinière de poils noirâtres d'un pouce & demi de hauteur, & roides comme des ſoies de cochon, mais moins rudes au

toucher, & qui diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités : cette crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front, & de sept sur le cou. Sa tête est fort grosse & relevée en bosse près de l'origine du museau. Ses oreilles sont presque rondes & bordées, dans leur contour, d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits & placés à une distance presque égale des oreilles & de l'angle de la bouche. Son groin est terminé par un plan circulaire, à-peu-près semblable au boutoir d'un cochon, mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce & demi ; & c'est-là où sont les ouvertures des narines, qui, comme celles de l'éléphant, sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup de rapport ; car il s'en sert à-peu-près de la même façon. Quand il ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère au-delà de la lèvre inférieure, & alors elle est toute ridée circulairement ; mais il peut l'alonger presque d'un demi-pied, & même la tourner de côté & d'autre pour pren-

dre ce qu'on lui présente ; mais non pas comme l'éléphant, avec cette eſpèce de doigt qui eſt au bout ſupérieur de ſa trompe, & avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un ſou de terre, pour le donner à ſon maître. Le tapir n'a point ce doigt ; il ſaiſit avec la partie inférieure de ſon nez alongé, qui ſe replie pour cet effet en-deſſous. J'ai eu le plaiſir de lui voir prendre de cette maniere pluſieurs morceaux de pain que je lui offrois, & qui paroiſſoient être fort de ſon goût. Ce n'eſt donc pas ſimplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, qui lui ſert de trompe ; c'eſt ſon nez qui, à la vérité, lui tient auſſi lieu de lèvre ; car, quand il l'alonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on lui préſente, elle laiſſe à découvert les dents de la mâchoire ſupérieure ; en-deſſus elle eſt de couleur brune, comme tout le reſte du corps, & preſque ſans aucun poil ; en-deſſous elle eſt de couleur de chair ; on peut voir que c'eſt un fort muſcle ſuſceptible d'alongement & de contraction, qui, en ſe courbant, pouſſe dans la bouche les alimens qu'il a ſaiſis.

Les jambes du tapir ſont courtes & fortes ; les pieds de devant ont quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu eſt le plus long ; le quatrième eſt au côté extérieur ; il eſt placé plus haut, & il eſt plus petit que les autres : les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts ſont terminés par des ongles noirs, pointus & plats ; on peut les comparer aux ſabots des animaux à pieds fourchus ; ils environnent & renferment toute l'extrémité des doigts ; chaque doigt eſt marqué d'une raie blanche à l'origine des ongles ; la queue mérite à peine ce nom, ce n'eſt qu'un tronçon gros & long comme le petit doigt, & de couleur de chair en-deſſous.

Marcgrave dit que les jeunes tapirs portent la livrée, mais qu'ils la perdent quand ils ſont adultes, & ſont par-tout de couleur de terre d'ombre, ſans aucune tache de différentes couleurs : comme c'eſt-là le cas du tapir que je décris, on en pourroit conclure qu'il n'eſt pas auſſi jeune que ſa taille ſemble l'indiquer.

Cet animal eſt fort doux ; il s'approche de ceux qui entrent dans ſa loge,

il les ſuit familièrement, ſur-tout s'ils ont quelque choſe à lui donner, & il ſouffre d'en être careſſé. Je n'ai pu remarquer dans ſa phyſionomie cet air triſte & mélancolique qu'on lui prête, & qui pourroit bien avoir été confondu avec la douceur qu'annonce ſon regard.

Il ne m'a pas été poſſible de compter exactement ſes dents inciſives ; il ne les découvroit pas aſſez long-temps pour que je puiſſe m'aſſurer de leur nombre ; & quand je voulois lui relever ſon nez pour les mieux voir, il ſecouoit fortement la tête, & m'obligeoit de lâcher priſe ; il m'a ſemblé cependant qu'il y en avoit huit à chaque mâchoire, très-bien arrangées *(g)*, & de la groſſeur des dents inciſives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a compté dix à chaque mâchoire : les dents canines ne m'ont pas paru les ſurpaſſer en gran-

(g) M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents inciſives du tapir; mais nous les avons vues, & elles ſont au nombre de dix en haut & de dix en bas.

deur, & ne ſortoient point hors de la bouche, comme la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon, ſembleroit le faire croire ; quant aux dents mâchelieres, je n'ai pu les apercevoir.

Voici les dimenſions de ces principales parties.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus...........	4.	2.	//
Hauteur du train de devant.	2.	3.	//
Hauteur du train de derrière...............	2.	6.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles........	1.	2.	//
Longueur des oreilles....	//	3.	6.
Diſtance des yeux aux oreilles...............	//	4.	6.
Circonférence du cou près de la tête...........	2.	//	//
Circonférence du cou près des épaules..........	2.	8.	//
Longueur de la queue....	//	2.	6.
Hauteur du ventre pardeſſus la terre........	1.	2.	//
Longueur du plus grand ongle, tant des pieds de devant, que de derrière	//	1.	6.

Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, & qu'on promène dans nos foires ; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut contribuer à la perfection de notre édition, l'a observée avec soin, & voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées.

Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de décrire ; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des herbes, &c. elle aime sur-tout les pommes, qu'elle sent de loin ; elle s'approche de ceux qui en ont, & fourre son groin dans leurs poches pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente, des carottes, du poisson, de la viande, & jusqu'à ses propres excrémens, quand elle a faim.

Elle connoît son maître autant qu'un cochon connoît celui qui le nourrit ; elle est fort douce ; elle ne fait entendre aucun son de voix : l'homme qui la fait voir, dit que, quand elle est fatiguée ou irritée, elle pousse un cri aigu, qui ressemble à une sorte de sifflement : le mâle, qui est dans la ménagerie du

Prince d'Orange, fait la même chose, si je dois m'en rapporter à celui à qui la garde en est confiée.

Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts, ou presque nuls sur le dos; elle en a quelques-uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, aux flans, & derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de petits poils très-fins, d'un blanc-jaunâtre. Elle n'a point de crinière comme le mâle, mais seulement là où elle devroit être, quelques poils éloignés les uns des autres, & plus longs que ceux du reste du corps. La crinière seroit-elle une marque qui différencieroit les sexes, comme cela se voit dans le lion & dans d'autres animaux?

Elle a deux mamelles longues d'un demi-pouce, entre les jambes de derrière.

Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, & celles de la mâchoire supérieure sont plus grandes que celles d'en bas; ce qui est le contraire de ce qu'on voit dans les cochons, & de ce que présente la figure qu'a donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents incisives.

Lorſqu'elle étend ſon nez, ſes narines offrent de larges ouvertures, & elles ſe referment quand elle le retire; la même choſe arrive au mâle.

Elle a beaucoup de force dans ſes dents; on lui voit quelquefois tranſporter d'un endroit à un autre, la crèche dans laquelle on lui donne à manger.

Son attitude favorite eſt de s'aſſeoir ſur ſes pieds de derrière comme un chien; & c'eſt-là l'attitude la plus agréable où l'on puiſſe la voir; auſſi eſt-ce celle dans laquelle on l'a repréſentée, (*planche X*) (*h*).

Voici les dimenſions de cette femelle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'anus.	5.	1.	"
Hauteur du train de devant.	2.	8.	"
Hauteur du train de derrière	2.	9.	6.
Longueur de la tête, depuis			

(*h*) Voyez le *tome XV* de cet Ouvrage, édition de Hollande.

	pieds.	pouces.	lignes.
le bout du groin jusqu'aux oreilles........	1.	2.	//
Distance des yeux aux oreilles..................	//	5.	9.
Circonférence de la tête, prise à l'origine des mâchoires..............	1.	3.	//
Circonférence de la tête, prise devant les oreilles.	2.	3.	//
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.........	//	1.	2.
Longueur des oreilles....	//	3.	6.
Largeur des oreilles......	//	3.	//
Circonférence des oreilles près de la tête.......	//	7.	//
Distance entre les oreilles..................	//	6.	//
Circonférence du cou près des épaules..........	2.	10.	//
Circonférence du corps derrière les jambes de devant................	3.	9.	//
Circonférence du milieu du corps...............	4.	3.	//
Circonférence devant les jambes de derrière....	4.	//	6.
Longueur de la queue....	//	2.	2.
Hauteur des jambes de devant jusqu'à la poitrine.	1.	2.	//
Hauteur des jambes de derrière............	1.	4.	//

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence des jambes de devant...........	"	8.	6.
Circonférence des jambes de derrière..........	"	8.	"
Longueur du plus grand ongle des pieds de devant................	"	1.	3.
Longueur du plus grand ongle des pieds de derrière................	"	1.	8.

Dans nos colonies Américaines, on donne le nom de buffle aux tapirs, & je ne fais pourquoi ; ils ne ressemblent en rien aux animaux qui portent ce nom. »



DE L'ÉLÉPHANT, DE L'HIPPOPOTAME & DU CHAMEAU.

J'AI RAPPORTÉ dans le troiſième volume de mes ſupplémens, *page* 295, l'extrait d'une lettre de M. Marcellus Bles, ſeigneur de Moergeſtal, au ſujet de l'accouplement des éléphans; & il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776, dans laquelle il me donne connoiſſance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandois de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphans en réſerve, pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux, dans la vue de les revendre enſuite aux Princes indiens; ſouvent il s'en trouve qui ne ſont pas aſſez bien conditionnés, & que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphans, défectueux & rebutés, reſtent à leur maître

pendant nombre d'années, & l'on s'en sert pour la chasse des éléphans sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle est en chaleur, dénoue & rompt, pendant la nuit, les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphans sauvages, s'accouple & devient pleine : les gardiens vont la chercher par-tout dans les bois, en l'appellant par son nom; elle revient dès-lors sans contrainte, & se laisse ramener tranquillement à son étable; c'est ainsi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite; en sorte qu'il est plus que problable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin : il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, & peut vivre soixante-dix, quatre-vingts, & même cent ans.

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années

qu'il a fait à Ceylan, que la femelle produit plus d'un petit à-la-fois. Dans les grandes chaſſes qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a aſſiſté pluſieurs fois, il en a vu ſouvent prendre quarante à cinquante, parmi leſquels il y avoit des éléphans tout jeunes; il dit qu'on ne pouvoit pas reconnoître quelles étoient les mères de chacun de ces petits éléphans, car tous ces jeunes animaux paroiſſent faire manſe commune; ils têtent indiſtinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, ſoit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, ſoit qu'elles n'en aient point.

M. Marcellus Bles a vu prendre les éléphans de trois manières différentes; ils vont ordinairement en troupes ſéparées, quelquefois à une lieue de diſtance l'une de l'autre; la première manière de les prendre eſt de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cens hommes, qui, reſſerrant toujours ces animaux de plus près, en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours & des torches allumées, les

forcent à entrer dans une eſpèce de parc entouré de fortes paliſſades dont on ferme enſuite l'ouverture pour qu'ils n'en puiſſent ſortir.

La ſeconde manière de les chaſſer ne demande pas un ſi grand appareil ; il ſuffit d'un certain nombre d'hommes leſtes & agiles à la courſe qui vont les chercher dans les bois ; ils ne s'attaquent qu'aux plus petites troupes d'éléphans qu'ils agacent & inquiètent au point de les mettre en fuite ; ils les ſuivent aiſément à la courſe, & leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière : ils tiennent toujours le bout de ces cordes juſqu'à ce qu'ils trouvent l'occaſion favorable de l'entortiller autour d'un arbre ; &, lorſqu'ils parviennent à arrêter ainſi un éléphant ſauvage dans ſa courſe, ils amènent à l'inſtant deux éléphans privés, auxquels ils attachent l'éléphant ſauvage, &, s'il ſe mutine, ils ordonnent aux deux apprivoiſés de le battre avec leur trompe juſqu'à ce qu'il ſoit comme étourdi ; & enfin ils le conduiſent au lieu de ſa deſtination.

La troisième manière de prendre les éléphans, est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts; elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphans sauvages, & de les séparer de leur troupe; alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, & l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphans, dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée, & n'a aucun commerce avec d'autres troupes, & même ils paroissent s'entr'éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ses troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles, qui ont les défenses les plus grosses & les plus longues, marchent à la tête; & s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, & paroissent sonder le terrein

du rivage opposé ; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, & dès-lors la troupe avertie entre dans la rivière, &, nageant en file, les éléphans adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main ; après quoi tous les autres les suivent, & arrivent au rivage où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphans séparés & errans seuls & éloignés des autres, & qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étoient bannis de toute société. Ces éléphans solitaires ou réprouvés sont trés-méchans ; ils attaquent souvent les hommes & les tuent ; & tandis que, sur le moindre mouvement, & à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphans s'éloignera, ces éléphans solitaires l'attendent non-seulement de pied-ferme, mais même l'attaquent avec fureur ; en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups

de fusils. On n'a jamais rencontré deu
de ces éléphans ensemble; ils viven
seuls & sont tous mâles; & l'on igno
s'ils recherchent les femelles, car o
ne les a jamais vu les suivre ou le
accompagner.

Une autre observation assez intére
sante, c'est que dans toutes les chas
auxquelles M. Marcellus Bles a assist
& parmi des milliers d'éléphans qu'il d
avoir vus dans l'île de Ceylan, à pein
en a-t-il trouvé un sur dix qui f
armé de grosses & grandes défenses;
quoique ces éléphans aient autant d
force & de vigueur que les autres,
n'ont néanmoins que de petites défens
minces & obtuses, qui ne parviennen
jamais qu'à la longueur d'un pied
peu-près; & on ne peut, dit-il, guè
voir, avant l'âge de douze à quatorz
ans, si leurs défenses deviendront lon
gues, ou si elles resteront à ces petit
dimensions.

Le même M. Marcellus Bles m
écrit, en dernier lieu, qu'un particulier
homme très-instruit, établi depuis lon
temps dans l'intérieur de l'île de Ceylan

l'avoit assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphans, qui ne deviennent jamais plus gros qu'une génisse : la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi ; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphans, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres, la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille ; ils ont plus de poil que les autres éléphans ; ils sont aussi plus sauvages, &, au moindre bruit, s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphans, dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan, ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, & même dans les zones froides ; leurs ossemens trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, &c. démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre, & leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe, à mesure qu'il s'est refroidi : nous pouvons

en donner un nouvel exemple ; M.
Prince de Porentrui, évêque de Bâ
a eu la bonté de m'envoyer une d
molaire & pluſieurs autres oſſemens d
ſquelette d'éléphant, trouvé dans
terres de ſa principauté, à une tr
médiocre profondeur : voici ce qu'i
bien voulu m'en écrire, en date du
mai de cette année 1780.

« A ſix cens pas de Porentrui,
la gauche d'un grand chemin que je vi
de faire conſtruire pour communique
Béfort, en excavant le flanc méridi
de la montagne, l'on découvrit, l
dernier, à quelques pieds de prof
deur, la plus grande partie du ſquel
d'un très-gros animal. Sur le rapport q
m'en fut fait, je me tranſportai m
même ſur le lieu, & je vis que
ouvriers avoient déjà briſé pluſie
pièces de ce ſquelette, & qu'on en av
enlevé quelques-unes des plus curieu
entre autres la plus grande partie d'u
très-groſſe défenſe qui avoit près de c
pouces de diamètre à la racine, ſur p
de trois pieds de longueur, ce qui
juſ

juger que ce ne pouvoit être que le squelette d'un éléphant. Je vous avouerai, Monsieur, que, n'étant pas Naturaliste, j'eus peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros os, & particulièrement celui de l'omoplate que je fis déterrer; j'observai que le coprs de l'animal, quel qu'il fût, étoit partie dans un rocher, partie en un sac de terre, dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce qui étoit dans le rocher étoit pétrifié; mais que ce qui étoit dans la terre étoit une substance moins dure que ne le sont ordinairement de pareils os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avoit brisée en la tirant de cette terre, où elle étoit devenue molasse; l'enveloppe extérieure ressembloit assez à l'ivoire; l'intérieur étoit blanchâtre & comme savonneux : on en brûla une parcelle, & ensuite une autre parcelle d'une véritable défense d'éléphant; elles donnèrent l'une & l'autre une huile d'une odeur à-peu-près pareille. Tous les morceaux de cette première défense ayant été exposés quelque temps à l'air, sont tombés insensiblement en poussière.

Il m'eſt reſté un morceau de la m
choire pétrifiée avec quelques-unes
petites dents; je les fis voir à M. Rob
Géographe ordinaire de Sa Majeſté,
m'ayant témoigné que ce morceau d'H
toire Naturelle ne dépareroit pas
belle collection que vous avez dans
Jardin du Roi, je lui dis qu'il pou
vous l'offrir de ma part, & j'ai l'hon
de vous l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, &
ne puis qu'en témoigner ma reſpectu
reconnoiſſance à ce Prince, ami
Lettres & de ceux qui les cultivent;
réellement une très-groſſe dent mo
d'éléphant, beaucoup plus grande qu
cune de celle des éléphans vivans auj
d'hui. Si l'on rapproche de cette déc
verte toutes celles que nous avons r
portées de ſquelettes d'éléphans, trou
en terre en différentes parties de l'E
rope, & dont la note ci-jointe, que m
communique M. l'abbé Bexon, indi
encore un plus grand nombre *(a)*;

(a) Tentzel (Wilhelm. Erneſt.) *Epiſt.*
ſceleto elephantino Tonnæ nuper effoſſo. Gotting. 1

demeurera bien convaincu qu'il fut un temps où notre Europe fut la patrie des éléphans, ainsi que l'Asie septentrio-

in-4.° *Germanicè.* (*Ext. in Phil. Transact. vol. XIX*, n.° 234, *page* 757). — Klein, *De dentibus elephantinis. Ad Calcem Miss.* 2, *de piscib. pag.* 29 & 32. — Marsigl. *Danub.* tom. II, pag. 31, tab. 30. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.* tom. I; p. 1, — *Epist.* Basil. Tatischau ad Eric. Benzel. *in act. litt. Suec. ann.* 1715, *pag.* 36. — Beyschlag (Jo. Frid.) *Dissertatio de Ebore fossili Suevico-hallensi. Halæ Magdeburgiæ*, 1734, *in*-4.° — Scaramucci (Jo. Bapt.) *Meditationes familiares ad Antonium Maglicbechium de sceleto elephantino. Urbini*, 1697, *in*-12. — Wedellii (Georg. Wolfg). *Programma de unicornu & ebore fossili. Jenæ*, 1699, *in*-4.° — Hartenfels (Georg. Christ. Petr.) *Elephantographia curiosa . . .* part. III, cap. VIII. *De ebore fossili. Erfurti*, 1715, *in*-4.° — Transact. philosop. vol. XLIII, pag. 331. *Extraordinari fossil toot of an elephant.* vol. XL, n.° 446, pag. 124. *Letter. . . . upon mammoth's bones dug up in Siberia*, vol. XLVIII, pag. 626. *Bones an elephant found at Leysdown in the Island of Sheppey*, vol. XXXV, n.os 403 & 404. — *Epit.* Transact. philosf. V, *b*, pag. 104 & *seq.* — *Acta Hafniens*, vol. I, obser. XLVI. — *Misc. curios.* Dec. III. ann. 7, 8, 1699, 1700; pag. 294, obs. 175. *De ebore fossili, & sceleto elephantis in collo sabuloso reperto.* — Dec. II, ann. 7, 1688, pag. 446, obs. 234. *De ossibus elephantum repertis, &c.*

nale, où leurs dépouilles se trouvent
si grande quantité. Il dut en être
même des rhinocéros, des hippo
tames & des chameaux; on peut rem
quer entre les *argalis* ou petites figu
de fonte, tirées des anciens tombe
trouvés en Sibérie, celles de l'hippo
tame & du chameau *(b)*; ce qui prou
que ces animaux, qui sont actuellem
inconnus dans cette contrée, y sub
toient autrefois; l'hippopotame sur-t
a dû s'en retirer le premier, & prés
en même temps que l'éléphant; &
chameau, quoique moins étranger
pays tempérés, n'est cependant
connu dans ce pays de Sibérie, que
les monumens dont on vient de parl
on peut le prouver par le témoign
des Voyageurs récens.

« Les Russes, disent-ils, pensèr
que les chameaux seroient plus prop
que d'autres animaux, au transport

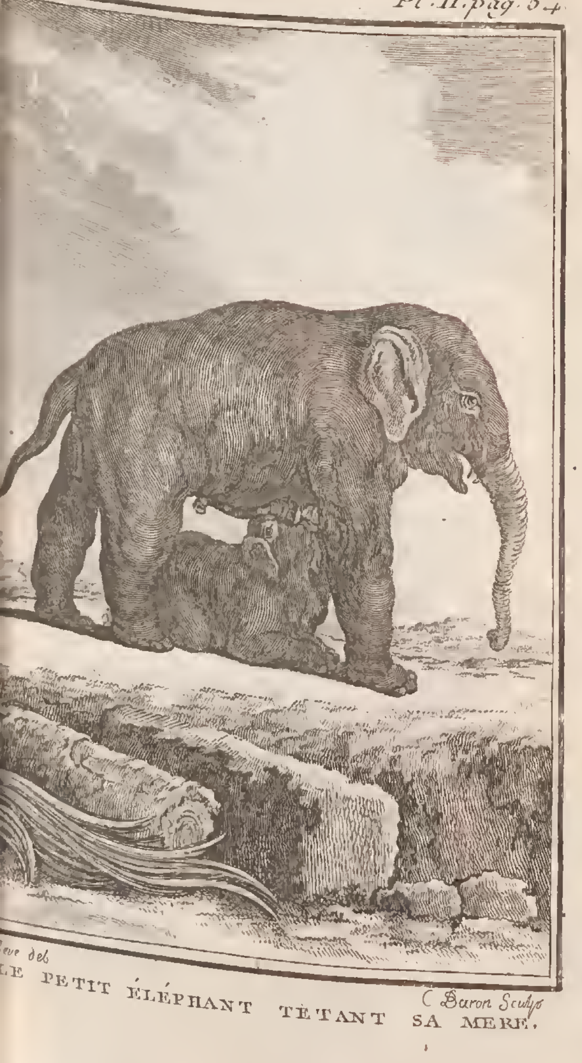
(b) Voyez ces figures gravées dans l'Hist
générale des Voyages, *tome XVIII, page* 5

vivres de leurs caravanes dans les déserts de la Sibérie méridionale ; ils firent en conséquence venir à *Jakutzk*, un chameau pour essayer son service ; les habitans du pays le regardèrent comme un monstre, qui les effraya beaucoup. La petite vérole commençoit à faire des ravages dans leurs bourgades ; les Jakutes s'imaginèrent que le chameau en étoit la cause . . . . . . & on fut obligé de le renvoyer ; il mourut même dans son retour, & l'on jugea avec fondement que ce pays étoit trop froid pour qu'il pût y subsister, & encore moins y multiplier. » Il faut donc que ces figures du chameau & de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avoit encore quelque connoissance & quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvoient être connus des anciens Jakutes ; car M. Guldenstaed assure (c) qu'ils sont actuelle-

(c) Discours sur les productions de la Russie.

ment en nombre dans les gouvernem
d'Aſtracan & d'Orembourg, auſſi b
que dans quelques parties de la Sibé
méridionale, & que les Kalmouks
les Coſaques ont même l'art d'en t
vailler le poil. Il ſe pourroit do
abſolument parlant, que les Jak
euſſent pris connoiſſance du cham
dans leurs voyages au midi de la Si
rie; mais, pour l'hippopotame, n
ſuppoſition ne peut en rendre la c
noiſſance poſſible à ce peuple: & d
lors on ne peut rapporter qu'un ref
diſſement ſucceſſif de la terre, l'
cienne exiſtence de ces animaux, a
que des éléphans dans cette contrée
Nord, & leurs migrations forcées d
celles du Midi.

Après avoir livré à l'impreſſion
feuilles précédentes, j'ai reçu un deſſ
fait aux Indes, d'un jeune éléph
tetant ſa mère, dont je donne ici
figure *(planche 2)*; c'eſt à la prévena
honnêteté de M. Gentil, Chevalier
l'Ordre royal & militaire de Sa
Louis, qui a demeuré vingt-huit ans
Bengale, que je dois ce deſſin &



LE PETIT ÉLÉPHANT TÈTANT SA MERE.

connoiſſance d'un fait dont je doutois. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux : M. Gentil en a été ſouvent témoin, & le deſſin a été fait ſous ſes yeux.



DU CHEVAL.

Sur ce que j'ai dit d'après quelques Voyageurs *(a)*, qu'il y avoit des chevaux sauvages à l'île de Sainte-Hélène; M. Forster m'a écrit qu'il y avoit tout lieu de douter de ce fait. « J'ai, dit-il, parcouru cette île d'un bout à l'autre, sans y avoir rencontré de chevaux sauvages, & l'on m'a même assuré qu'on n'en avoit jamais entendu parler; & à l'égard des chevaux domestiques & nés dans l'île, je fus informé qu'on n'en élevoit qu'un petit nombre pour la monture des personnes d'un certain rang; & même plutôt que de les propager dans l'île même, on fait venir la plupart des chevaux dont on a besoin, des terres du cap de Bonne-espérance, où ils sont en grand nombre, & où on

(a) Supplément, volume III, page 49, où j'ai cité, pour garant du fait, les Mémoires pour servir à l'Histoire des Indes orientales, *page* 199.

les achette à un prix modéré. Les habitans de l'île prétendent que, si l'on en nourrissoit un plus grand nombre, cela seroit préjudiciable à la pâture des bœufs & des vaches, dont la Compagnie des Indes tâche d'encourager la propagation; & comme il y en a déjà deux mille six cens, & qu'on veut en augmenter le nombre jusqu'à trois mille, il n'est pas probable qu'on y laissât vivre des chevaux sauvages, d'autant que l'île n'a que trois lieues de diamètre, & qu'on les auroit au moins reconnus, s'ils y eussent existé. Il y a encore un petit nombre de chèvres sauvages qui diminue tous les jours; car les soldats de la garnison les tuent dès qu'elles se présentent sur les rebords ou bancs des montagnes qui entourent la vallée où se trouve le Fort de James; à plus forte raison tueroient-ils de même les chevaux sauvages, s'il y en avoit.

A l'égard des chevaux sauvages qui se trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Asie, depuis le Volga jusqu'à la mer du Japon, ils paroissent être, dit M. Forster, les rejetons des chevaux

communs qui ſont devenus ſauvages. Les Tartares, habitans de tous ces pays, ſont des pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux, leſquels conſiſtent principalement en chevaux, quoiqu'ils poſsèdent auſſi des bœufs, des dromadaires & des brebis. Il y a des Kalmouks ou des Kirghizes qui ont des troupes de mille chevaux, qui ſont toujours au déſert pour y chercher leur nourriture. Il est impoſſible de garder ces nombreux troupeaux aſſez ſoigneuſement, pour que, de temps en temps, il ne ſe perde pas quelques chevaux qui deviennent ſauvages, & qui, dans cet état même de liberté, ne laiſſent pas de s'attrouper: on peut en donner un exemple récent. Dans l'expédition du Czar Pierre I.er contre la ville d'Azoph, on avoit envoyé les chevaux de l'armée au pâturage; mais on ne put jamais venir à bout de les rattraper tous; ces chevaux devinrent ſauvages avec le temps, & ils occupent actuellement le *ſtep* (déſert) qui est entre le Don, l'Ukraine & la Crimée: le nom *tartare* que l'on donne à ces chevaux en Ruſſie & en Sibérie, est

tarpan. Il y a de ces tarpans dans les terres de l'Asie qui s'étendent depuis le 50.e degré jusqu'au 30.e de latitude. Les nations Tartares, les Mongoux & les Mantcheoux, aussi-bien que les Cosaques du Jaïk, les tuent à la chasse pour en manger la chair.[f] On a observé que ces chevaux sauvages marchent toujours en compagnie de quinze ou vingt, & rarement en troupes plus nombreuses; on rencontre seulement quelquefois un cheval tout seul; mais ce sont ordinairement de jeunes chevaux mâles, que le chef de la troupe force d'abandonner sa compagnie, lorsqu'ils sont parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner ombrage : le jeune cheval relégué, tâche de trouver & de séparer quelques jeunes jumens des troupeaux voisins, sauvages ou domestiques, & de les emmener avec lui, & il devient ainsi le chef d'une nouvelle troupe sauvage. Toutes ces troupes de tarpans vivent communément dans les déserts arrosés de ruisseaux, & fertiles en herbages; pendant l'hiver, ils cherchent & prennent leur pâture sur les sommets des montagnes, dont les vents ont em-

porté la neige : ils ont l'odorat très-fin, & sentent un homme de plus d'une demi-lieue ; on les chasse & on les prend en les entourant & les enveloppant avec des cordes enlacées. Ils ont une force surprenante, & ne peuvent être domptés lorsqu'ils ont un certain âge, & même les poulains ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point ; car ils ne perdent pas entièrement leur férocité, & retiennent toujours une nature revêche.

Ces chevaux sauvages sont, comme les chevaux domestiques, de couleurs très-différentes ; on a seulement observé que le brun, l'isabelle & le gris-de-souris, sont les poils les plus communs : il n'y a, parmi eux, aucun cheval pie, & les noirs sont aussi extrêmement rares. Tous sont de petite taille, mais la tête est, à proportion, plus grande que dans les chevaux domestiques ; leur poil est bien fourni, jamais ras, & quelquefois même il est long & ondoyant : ils ont aussi les oreilles plus longues, plus pointues, & quelquefois rabattues de côté. Le front est arqué, & le museau garni de longs poils ; la crinière est aussi très-

touffue, & defcend au-delà du garrot: ils ont les jambes très-hautes, & leur queue ne defcend jamais au-delà de l'inflexion des jambes de derrière; leurs yeux font vifs & pleins de feu. »



DU CZIGITAI, DE L'ONAGRE & DU ZÈBRE.

On peut voir dans mon supplément volume III, page 54 & suivantes, les doutes qui me restoient encore sur la différence ou sur l'identité d'espèces de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissemens qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différens, & qu'il y a même, dans l'espèce du zèbre, une variété constante : voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet.

« On trouve, dans le pays des Tartares Mongoux, une grande quantité de chevaux sauvages ou *tarpans*, & un autre animal appelé *czigitai*, ce qui, dans la langue Mongoux, signifie *longue oreille* ; ces animaux vont par troupes ; on en voit quelques-uns dans les déserts voisins de l'empire de Russie & dans le grand

désert *Gobée* (ou Cobi); ils sont en troupes de vingt, trente & même cent. La vîtesse de cet animal surpasse de beaucoup celle du meilleur coursier parmi les chevaux; toutes les nations Tartares en conviennent : une mauvaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste toujours indomptable. Un Cosaque ayant attrappé un de ces jeunes czigitais, &, l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver; car il se tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper, ou se soustraire à l'obéissance.

Chaque troupe de czigitais a son chef, comme dans les tarpans ou chevaux sauvages. Si le czigitai-chef découvre ou sent de loin quelques chasseurs, il quitte sa troupe, & va seul reconnoître le danger; &, dès qu'il s'en est assuré, il donne le signal de la fuite, & s'enfuit en effet suivi de sa troupe; mais, si malheureusement ce chef est tué, la troupe, n'étant plus conduite, se disperse, & les chasseurs sont sûrs d'en tuer plusieurs autres.

Les czigitais se trouvent principalement dans les déserts des Mongoux, &

dans celui qu'on appelle *Gobée ;* c'eſt une eſpèce moyenne entre l'âne & le cheval ; ce qui a donné occaſion au Docteur Meſſchermidt d'apeler cet animal, *mulet fécond de Daourie (a)*, parce qu'il a quelque reſſemblance avec le mulet, quoique réellement il ſoit infiniment plus beau. Il eſt de la grandeur d'un mulet de moyenne taille ; la tête eſt un peu lourde, les oreilles ſont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes qu'aux mulets : le poitrail eſt grand, carré en bas & un peu comprimé ; la crinière eſt courte & hériſſée, & la queue eſt entièrement ſemblable à celle de l'âne ; les cornes des pieds ſont petites. Ainſi, le czigitai reſſemble à l'âne par la crinière, la queue & les ſabots ; il a auſſi les jambes moins charnues que le cheval, & l'encolure encore plus légère & plus leſte. Les pieds & la partie inférieure des jambes ſont

---

(a) *Daourie* eſt une province Ruſſe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie Chinoiſe. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des Anciens.

minces & bien faits. L'épine du dos eſt droite & formée comme celle d'un âne, mais cependant un peu plate. La couleur dominante, dans ces animaux, eſt le brun-jaunâtre. La tête, depuis les yeux juſqu'au muſle, eſt d'un fauve-jaunâtre, l'intérieur des jambes eſt de cette même couleur, la crinière & la queue ſont preſque noires, & il y a le long du dos, une bande de brun-noirâtre qui s'élargit ſur le train de derrière, & ſe rétrecit vers la queue. En hiver, leur poil devient fort long & ondoyé; mais en été il eſt ras & poli. Ces animaux portent la tête haute, & préſentent, en courant, le nez au vent. Les Tunguſes & d'autres nations voiſines du grand déſert, regardent leur chair comme une viande délicieuſe.

Outre les tarpans ou chevaux ſauvages, & les czigitais ou mulets féconds de Daourie, on trouve, dans les grands déſerts au-delà du Jaïk, du Yemba, du Saraſon, & dans le voiſinage du lac Aral, une troiſième eſpèce d'animal, que les Kirgiſes & les Kalmouks appellent *koulan* ou *khoulan*, qui paroît être l'*ona-*

ger ou l'*onagre* des Auteurs, & qui ſemble faire une nuance entre le czigitai & l'âne. Les koulans vivent en été dans les grands déſerts dont nous venons de parler, & vers les montagnes de *Tamanda*, & ils ſe retirent, à l'approche de l'hiver, vers les confins de la Perſe & des Indes. Ils courent avec une vîteſſe incroyable; on n'a jamais pu venir à bout d'en dompter un ſeul, & il y en a des troupeaux de pluſieurs mille enſemble. Ils ſont plus grands que les tarpans; mais moins que les czigitais. Leur poil eſt d'un beau gris, quelquefois avec une nuance légèrement bleuâtre, & d'autrefois avec un mêlange de fauve; ils portent le long du dos une bande noire, & une autre bande de même couleur traverſe le garrot, & deſcend ſur les épaules : leur queue eſt parfaitement ſemblable à celle de l'âne, mais les oreilles ſont moins grandes & moins amples.

A l'égard des zèbres, j'ai eu occaſion de les bien examiner dans mes ſéjours au cap de Bonne-eſpérance, & j'ai reconnu, dans cette eſpèce, une variété

qui diffère du zèbre ordinaire, en ce qu'au lieu de bandes ou raies brunes & noires, dont le fond de ſon poil blanc eſt rayé, celui-ci, au contraire, eſt d'un brun-rouſsâtre, avec très-peu de bandes larges, & d'une teinte foible & blanchâtre; on a même peine à reconnoître & diſtinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une couleur uniforme de brun-rouſsâtre, & dont les bandes ne ſont que des nuances peu diſtinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les autres zèbres, le bout du muſeau & les pieds blanchâtres, & ils leur reſſemblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On ſeroit donc fondé à prononcer que ce n'eſt qu'une variété dans cette eſpèce du zèbre; cependant ils ſemblent différer de ce dernier par le naturel, ils ſont plus doux & plus obéiſſans; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu apprivoiſer aſſez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces zèbres à poil uniforme & brun, ſont moins revèches, & s'accoutument aiſément à la domeſticité. J'en ai vu un

dans les campagnes du Cap, qui étoit attelé avec des chevaux à une voiture ; & on m'aſſura qu'on élevoit un aſſez grand nombre de ces animaux pour s'en ſervir à l'attelage, parce qu'on a trouvé qu'ils ſont, à proportion, plus forts qu'un cheval de même taille. »

J'avois dit, *page 53 du ſupplément, volume III*, qu'on avoit fait des attelages de zèbres pour le Prince Stathouder ; ce fait, qui m'avoit été aſſuré par plus d'une perſonne, n'eſt cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu ſi ſouvent occaſion de citer avec reconnoiſſance & avec des éloges bien mérités, m'a fait ſavoir que j'avois été mal informé ſur ce fait ; le Prince Stathouder n'a eu qu'un ſeul zèbre : mais M. Allamand ajoute dans ſa lettre, au ſujet de ces animaux, un fait auſſi ſingulier qu'intéreſſant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avoit fait préſent au cap de Bonne-eſpérance ; après l'avoir gardée quelque temps dans ſon parc en Angleterre, il lui donna un âne pour

essayer s'il n'y auroit point d'accouplement entre ces animaux ; mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre ; la femelle, dit-il, en fut la dupe, l'accouplement se fit, & il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mère, & qui peut-être vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de Milord Clive, & lui a été confirmée par Milord Clive fils *(b)*. Milord Pit a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivans. « Feû Milord Clive avoit une très-belle femelle de zèbre que j'ai vue à Clennom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle *(foal)*, provenant d'elle, qui n'avoit pas encore un an d'âge, & qui avoit été produit par le stratagême suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en chaleur, on essaya plusieurs fois de lui présenter un âne, qu'elle refusa constamment d'admettre ; Milord Clive

(b) Lettre écrite par M. Allamand à M. Daubenton, datée à Leyde le 21 Mars 1777.

pensa qu'en faisant peindre cet âne, qui étoit de couleur ordinaire, & en imitant les couleurs du zèbre mâle, on pourroit tromper la femelle, ce qui réussit si bien qu'elle produisit le poulain dont on vient de parler.

J'ai été dernièrement, c'est-à-dire, cet été 1778, à Clennom pour m'informer de ce qu'étoient devenus la femelle zèbre & son poulain, & on m'a dit que la mère étoit morte, & que le poulain avoit été envoyé à une terre assez éloignée de Milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en a jamais rien résulté. »

Je ferai cependant, sur ces faits, une légère observation, c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, & qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle étoit en meilleure disposition que les autres fois; il faudroit d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne, pour décider si

le zèbre eſt plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiqueroit qu'il eſt auſſi près que le cheval, de l'eſpèce de l'âne; car on ſait que le cheval produit avec l'âneſſe, & que l'âne produit avec la jument; mais il reſte à reconnoître, par l'expérience, ſi le cheval ne produiroit pas auſſi-bien que l'âne avec la femelle zèbre, & ſi le zèbre mâle ne produiroit pas avec la jument & avec l'âneſſe. C'eſt au cap de Bonne-eſpérance où l'on pourroit tenter ces accouplemens avec ſuccès.



DES BŒUFS.

Je dois ici rectifier une erreur que j'ai faite au sujet de l'accroissement des cornes des bœufs, vaches & taureaux : on m'avoit assuré, & j'ai dit *(vol. IV, page 459)*, qu'elles tombent à l'âge de trois ans, & qu'elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus ; ce fait n'est vrai qu'en partie ; il est fondé sur une méprise dont M. Forster a recherché l'origine : voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

« A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très-mince se sépare de la corne : cette lame, qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de bon papier commun, se gerce dans toute sa longueur, &, au moindre frottement, elle tombe ; mais la corne subsiste, ne tombe pas en entier, & n'est pas remplacée par une autre : c'est une simple exfoliation, d'où se forme cette espèce de bourrelet qui se trouve depuis

depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des taureaux, des bœufs & des vaches, & chaque année suivante un nouveau bourrelet est formé par l'accroissement & l'addition d'une nouvelle lame conique de cornes, formée dans l'intérieur de la corne immédiatement sur l'os qu'elle enveloppe, & qui pousse le cône, corné de trois ans, un peu plus avant. Il semble donc que la lame mince, exfoliée au bout de trois ans, formoit l'attache de la corne à l'os frontal, & que la production d'une nouvelle lame intérieure, force la lame extérieure qui s'ouvre par une fissure longitudinale, & tombe au premier frottement; le premier bourrelet formé, les lames intérieures suivent d'année en année, & pousse la corne triennale plus avant, & le bourrelet se détache de même par le frottement; car on observe que ces animaux aiment à frotter leurs cornes contre les arbres ou contre les bois dans l'étable. Il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs & les vaches puissent y frotter leurs cornes; sans cette

précaution, ils prétendent avoir remarqué que ces animaux se battent entr'eux par les cornes, & cela parce que la démangeaison qu'ils y éprouvent, les force à chercher les moyens de la faire cesser; ce poteau sert aussi à ôter les vieux poils qui, poussés par les nouveaux, causent des démangeaisons à la peau de ces animaux.»

Ainsi, les cornes du bœuf sont permanentes, & ne tombent jamais en entier que par accident, & quand le bœuf se heurte avec violence contre quelque corps dur; & lorsque cela arrive, il ne reste qu'un petit moignon qui est fort sensible pendant plusieurs jours, &, quoiqu'il se durcisse, il ne prend jamais d'accroissement, & l'animal est écorné pour toute la vie.*

* Note communiquée par un anonyme.



DE L'AUROCHS & DU BISON.

M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, & que les aurochs, qui étoient en Prusse & sur les confins de la Lithuanie, ont péri pendant la dernière guerre ; mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le Prince Demetrius Cantemir en parle dans sa description de la Moldavie *(partie I.re chapitre VII).* « Sur les montagnes occidentales de la Moldavie, on trouve, dit-il, un animal que l'on appelle *zimbr*, & qui est indigène dans cette contrée ; il est de la grandeur d'un bœuf commun, mais il a la tête plus petite, le cou plus long, le ventre moins replet & les jambes plus longues ; ses cornes sont minces, droites, dirigées en haut, & leurs extrémités, qui sont assez pointues, ne sont que très-peu tournées en dehors : cet animal est d'un naturel

farouche, il est très-léger à la course; il gravit, comme les chèvres, sur les rochers escarpés, & on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans les armes de la Moldavie par *Pragosh*, le premier Prince du pays; ” & comme le bison s'appelle en Polonois, *zurb*, qui n'est pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le même animal que le bison; car le Prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, & n'est pas naturel à ce climat, tandis qu'il assure que le zimbr se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique & les bœufs à bosse de l'Asie ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces séparées, puisqu'ils produisent ensemble; cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mê-

lent, & que, par ce mêlange, ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations; par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes qui sont très-remarquables par leur longueur & par la régularité de leur figure; ces cornes n'ont qu'une légère courbure; & leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds, & quelquefois de trois pieds & demi : elles sont toutes très-régulièrement contourées, & d'une forme absolument semblable; en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entr'eux par ce caractère, qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a, en Amérique, une variété constante. Nous donnons ici la figure *(pl. 3)* d'une tête qui nous a été communiquée par un Savant de l'Université d'Édimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué*, & c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Char-

levoix, *tome III*, *page* 132, & que nous avons cité *page* 328, *volume XI*. On voit, par la grandeur & la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère par ce caractère du bison dont nous avons donné la figure, *supplément*, *tome III*, *planche V*, dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé à la latitude de 70 degrés près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue & plus touffue que celle des bisons qui habitent des contrées plus tempérées; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil ou plutôt la laine sous le cou & le ventre descend jusqu'à terre : il se nourrit de mousse blanche ou lichen comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base, ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête qui est longue de deux pieds quatre pouces & demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle, entre leur extrémité, est de deux pieds cinq pouces & demi; la tête est



LA TÊTE DU BISON MUSQUÉ.



si large, que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied françois. Nous renvoyons, pour le reste de la description de cet animal, à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix, & que nous avons citée dans la note de la *page* 328, *volume XI.* M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenoit parfaitement à cet animal.

J'ai dit, *page* 58, *supplément*, *volume III*, que, m'étant informé s'il subsistoit encore des bisons en Écosse, on m'avoit répondu qu'on n'en avoit point de mémoire. M. Forster m'écrit à ce sujet que je n'ai pas été pleinement informé. « La race des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Écosse, où les Seigneurs, & particulièrement le Duc de Hamilton, le Duc de Queenbury; &, parmi les Pairs Anglois, le Comte de Tankarville, ont conservé dans leurs parcs de Chatelherault & de Drumlasrrig en Écosse, & de Chillingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race de bisons sauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancê-

tres, par leur férocité & leur naturel sauvage; au moindre bruit, ils prennent la fuite, & courent avec une vîtesse étonnante, &, lorsqu'on veut s'en procurer quelqu'un, on est obligé de les tuer à coups de fusil; mais cette chasse ne se fait pas toujours sans danger; car, si on ne fait que blesser l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sus sur les chasseurs, & les perceroit de ses cornes, s'ils ne se trouvoient pas les moyens de l'éviter, soit en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des habitations, lorsque la faim & la disette, en hiver, les force à venir prendre le foin qu'on leur fournit sous des hangars. Ces bisons sauvages ne se mêlent jamais avec l'espèce de nos bœufs; ils sont blancs sur le corps, & ont le museau & les oreilles noires; leur grandeur est celle d'un bœuf commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues & les cornes plus belles; les mâles pèsent environ cinq cens trente livres, & les

femelles environ quatre cens; leur cuir eſt meilleur que celui du bœuf commun; mais ce qu'il a de ſingulier, c'eſt que ces biſons ont perdu, par la durée de leur domeſticité, les longs poils qu'ils portoient autrefois. Boëtius dit, *Gignere ſolet ea ſilva boves candidiſſimos in formam leonis jubam habentes, &c. Deſcr. regni Scotiæ, fol. xj.* Or, à préſent, ils n'ont plus cette jube ou crinière de longs poils, & ſont par-là devenus différens de tous les biſons qui nous ſont connus.



DU BUFFLE.

J'ai reçu, au ſujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de Monſignor Caëtani, de Rome; cet illuſtre Prélat y a joint une critique très-honnête & très-judicieuſe de quelques mépriſes qui m'étoient échappées, & dont je m'empreſſe de lui témoigner toute ma reconnoiſſance, en mettant ſous les yeux du Public ſes ſavantes remarques qui répandront plus de lumières que je n'avois pu le faire ſur l'hiſtoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit * que, *quoique le buffle ſoit aujourd'hui commun en Grèce & domeſtique en Italie, il n'étoit connu ni des Grecs, ni des Romains, & qu'il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples; que le mot même de buffle indique une origine étrangère, & n'a de racine ni dans la langue Grecque, ni*

* *Tome XI, page 284.*

dans la latine . . . . Que c'est mal-à-propos que les Modernes lui ont appliqué le nom de bubalus, *qui, en Grec & en latin, indique, à la vérité, un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens. Qu'enfin, si l'on vouloit rapporter le bubalus à un genre, il appartiendroit plutôt à celui des chèvres ou gazelles, qu'à celui du bœuf ou du buffle.*

Monsignor Caëtani observe, « que Robert Étienne, dans le *Thesaurus linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par lesquels on voit que les bœufs, sous le genre desquels les buffles sont compris, étoient nommés d'un nom presque semblable au nom Italien *buphalo : bupharus dicitur terra quæ arari facile potest ; nam Pharos aratio est, sed & bovis epitheton.* Le même Étienne dit que le mot *bupharus* étoit l'épithète que l'on donnoit à Hercule, parce qu'il mangeoit des bœufs entiers. Tout le monde connoît la célèbre fête des Athéniens, appelée *buphonia*, qui se célébroit après les Mystères en immolant un bœuf, »

dont le facrifice mettoit tellement fin à tout carnage, que l'on condamnoit jufqu'au couteau qui avoit donné la mort au bœuf immolé. Perfonne n'ignore que les Grecs changeoient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec *nabu* en *labu*. Hérodote fe fert du mot *labunifus*, que Bérofe dit *nabunifus*, comme nous l'enfeigne Scaliger, *de emendatione temporum, cap. VI*, & les fragmens de Bérofe. De même la parole grecque *mneymon* fe changeoit en *mleymon*; on peut confulter là-deffus Pitifcus, *Lexicon, litt. n*; d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvoit s'écrire & fe prononcer en grec *bupholia*. Pitifcus, *Lexicon, antiquit. Rom. litt. l*, dit : les Romains employèrent fouvent la lettre *l* en place de l'*r*, à caufe de la plus douce prononciation de la dernière; d'où Calpurnius, au vers 39 de fa première églogue, met *flaxinea* au lieu de *fraxinea*; & il eft très-vraifemblable qu'il s'eft autorifé, pour ce changement, fur d'anciens manufcrits. Le même Pitifcus dit encore que Bochart, dans fa Géographie, raffemble une grande quantité d'exemples de ce

changement de *r* en *l*; enfin Moreri, dans ſon Dictionnaire, lettre *r*, dit clairement que la lettre *r* ſe change en *l*, comme *capella* de *caper*. D'après toutes ces autorités, il eſt difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne ſoit le même que *buphalus*; d'où il ſuit que ce mot a une racine dans la Langue grecque.

Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *de cauſis Linguæ latinæ*, qu'il fut un temps, où, au lieu de la lettre *f*, on écrivoit & on prononçoit *b*, comme *bruges* pour *fruges*; on trouve auſſi dans Ciceron, *fremo* qui vient du grec *bremo*; & enfin Nonius Marcellus, de *doctorum indagine*, met *ſiphilum* pour *ſibilum*. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que les Latins ont pu nommer cet animal *bubalus*, & qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, & les Italiens *bufalo*. La Langue italienne eſt pleine de mots latins corrompus; elle a ſouvent changé en *f* le *b* latin; c'eſt ainſi qu'elle a fait *bifolco* de *bibulcus*; *tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus*; &, comme il a été démontré ci-deſſus, *buphalus* n'eſt autre

choſe que le *bupharus* ; ce qui prouve la racine du nom buffle dans les Langues grecque & latine. »

Monſignor Caëtani montre ſans doute ici la plus belle érudition ; cependant nous devons obſerver qu'il prouve beaucoup mieux la poſſibilité de dériver le nom de buffle de quelques mots des langues Grecque & Latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en uſage chez les Latins ou les Grecs ; le mot *bupharos* ſignifie proprement un champ labourable, & n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun : quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus*, & non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit, *que le buffle, natif des pays les plus chauds de l'Afrique & des Indes, ne fut transporté & naturaliſé en Italie, que vers le ſeptième ſiècle.* Monſignor Caëtani obſerve, « que la nature même de cet animal donne le droit de douter qu'il puiſſe être originaire de l'Afrique, pays chaud & aride qui ne convient point au buffle, puiſ-

qu'il ſe plaît ſingulièrement dans les marais & dans l'eau, où il ſe plonge volontiers pour ſe rafraîchir : reſſource qu'il trouveroit difficilement en Afrique. Cette conſidération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu que fait M. de Buffon lui-même à l'article du chameau, qu'il n'y a point de bœufs en Arabie, à cauſe de la ſécheresſe du pays, d'autant plus que le bœuf ne paroît pas auſſi amant de l'eau que le buffle. Les marais-pontins & les maremmes de Sienne ſont, en Italie, les lieux les plus favorables à ces animaux. Les marais-pontins ſur-tout paroiſſent avoir été preſque toujours la demeure des buffles ; ce terrein humide & marécageux paroît leur être tellement propre & naturel, que de tout temps le Gouvernement a cru devoir leur en aſſurer la jouiſſance. En conſéquence, les Papes, de temps immémorial, ont fixé & déterminé une partie de ces terreins qu'ils ont affectés uniquement à la nourriture des buffles ; j'en parle d'autant plus ſavamment que ma famille, propriétaire deſdits terreins, a toujours été obligée, & l'eſt encore

aujourd'hui, par des bulles des Papes, à les conserver uniquement pour la nourriture des buffles, sans pouvoir les ensemencer. »

Il est très-certain que, de toute l'Italie, les marais-pontins sont les cantons les plus propres aux buffles; mais il me semble que Monsignor Caëtani raisonne un peu trop rigoureusement, quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux, comme aimant trop l'eau & les marécages pour être naturels à un climat si chaud, parce qu'on prouveroit, par le même argument, que l'hippopotame ou le rhinocéros n'appartiennent point à l'Afrique. C'est encore trop étendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie, à raison de la sécheresse du pays & du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique; comme si toutes les contrées de l'Afrique étoient des Arabies, & comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaire, de la Gambra, comme si l'antique *Palus*

tritonides n'étoient pas des lieux humides, & tout auſſi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais-pontins.

« En reſpectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne conçoit pas pourquoi il ſoutient impoſſible la perfection de l'eſpèce du buffle en Italie. M. de Buffon ſait mieux que perſonne, que preſque tous les animaux éprouvent des changemens dans leur organiſation, en changeant de climat, ſoit en bien, ſoit en mal, & cela peu ou beaucoup. La *gibbe* ou boſſe eſt extrêmement commune en Arabie ; la rachétide eſt une maladie preſque univerſelle pour les bêtes dans ces climats ; le chameau, le dromadaire, le rhinocéros & l'éléphant lui-même en ſont ſouvent attaqués. . . .

Quoique M. de Buffon, dans ſon article du buffle, ne faſſe point mention de l'odeur de muſc de ces animaux, il n'en eſt pas moins vrai que cette odeur forte eſt naturelle & particulière au buffles. J'ai même formé le projet de tirer le

musc des excrémens du buffle, à peu-près comme en Égypte on fait le sel ammoniac avec l'urine & les excrémens du chameau *(b)*. L'exécution de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État ecclésiastique, sont dans les fiefs de ma famille. . . .

J'observe encore, au sujet des bœufs intelligens des Hottentots, dont parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les buffles qui sont dans les marais-pontins, dont la mémoire passe pour une chose unique. . . .

Au reste, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi intéressant & très-utile, n'ait jamais été peint ni gravé, tandis que Salvator Rosa & Étienne Bella nous ont laissé des pein-

---

(b) Nota. On tire le sel ammoniac, par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit; & ce n'est assurément pas par les mêmes moyens que l'on pourroit extraire la partie odorante & musquée des excrémens du buffle.

tures & gravures de différens animaux d'Italie. Il étoit ſans doute réſervé au célèbre reſtaurateur de l'Hiſtoire Naturelle, de l'enrichir le premier de la gravure de cet animal, encore très-peu connu. »

Dans un ſupplément à ces premières réflexions, que m'avoit envoyé M. Caëtani, il ajoute de nouvelles preuves, ou du moins d'autres conjectures ſur l'ancienneté des buffles en Italie, & ſur la connoiſſance qu'en avoient les Latins, les Grecs & même les Juifs; quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'Hiſtoire Naturelle, ils peuvent y répandre quelques lumières; & c'eſt dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnoiſſance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

« Je crois, dit M. Caëtani, avoir prouvé, par les réflexions précédentes, que le buffle étoit connu des Grecs & des Latins, & que ſon nom a racine

dans ces deux Langues *(c)* : quant à la latine, j'invoque encore en ma faveur l'autorité de Du Cange, qui, dans ſon Gloſſaire, dit au mot *bubalus*; *bubalus*, *bufalus*, *buflus*; il cite ce vers du ſeptième livre du quatrième poëme de Venance, évêque de Poitiers, célèbre Poëte du cinquième ſiècle.

Seu validi bufali ferit inter cornua campum.

Pour le mot *buflus*, il eſt tiré de *Albertus Aquenſis*, *lib. II*, *cap.* XLIII; de Jules Scaliger, *Exercit.* 206, *n.°* 3, & de Lindembrogius, *ad Ammiani*, *lib. XXII*, *&c.* comme on peut le voir dans Du Cange. Il eſt bien vrai que le cinquième ſiècle n'eſt pas celui de la belle latinité; cependant, comme il ne s'agit pas ici de la pureté & de l'élégance de la Langue, mais d'un point ſeulement grammatical, il ne s'enſuit pas

(c) M. Caëtani a bien prouvé que le nom de buffle peut avoir ſa racine dans les deux Langues; mais non pas que ce même nom ait été d'uſage chez les Grecs & les Romains, ni par conſéquent que le buffle en ait été connu.

moins que cet exemple indique un grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens, & du *buffle* des François. Cette relation eſt encore prouvée d'une manière plus formelle, par un paſſage de Pline, au ſujet de l'uſage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

Une dernière obſervation ſur la Langue grecque, c'eſt que le texte le plus précis en faveur du ſentiment de M. de Buffon, eſt certainement celui de Bochart, qui, dans ſon *Hierozoicon; pars I, lib. III, cap. XXII*, dit, *vocem græcam bubalon eſſe capræ ſpeciem*; mais il eſt évident que cette autorité eſt la même que celle d'Ariſtote, auſſi-bien que d'Aldrovande & de Jonſton qui ont dit la même choſe d'après ce Philoſophe.

Au reſte, il eſt facile de démontrer que la connoiſſance du buffle remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les Interprètes & les Commentateurs hébreux s'accordent tous à dire qu'il en eſt fait mention dans le Pentateuque même. Selon eux, le mot *jachmur* ſigni-

ſie *buffle*. Les Septantes, dans le *Deute-ronome*, donnent la même interprétation en traduiſant *jachmur* par *bubalus*; & de plus, la tradition conſtante des Hébreux a toujours été que le jachmur étoit le buffle : on peut voir, ſur cela, la verſion italienne de la Bible, par Deodati, & celle d'Antoine Brucioli, qui a précédé Deodati. . . . Une autre preuve que les Juifs ont connu de tout temps le buffle, c'eſt qu'au premier livre des Rois, *chap. IV, v. 22 & 23*, il eſt dit qu'on en ſervoit ſur la table de Salomon; &, en effet, c'étoit une des viandes ordonnées par la légiſlation des Juifs, & cet uſage ſubſiſte encore aujourd'hui parmi eux. . . . *Les Juifs*, comme le dit fort bien M. de Buffon, *ſont les ſeuls à Rome qui tuent le buffle dans leurs boucheries*; mais il eſt à remarquer qu'ils ne le mangent guère qu'avec l'aſſaiſonnement des choux, & ſur-tout le premier jour de leur année, qui tombe toujours en Septembre ou Octobre, fête qui leur eſt ordonnée au chapitre XII de l'Exode, *verſ.* 14. . . Pline l'a dit expreſſément, *carnes buba-*

las, additis caulis, magno ligni compendio percoquunt, liv. XXIII, chap. VII. Ce texte eſt formel, &, en le rapprochant de l'uſage conſtant & perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Pline n'ait voulu parler du buffle. . . . Cet uſage des Juifs de Rome, eſt ici du plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, ſont inconteſtablement les plus anciennes de toutes les familles romaines; depuis Titus juſqu'à préſent, ils n'ont jamais quitté Rome, & leur *Ghetto* eſt encore aujourd'hui le même quartier que Juvenal dit qu'ils habitoient anciennement. Ils ont conſervé précieuſement toutes leurs coutumes & uſages; & quant à celle d'aſſaiſonner la viande du buffle avec les choux, la raiſon y a peut-être autant de part que la ſuperſtition : le chou, en hébreu, s'appelle *cherub*, expreſſion qui ſignifie auſſi multiplication. Ce double ſens leur ayant fait imaginer que le chou étoit favorable à la multiplication, ils ont affecté ce légume à leur premier repas annuel, comme étant un bon augure pour croître &

multiplier, ſelon le paſſage de la *Genèſe (d).*

Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connoiſſance du buffle, on peut encore la conſtater par des monumens authentiques : il eſt vrai que ces monumens ſont rares ; mais leur rareté vient ſans doute du mépris que les Grecs avoient pour les ſuperſtitions égyptiennes, comme nous l'enſeigne Hérodote : mépris qui ne permit pas aux artiſtes Grecs de s'occuper d'un Dieu auſſi laid & auſſi vil à leurs yeux, que l'étoit un bœuf ou un buffle. . . . Les Latins, ſerviles imitateurs des Grecs, ne trouvant point de modèles de cet animal,

(*d*) Nous ne conteſterons pas à M. Caëtani que le mot Hébreu *cherub* ne ſignifie un chou; mais, comme on ſait d'ailleurs que le mot *cherub* ſignifie un bœuf, que, de plus, nous avons traduit ce même mot *cherub*, par *cherubin*, il paroîtroit aſſez ſingulier de trouver dans un même mot un chou, un bœuf & un ange, ſi l'on ne ſavoit que la Langue hébraïque eſt ſi peu abondante en termes diſtinctifs, que le même terme déſigne très - ſouvent des choſes toutes différentes.

animal, le négligèrent également, en ſorte que les monumens, qui portent l'empreinte de cet animal, ſont très-rares. . . . Mais leur petit nombre ſuffit pour conſtater ſon ancienne exiſtence dans ces contrées. Je poſsède moi-même une tête antique de buffle, qui a été trouvée dernièrement dans une fouille à la maiſon de plaiſance de l'Empereur Adrien, à Tivoli. Cette tête eſt un morceau d'autant plus précieux, qu'il eſt unique dans Rome, & fait d'ailleurs par mains de maître. Il eſt très-vrai qu'on ne connoît aucun autre morceau antique qui repréſente le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait beaucoup qui portent différens animaux. . . .

M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de ſculpture aura été fait ſans doute ſur un buffle d'Égypte, ou de quelqu'autre pays, & non à Rome ni en Italie. Mais, en ſuppoſant ce fait, dont il eſt preſque impoſſible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en réſultera pas moins que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans

une ſuperbe maiſon de plaiſance d'Em-
percur, ſans lui avoir donné un nom
& que par conſéquent ils en avoient
connoiſſance.

La tête dont il s'agit eſt ſi parfaite-
ment régulière, qu'elle paroît avoir été
moulée ſur une tête naturelle de buffle
de la manière que l'hiſtoire rapporte que
les Égyptiens mouloient leurs ſtatues sur
les cadavres mêmes.

Au reſte, je ſoumets encore ces nouvel-
les obſervations aux lumières ſupérieures
de M. de Buffon ; je n'oſe pas me flatter que
chacune de mes preuves ſoit déciſive ; mais
je penſe que toutes enſemble établiſſent
que le buffle étoit connu des Anciens,
propoſition contraire à celle de l'illuſtre
Naturaliſte, que je n'ai pas craint de
combattre ici. J'attends de ſon indul-
gence le pardon de ma témérité, &
permiſſion de mettre ſous ſes yeux quel-
ques particularités du buffle, dont il n'a
peut-être pas connoiſſance, & qui ne
ſauroient être indifférentes pour un Phi-
loſophe comme lui, qui a conſacré ſa
vie à admirer & publier les merveilles
de la Nature.

L'aversion du buffle pour la couleur rouge, est générale dans tous les buffles de l'Italie, sans exception ; ce qui paroît indiquer que ces animaux ont les nerfs optiques, plus délicats que les quadrupèdes connus. La foiblesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet animal paroît souffrir impatiemment la lumière ; il voit mieux la nuit que le jour, & sa vue est tellement courte & confuse, que si, dans sa fureur, il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas rencontré ; car le buffle le cherche des yeux de tous côtés, sans s'appercevoir qu'il en est tout voisin. . . .

Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls & d'eux-mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cinquante milles, comme de Rome aux Marais-pontins. Les gardiens des jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, &, pour leur apprendre à connoître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du chant,

en les careſſant en même temps ſous le menton. Ces jeunes buffles s'inſtruiſent ainſi en peu de temps, & n'oublient jamais ce nom, auquel ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils ſe trouvent mêlés parmi un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'entendre ce nom cadencé, eſt telle, que, ſans cette eſpèce de chant, il ne ſe laiſſe point approcher étant grand, ſur-tout la femelle pour ſe laiſſer traire *(e)*, & ſa férocité naturelle ne lui permettant pas de ſe prêter à cette extraction artificielle de ſon lait, le gardien, qui veut traire la buffle, eſt

(e) Voyez ce que j'ai dit, *ſupplément, volume III, page* 64, de cette répugnance de la femelle buffle à ſe laiſſer traire, & ſur le moyen ſingulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui eſt de lui mettre la main & le bras dans la vulve pendant tout le temps de l'extraction du lait. Cette pratique, du cap de Bonne-eſpérance, n'eſt pas parvenue juſqu'à Rome; d'ailleurs, comme ce volume de ſupplément n'a paru qu'en 1776, il paroît que M. Caëtani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'eſt pas très certain.

obligé de tenir ſon petit auprès d'elle, ou, s'il eſt mort, de la tromper en couvrant de ſa peau un autre petit buffle quelconque ; ſans cette précaution, qui prouve, d'un côté, la ſtupidité de la buffle, &, de l'autre, la fineſſe de ſon odorat, il eſt impoſſible de la traire. Si donc la buffle refuſe ſon lait, même à un autre petit buffle que le ſien, il n'eſt pas étonnant qu'elle ne ſe laiſſe point teter par le veau, comme le remarque très-bien M. de Buffon.

Cette circonſtance de l'eſpèce de chant, néceſſaire pour pouvoir traire la buffle femelle, rappelle ce que dit le Moine Bacon dans ſes obſervations (*Voyage en Aſie par Bergeron, tome II*), qu'après Moal & les Tartares vers l'orient, *il y a des vaches qui ne permettent pas qu'on les traie, à moins qu'on ne chante ;* il ajoute enſuite, *que la couleur rouge les rend furieuſes, au point qu'on riſque de perdre la vie, ſi l'on ſe trouve autour d'elles.* Il eſt indubitable que ces vaches ne ſont autre choſe que des buffles ; ce qui prouve encore que cet animal n'eſt pas excluſivement des climats chauds.

La couleur noire & le goût désagréable de la chair de buffle, donneroient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaises qualités; mais, au contraire, il est fort bon, conservant seulement un petit goût musqué qui tient de celui de la noix muscade. On en fait du beurre excellent, il a une saveur & une blancheur supérieures à celui de la vache; cependant on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il est trop dispendieux; mais on y fait une grande consommation du lait préparé d'autres manières. Ce qu'on appelle communément œufs de buffles, sont des espèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs, qui sont d'un manger très-délicat. Il y a une autre espèce de fromage que les Italiens nomment *provatura*, qui est aussi fait de lait de buffle; il est d'une qualité inférieure au premier; le menu peuple en fait grand usage, & les gardiens des buffles ne vivent presque qu'avec le laitage de ces animaux.

Le buffle est très-ardent en amour; il combat avec fureur pour la femelle.

&, quand la victoire la lui a aſſurée il cherche à en jouir à l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps, & une ſeule fois l'année; elle a quatre mamelles, & néanmoins ne produit qu'un ſeul petit, ou ſi par haſard elle en fait deux, ſa mort eſt preſque toujours la ſuite de cette fécondité; elle produit deux années de ſuite, & ſe repoſe la troiſième, pendant laquelle elle demeure ſtérile, quoiqu'elle reçoive le mâle; ſa fécondité commence à l'âge de quatre ans, & finit à douze. Quand elle entre en chaleur, elle appelle le mâle par un mugiſſement particulier, & le reçoit étant arrêtée; au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

Quoique le buffle naiſſe & ſoit élevé en troupeau, il conſerve cependant ſa férocité naturelle, en ſorte qu'on ne peut s'en ſervir à rien, tant qu'il n'eſt pas dompté: on commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir diſtinguer les buffles d'un troupeau de ceux d'un autre. . . . La marque eſt ſuivie de la caſtration qui ſe fait à l'âge

de quatre ans, non par compreſſion des teſticules, mais par inciſion & amputation. Cette opération paroît néceſſaire pour diminuer l'ardeur violente & furieuſe que le buffle montre aux combats, & en même temps le diſpoſer à recevoir le joug pour les différens uſages auxquels on veut l'employer. . . . Peu de temps après la caſtration, on leur paſſe un anneau de fer dans les narines. . . . Mais la force & la férocité du buffle exige beaucoup d'art pour parvenir à lui paſſer cet anneau. Après l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelace dans ſes jambes, les hommes, deſtinés à cela, ſe jettent ſur lui pour lui lier les quatre pieds enſemble, & lui paſſent dans les narines l'anneau de fer; ils lui délient enſuite les pieds, & l'abandonnent à lui-même; le buffle furieux court de côté & d'autre, &, en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à ſe débarraſſer de cet anneau; mais, avec le temps, il s'accoutume inſenſiblement, & l'habitude, autant que la douleur, l'amènent à l'obéiſſance; on le conduit avec une corde que l'on atta-

che à cet anneau qui tombe de lui-même par la ſuite, au moyen de l'effort continuel des conducteurs, en tirant la corde; mais alors l'anneau eſt devenu inutile, car l'animal, déjà vieux, ne ſe refuſe plus à ſon devoir. . . .

Le buffle paroît encore plus propre que le taureau à ces chaſſes, dont on fait des divertiſſemens publics, ſur-tout en Eſpagne. Auſſi les ſeigneurs d'Italie, qui tiennent des buffles dans leurs terres, n'y emploient que ces animaux. . . . La férocité naturelle du buffle s'augmente lorſqu'elle eſt excitée, & rend cette chaſſe très-intéreſſante pour les ſpectateurs. En effet, le buffle pourſuit l'homme avec acharnement juſque dans les maiſons dont il monte les eſcaliers avec une facilité particulière; il ſe préſente même aux fenêtres d'où il ſaute dans l'arène, franchiſſant encore les murs, lorſque les cris, redoublés du peuple, ſont parvenus à le rendre furieux. . . .

J'ai ſouvent été témoin de ces chaſſes, qui ſe font dans les fiefs de ma famille. Les femmes même ont le courage de ſe préſenter dans l'arène; je me ſou-

viens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

La fatigue & la fureur du buffle, dans ces ſortes de chaſſes, le fait ſuer beaucoup ; ſa ſueur abonde d'un ſel extrêmement âcre & pénétrant, & ce ſel paroît néceſſaire pour diſſoudre la craſſe dont ſa peau eſt preſque toujours couverte. . . .

Le buffle eſt, comme l'on ſait, un animal ruminant, & la rumination étant très-favorable à la digeſtion, il s'enſuit que le buffle n'eſt point ſujet à faire des vents. L'obſervation en avoit déjà été faite par Ariſtote, dans lequel on lit: *nullum cornutum animal pedere*. . . .

Le terme de la vie du buffle eſt à-peu-près le même que celui de la vie du bœuf, c'eſt-à-dire, à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-cinq ans ; les dents lui tombent aſſez communément quelque temps avant de mourir. En Italie, il eſt rare qu'on leur laiſſe terminer leur carrière ; après l'âge de douze ans, on eſt dans l'uſage de les engraiſſer, & de les vendre enſuite aux Juifs de Rome : quelques habitans de

la campagne, forcés par la misère, s'en nourrissent aussi. Dans la terre de Labour du royaume de Naples, & dans le patrimoine de Saint-Pierre, on en fait un débit public deux fois la semaine. Les cornes du buffle sont recherchées & fort estimées; la peau sert à faire des liens pour les charrues, des cribles & des couvertures de coffres & de malles; on ne l'emploie pas, comme celle du bœuf, à faire des semelles de souliers, parce qu'elle est trop pesante, & qu'elle prend facilement l'eau. . . .

Dans toute l'étendue des Marais-pontins, il n'y a qu'un seul village qui fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles: ce village s'appelle *Cisterna*, parce qu'il est dans une pleine où l'on n'a que de l'eau de cîterne, & c'est l'un des fiefs de ma famille. . . . Les habitans, adonnés presque tous à garder des troupeaux de buffles, sont en même temps les plus adroits & les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus. . . .

Quoique le buffle soit un animal fort & robuste, il est cependant délicat, en sorte qu'il souffre également de l'excès

de la chaleur, comme de l'excès du froid; auſſi, dans le fort de l'été, le voit-on chercher l'ombre & l'eau, &, dans l'hiver, les forêts les plus épaiſſes. Cet inſtinct ſemble indiquer que le buffle eſt plutôt originaire des climats tempérés, que des climats très-chauds ou très-froids.

Outre les maladies qui lui ſont communes avec les autres animaux, il en eſt une particulière à ſon eſpèce, & dont il n'eſt attaqué que dans ſes premières années. . . . Cette maladie s'appelle *Barbone*, expreſſion qui a rapport au ſiége le plus commun du mal, qui eſt à la gorge & ſous le menton. J'ai fait, en dernier lieu, un voyage exprès pour être témoin du commencement, des progrès & de la fin de cette maladie; je me ſuis même fait accompagner d'un Chirurgien & d'un Médecin, afin de pouvoir l'étudier, & acquérir une connoiſſance préciſe & raiſonnée de ſa cauſe, ou du moins de ſa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une deſcription exacte & ſyſtématique; mais, ayant été averti trop tard, & la maladie, qui ne dure

que neuf jours, étant déjà cessée, je n'ai pu me procurer d'autres lumières que celles qui résultent de la pratique & de l'expérience des gardiens des troupeaux de buffles. . . .

Les symptomes de cette maladie sont très-faciles à connoître, du moins quant aux extérieurs. La lacrymation est le premier; l'animal refuse ensuite toute nourriture; presque en même temps sa gorge s'enfle considérablement, & quelquefois aussi le corps se gonfle en entier; il boite tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière; la langue est en partie hors de la gueule, & est environnée d'une écume blanche que l'animal jette au-dehors. . . .

Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles; car, en peu d'heures, ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés de la maladie, & meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, presque tous les jeunes buffles, qui n'ont pas atteint leur troisième année, en sont attaqués, &, s'ils ne sont âgés que d'un an, ils périssent presque tous; dans ceux qui sont âgés de deux

ans, il y en a beaucoup qui n'en sont pas atteints, & même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont malades; enfin, dès que les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils sont presque sûrs d'échapper, car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient attaqués, & il n'y a pas d'exemple qu'au-dessus de trois ans, aucuns de ces animaux ait eu cette maladie : elle commence donc par les plus jeunes, comme étant les plus foibles, & ceux qui tettent encore en sont les premières victimes; lorsque la mère, par la finesse de son odorat, sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le condamner, en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une rapidité extraordinaire; en neuf jours au plus, un troupeau de jeunes buffles, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux qui prennent le mal dans les six premiers jours, périssent assez souvent presque tous; au lieu que ceux qui n'en sont attaqués que dans les trois derniers jours, échappent assez souvent; parce que, depuis le sixième jour de

l'épizootie, la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi dire, sa victime d'expiation. . . .

Elle n'a point de saison fixe, seulement elle est plus commune & plus dangereuse au printemps & en été, qu'en automne & en hiver. . . . . Une observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsqu'après les chaleurs, il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nouvelle; ce qui sembleroit prouver que sa cause est une surabondance de chyle & de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau, dont la saveur & la fraîcheur invitent les petits buffles à s'en rassasier au-delà du besoin. Une expérience vient à l'appui de cette réflexion; les jeunes buffles, auxquels on a donné une nourriture saine & copieuse pendant l'hiver, s'abandonnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont pas attaqués autant que les autres, & meurent en plus petit nombre. Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que

dans les années humides ; & ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur la cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède ; on les conduit sur les montagnes où la pâture est moins abondante que dans la plaine, ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal, sans le guérir. Envain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté les différens remèdes que leur a pu suggérer leur bon sens naturel & leurs foibles connoissances ; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de feu, ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve & de mer, ils ont séparé du troupeau ceux qui étoient infectés, afin d'empêcher la communication du mal ; mais tout a été inutile : la contagion gagne également tous les troupeaux ensemble & séparément ; la mortalité est toujours la même : le seul changement de pâturage semble y apporter quelque foible adoucissement, & encore est-il presque insensible. . . .

La chair des buffles morts du *Barbone*, est dans un état de demi-putréfaction. Elle a été reconnue si dange-

reuſe, qu'elle a réveillé l'attention du Gouvernement, qui a ordonné, ſous des peines très-ſévères, de l'enterrer, & qui a défendu d'en manger. . . .

Quoique cette maladie ſemble particulière aux buffles, elle ne laiſſe pas de ſe communiquer aux différens animaux qu'on élève avec eux, comme poulains, faons & chevreaux, ce qui lui donne tous les caractères d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le ſeul contact de la peau de ceux qui ſont morts, ſuffiſent pour infecter ces animaux qui ont les mêmes ſymptomes, & bientôt la même fin. . . . Et même le cochon eſt ſujet à la prendre ; il en eſt attaqué de la même manière & dans le même temps, & il en eſt ſouvent la victime ; il y a cependant quelque différence, à ce ſujet, entre le buffle & le cochon ; 1.° le buffle n'eſt aſſailli par ce mal qu'une ſeule fois dans ſa vie, & le cochon l'eſt juſqu'à deux fois dans la même année ; de manière que celui qui a eu le *barbone* en avril, l'a ſouvent une ſeconde fois en octobre ; 2.° il n'y a pas d'exemple qu'un buffle au-deſſus de

trois ans, en ait été attaqué, & le cochon y eſt ſujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorſqu'il eſt parvenu à ſon entier accroiſſement; 3.° l'épizootie ne dure que neuf jours au plus dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce ſa fureur ſur le cochon pendant quinze jours, & encore au-delà; mais cette maladie n'eſt pas naturelle à ſon eſpèce, & ce n'eſt que par ſa communication avec les buffles, qu'il en eſt attaqué.

Le *Barbone* étant preſque la ſeule maladie dangereuſe pour le buffle, & étant en même temps ſi meurtrière, que, ſur cent de ces animaux qui en ſont attaqués dans leur première année, il eſt rare qu'elle en épargne une vingtaine; il ſeroit de la dernière importance de découvrir la cauſe de cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites juſqu'à préſent, ſont inſuffiſantes, parce qu'elles n'ont pu être que ſuperficielles.... Mais je me propoſe, dès que cette épizootie ſe manifeſtera de nouveau, d'aller une ſeconde fois ſur les lieux, pour l'examiner avec des perſonnes de l'art, afin

de pouvoir fournir à M. de Buffon une defcription qui le mette en état de donner, par fon fentiment, des lumières certaines fur cette matière. »

Quoique ce Mémoire de Monfignor Caëtani, fur le bufle, foit affez étendu dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai fupprimé à regret un grand nombre de digreffions très-favantes, & de réflexions générales auffi folides qu'ingénieufes, mais qui, n'ayant pas un rapport immédiat, ni même affez prochain avec l'hiftoire naturelle du buffle, auroient paru déplacées dans cet article; & je fuis perfuadé que l'illuftre Auteur me pardonnera ces omiffions en faveur du motif, & qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnoiffance, des inftructions qu'il m'a fournies; fa grande érudition, bien fupérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues Grecque & Latine, du nom du buffle; & les foins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs & dans les monumens anciens, tout ce qui peut avoir

rapport à cet animal, donnent tant de poids à sa critique, que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes qu'a eues M. Caëtani de voir, d'observer & d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de sa très-illustre maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles beaucoup mieux que moi, qui n'avois jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie, & à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes Lecteurs me sauront bon gré d'avoir inséré dans ce supplément le Mémoire de M. Caëtani, & que lui-même ne sera point fâché de paroître dans notre Langue avec son propre style, auquel je n'ai presque rien changé, parce qu'il est très-bon, & que nous avons beaucoup d'auteurs françois qui n'écrivent pas si bien dans leur langue, que ce Savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste, j'ai déjà dit qu'il seroit fort à desirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puis-

ſans qu'utiles; je ſuis perſuadé que leur multiplication réuſſiroit dans nos provinces, où il ſe trouve des marais & des marécages, comme dans le Bourbonnois, en Champagne, dans le Baſſigny, en Alſace, & même dans les plaines le long de la Saône, auſſi bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles, & des landes de Bordeaux. L'Impératrice de Ruſſie en a fait venir d'Italie, & les a fait placer dans quelques-unes de ſes provinces méridionales; ils ſe ſont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Aſtracan & dans la nouvelle Ruſſie. M. Guldenſtaedt dit *(f)* que le climat & les pâturages ſe ſont trouvés très-favorables à ces animaux, qui ſont plus robuſtes & plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut ſuffire pour nous encourager à faire l'acquiſition de cette eſpèce utile, qui remplaceroit celle des bœufs à tous égards, & ſur-tout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un ſi grand tort à la culture de nos terres.

(f) Diſcours ſur les productions de la Ruſſie, *p.* 21.

NOUVELLE addition à l'article d l'HIPPOPOTAME.

COMME les feuilles précédentes étoien déjà imprimées, j'ai reçu, de la pa de M. Schneider, des observatio récentes sur cet animal, qui ont été réd gées par M. le Professeur Allamand, publiées à Amsterdam au commencemen de cette année 1781 : voici l'extrait d ces observations.

« Ce que M. de Buffon a dit de l'hip popotame, dans le XII.e tome de s Histoire Naturelle, étoit tout ce qu' en pouvoit dire de plus exact dans temps qu'il écrivoit cet article. Il m parut alors qu'il n'y manquoit qu'un planche qui représentât mieux cet an mal, qu'il n'est représenté dans les figu que divers auteurs en ont données. pris la liberté d'en ajouter une à la de cription de M. de Buffon, faite d'apr une peau bourrée, qui est dans le Cab net de l'Université de Leyde depuis pl d'un siècle.

Deux années après, j'en donnai une meilleure; une peau récemment envoyée au Cabinet de S. A. S. M.gr le Prince d'Orange, me servit de modèle. Elle avoit été très-bien préparée par M. le docteur Klockner; je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avoient été communiquées par M. le capitaine Gordon.

Je croyois que cela suffisoit pour faire bien connoître cet animal, lorsque le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année 1780, deux dessins qui représentoient un hippopotame mâle & une femelle, faits d'après les animaux mêmes, au moment qu'on venoit de les tuer. Je fus frappé, en les comparant, avec les figures que j'en avois données, & je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique préparée & dressée avec tout le soin possible, étoit bien éloignée de représenter au juste son original; aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces deux dessins; on les trouvera dans les planches I & II *(a)*.

(a) *Voyez* planches IV & V de ce volume.

M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des deſcriptions & des nouvelles obſervations très - curieuſes, qu'il a eu fréquemment occaſion de faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes, & pour l'avancement de l'Hiſtoire Naturelle, l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, qu'il ne l'avoit fait encore; & ſi les hippopotames ſont devenus rares aux environs du cap de Bonne - Eſpérance, il les a trouvés très - nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera pas, quand on ſaura que, pour ſa part, il en a tué neuf, & que, dans une chaſſe à laquelle il a aſſiſté avec M. de Plettenberg, Gouverneur du Cap, on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, & que même ce ne fut qu'à ſon interceſſion qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette chaſſe ſe fit ſur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg*, à peu-près à 7 degrés de longitude à l'eſt du Cap, & à 30 degrés de latitude méridionale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'intérieur de l'Afrique, où ils ſont peu inquiétés

inquiétés par les habitans. C'eſt-là où il les faut voir pour les bien connoître, & jamais perſonne n'en a eu une plus belle occaſion que M. Gordon; auſſi en a-t-il profité en les obſervant avec les yeux d'un véritable Naturaliſte. En donnant l'extrait de ce qu'il m'en a écrit, je ſuppoſe que le Lecteur ſe ſouvient du contenu des articles de cet Ouvrage, où il eſt parlé de ces animaux *(b)*.

Lorſque les hippopotames ſortent de l'eau, ils ont le deſſus du corps d'un brun-bleuâtre, qui s'éclaircit en deſcendant ſur les côtés, & ſe termine par une légère teinte de couleur de chair; le deſſous du ventre eſt blanchâtre; mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées par-tout, lorſque leur peau ſe sèche; dans l'intérieur & ſur les bords de leurs oreilles, il y a des poils aſſez doux & d'un brun-rouſſâtre; il y en a

(b) *Voyez* volume XII de l'Hiſtoire Naturelle, depuis la page 22 juſqu'à la page 68 in-4.° *Voyez* auſſi le tome III in-4.° des ſupplémens, depuis la page 301 juſqu'à 320.

auſſi de la même couleur aux paupières, & par-ci par-là quelques-uns ſur le corps, particulièrement ſur le cou & les côtés, mais qui ſont plus courts & fort rudes.

Les mâles ſurpaſſent toujours les femelles en grandeur, mais non pas d'un tiers, comme l'a dit Zerenghi, ſi l'on en excepte les dents inciſives & canines, qui, dans la femelle, peuvent en effet être d'un tiers plus petites que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps étoit de onze pieds; & le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué, étoit long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimenſions diffèrent beaucoup de celles qu'a donné Zerenghi; car, à en juger par les dimenſions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devoit être long de ſeize pieds neuf pouces; elles diffèrent plus encore de celles des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, ſuivant M. Bruce, ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière grandeur ſeroient énormes; mais on ſe trompe facilement ſur la taille d'un animal, quand on en juge

uniquement en le voyant de loin, & sans pouvoir le mesurer.

Le nombre des dents varie dans les hippopotames, suivant leur âge, comme M. de Buffon l'a soupçonné; tous ont quatre dents incisives & deux canines dans chaque mâchoire, mais ils diffèrent dans le nombre des molaires: celui dont j'ai donné la figure avoit trente-six dents en tout; M. Gordon en a vu un qui avoit vingt-deux dents dans la mâchoire supérieure, & vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix-huit dans la mâchoire d'en bas, & dix-neuf dans celle d'en haut; mais ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que des petites pointes qui précèdent les véritables molaires, & qui sont peu fermes.

La largeur de la partie de la mâchoire supérieure, qui forme le museau, est de seize pouces & un quart, & son contour, mesuré d'un angle de la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supérieure avance d'un pouce par-dessus l'inférieure, & cache toutes les dents: à côté des incisives antérieures d'en haut,

il y a deux éminences charnues, qui ſont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure, quand la gueule ſe ferme.

L'hippopotame a les yeux petits, leur plus long diamètre eſt de onze lignes, & leur largeur de neuf & demie; la prunelle eſt d'un bleu-obſcur, & le blanc de l'œil paroît peu.

La queue varie en longueur dans ces animaux; celui qui eſt repréſenté ici en avoit une de la longueur d'un pied trois pouces ſix lignes; ſon contour à ſon origine étoit d'un pied ſept pouces; là elle a une forme un peu triangulaire, & un des côtés plat eſt en-deſſous; ainſi, ayant un mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de l'anus; vers ſon milieu, ſes côtés s'applatiſſent, & ſon articulation lui permettant un mouvement horizontal, elle peut ſervir à diriger l'animal quand il nage; au premier coup-d'œil, elle paroît couverte d'écailles, mais qui ne ſont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette queue ſemblent être des coutures arrondies.

Le *penis* tiré hors de ſon fourreau,

eſt long de deux pieds un pouce ſix lignes, & reſſemble aſſez à celui du taureau; ſa circonférence près du corps eſt de neuf pouces; & à un pouce de ſon extrémité, elle eſt de trois pouces neuf lignes : quand il eſt tout-à-fait retiré, ſa pointe eſt recouverte par des anneaux charnus & ridés qui terminent le fourreau; c'eſt ſur la baſe de ce fourreau, du côté de l'anus, que ſont placés les mamelons. Dans pluſieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, il a trouvé que le fourreau même étoit entièrement retiré en-dedans du corps, auſſi bien que le *penis*, & que le ventre étoit tout-à-fait uni; s'il paroiſſoit dans les autres, c'étoit par l'effet des mouvemens qu'ils avoient éprouvés quand on les avoit tirés à terre; les teſticules ne ſont pas renfermés dans un *ſcrotum* extérieur, ils ſont en-dedans du corps, & ne paroiſſent point en-dehors; on peut les ſentir à travers l'épaiſſeur de la peau : ainſi tout ce qui appartient à ces parties, eſt caché en-dedans, excepté dans les temps du rut.

Dans la femelle, au-deſſous de l'entrée

du vagin eſt une *follicule* qui a environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune ouverture en dedans; il reſſemble aſſez à celui de l'hyène, excepté qu'il eſt au-deſſous de la vulve, au lieu que, dans l'hyène, il eſt ſitué entre l'anus & la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pendantes, mais ſeulement deux petits mamelons; quand on les preſſe, il en jaillit un lait doux & auſſi bon que celui de la vache.

Les os de ces animaux ſont extrêmement durs; dans un os de la cuiſſe, ſcié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces, & de dix lignes en diamètre, aſſez reſſemblant à la cavité où eſt la moëlle : cependant il n'y en avoit point immédiatement après la mort; mais on y vit un corps fort dur, où l'on croyoit remarquer du ſang.

La largeur du pied de devant eſt égale à ſa longueur; l'une & l'autre eſt de dix pouces; la plante du pied de derrière eſt tant ſoit peu plus petite, elle a neuf pouces neuf lignes dans ſes deux dimenſions; ces pieds ſont propres pour nager;

car les doigts peuvent ſe mouvoir, s'approcher les uns des autres, & ſe plier en deſſous; les ongles ſont un peu creux, comme les ſabots des autres animaux; le deſſous du pied eſt une ſemelle fort dure, ſéparé des doigts par une fente profonde; elle n'eſt pas horizontale, mais un peu en biais, comme ſi l'animal, en marchant, avoit plus preſſé ſon pied d'un côté que de l'autre; auſſi les a-t-il tous un peu tournés en dehors; comme il a les jambes courtes & les jointures pliables, il peut appliquer & preſſer ſes jambes contre le corps, ce qui lui facilite encore les mouvemens néceſſaires pour nager. Aidé de quelques hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame hors de l'eau, ſur un terrein uni, ſans que les pieds fiſſent un obſtacle ſenſible.

Quoique les hippopotames paſſent une partie de leur vie dans l'eau, ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils ſont parvenus à toute leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur eſt d'un pied. . . .

M. Gordon s'eſt aſſuré, par l'ouverture

de plusieurs hippopotames jeunes & adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac, & ne ruminent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe qu'ils rendent en pelotte & mal broyée dans leurs excrémens.

J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paroissoit très-douteux que les hippopotames mangeassent des poissons; à présent je puis dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas. Dans une trentaine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa présence, il n'y a trouvé que de l'herbe, & jamais aucun reste de poisson: j'ai dit aussi qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'ils entrassent dans la mer; on peut voir, dans l'endroit cité, les raisons que j'avois pour penser ainsi, & M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles observations de M. Gordon m'ont désabusé; il a tué un hippopotame à l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau étoit salée; il en a vu dans la baie de Sainte-Hélène, & il en a vu sortir d'autres de la mer à deux lieues de toute rivière: à la vérité,

ils ne s'éloignent pas beaucoup de terre, la néceſſité d'y venir prendre leur nourriture ne leur permet pas; ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre; cependant cela ſuffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau ſalée, & juſtifier en quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins; auſſi bien que Kolbe, quil uppoſe qu'ils vivent indifféremment dans les rivières & dans la mer : ceux qui habitent dans l'intérieur du pays, n'y vont vraiſemblablement jamais; ſi ceux qui en ſont près y entrent, ce n'eſt pas pour aller fort loin, à cauſe de la raiſon que je viens de dire, & cette même raiſon doit les engager à préférer les rivières.

Lorſqu'ils ſe rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais, ſur terre, il leur arrive ſouvent de ſe battre entr'eux d'une manière terrible; auſſi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents caſſées, ou quelques cicatrices ſur le corps, dont on voit des marques dans les figures des planches I & II *(d)*;

(d) Voyez dans ce volume les planches IV & V.

en se battant, ils se dressent sur leurs pieds de derrière, & c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs; quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est; mais, quand une fois ils ont appris à connoître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les hommes en trottant pesamment comme les cochons, quelquefois même ils galoppent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit marcher bien vîte pour être en état de les suivre. M. Gordon en a accompagné un pendant quelque temps, mais, quoiqu'il coure très-vîte, si la course avoit été plus longue, l'hippopotame l'auroit devancé.

M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute *(e)*, ce que disent quelques Voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou quatre petits; l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-suspect.

(e) *Voyez* volume XII de cet Ouvrage, *page* 27.

l'obſervation en démontre la fauſſeté. M. Gordon a vu ouvrir pluſieurs femelles pleines, & jamais il n'y a trouvé qu'un ſeul petit; il en a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer; ce fœtus, qui étoit preſque entièrement formé, étoit long de trois pieds deux pouces; le cordon ombilical étoit parſemé de petits boutons de couleur rouge; ſes ongles étoient mous & élaſtiques, on pouvoit déjà lui ſentir les dents, & ſes yeux avoient à-peu-près leur forme & toute leur grandeur. Dès qu'un jeune hippopotame eſt né, ſon inſtinct le porte à courir à l'eau, & quelquefois s'y met ſur le dos de ſa mère.

La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, eſt fort bonne au goût & très-ſaine; le pied rôti eſt ſurtout un morceau délicat, de même que la queue; quand on fait cuire ſon lard, il ſurnage une graiſſe que les payſans aiment fort; c'eſt un remède qu'on eſtime beaucoup au Cap, en exagérant cependant ſes qualités.

Pour bien fixer nos idées ſur la grandeur de ces animaux, & ſur la propor-

tion qu'il y a entre celle du mâle & de la femelle, je donnerai ici leurs dimensions telles qu'elles ont été prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il ait eu occasion de voir, quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre sur des peaux bourrées; on sera surpris qu'elles s'accordent si bien avec celles que Zerenghi a données; je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un grand hippopotame mâle que S. A. S. Mgr le Prince d'Orange a eu la bonté de me donner, pour être placée au Cabinet des Curiosités naturelles que j'ai formé dans l'Université de Leyde. Cette peau, récemment envoyée du cap de Bonne-espérance, est arrivée entière & bien conservée; j'ai heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de M. Gordon, de manière qu'elle offre aussi exactement qu'il est possible, la figure de l'animal vivant. »

Dimensions d'un Hippopotame mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre			

	pieds.	pouces.	lignes.
ſupérieure juſqu'à l'origine de la queue......	11.	4.	9.
Hauteur du train de devant en ligne droite...	5.	//	//
—en ſuivant la rondeur	5.	11.	//
Hauteur du train de derrière en ligne droite...	4.	8.	//
—en ſuivant la courbure...............	5.	7.	//
Longueur de la tête.....	2.	8.	//
Largeur de la poitrine, depuis le milieu des jambes............	1.	11.	//
—du derrière depuis le milieu des cuiſſes.....	2.	1.	6.
Diſtance de la partie la plus baſſe du ventre au terrein............	2.	//	9.
Circonférence du corps meſurée derrière les épaules...............	10.	5.	6.
—devant les jambes de derrière...........	9.	8.	//
—du milieu du cou..	6.	8.	6.
—des jambes de devant près la poitrine.......	3.	4.	4.
—près du poignet....	2.	//	6.
—près du talon......	1.	10.	6.
—des jambes de derrière près du corps....	4.	1.	9.
—au-deſſus du genou..	3.	3.	//

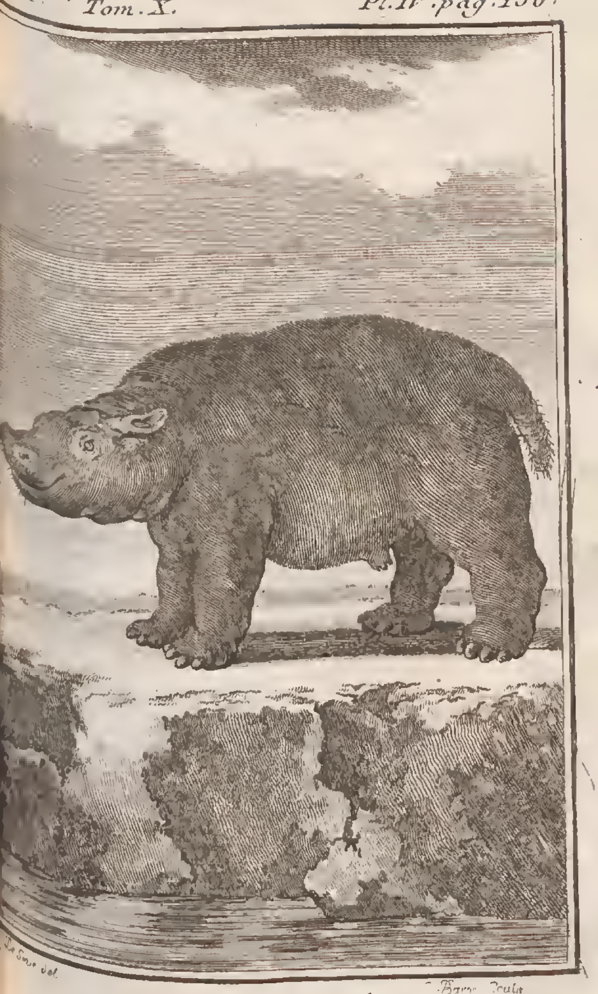
	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la queue...	1.	3.	6.
Sa circonférence près de l'anus..............	1.	7.	"
Longueur du fourreau du penis, comme il pend lorſque le penis eſt retiré en dedans...........	"	4.	"
—— du penis quand il eſt hors de ſon fourreau, depuis la pointe juſqu'au corps..............	2.	1.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire ſupérieure..............	"	2.	6.
Contour de ces dents près de leur baſe.........	".	5.	"
Longueur des dents inciſives de la même mâchoire..............	"	2.	"
Contour de ces dents près de leur baſe.........	"	3.	6.
Longueur des dents canines de la mâchoire inférieure, meſurées ſuivant leur courbure........	"	8.	9.
—— des dents inciſives..	"	7.	6.
Contour des dents canines près de leur baſe......	"	7.	3.

DIMENSIONS *d'une femelle Hippopotame, tuée le 22 janvier 1778, par M. le Capitaine Gordon, dans l'eau salée, près de l'embouchure de la rivière Gambous. Pour parvenir du Cap à l'embouchure de cette rivière dans la mer à l'est du Cap, on emploie deux cens heures en voyageant sur un chariot tiré par des bœufs.*

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'extrémité de la lèvre supérieure, jusqu'à l'origine de la queue...............	11.	"	"
Hauteur du train de devant en ligne droite.......	3.	10.	9.
—— en suivant la courbure...............	4.	11.	6.
—— du train de derrière en ligne droite.......	3.	8.	9.
—— en suivant la courbure...............	5.	1.	6.
Longueur de la tête.....	2.	4.	"
Distance de la plus basse partie du ventre au ter-			

	pieds.	pouces.	lignes.
rein	1.	1.	"
Circonférence du corps derrière les épaules......	9.	2.	"
—— devant les jambes de derrière	9.	6.	"
—— du milieu du corps.	11.	5.	"





L'HIPPOPOTAME MÂLE.



L'HIPPOPOTAME FEMELLE.

ADDITION *à l'article du Rhinocéros, volume XI, page 174; & volume III, page 297 des supplémens.*

Par M. le Professeur ALLAMAND.

« M. de Buffon a très-bien décrit le Rhinocéros d'Asie, & il en a donné une figure qui est fort exacte *(a)*; il n'avoit aucune raison de soupçonner que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où ils se trouvent; il y a cependant une très-grande différence entr'eux; ce qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singulièrement son corps, & qui ont fait

(a) *Voyez* tome XI, *page* 70, & *la planche VII.*

croire, à ceux qui ne l'ont aperçu qu'
de loin, qu'il étoit tout couvert de bou-
cliers. Ces plis ne se font point remar-
quer dans le rhinocéros d'Afrique, &
sa peau paroît toute unie; si l'on com-
pare la figure que j'en donne dans la
planche V *(b)*, avec celle qu'en a don-
née M. de Buffon, & qu'on fasse abstrac-
tion de la tête, on ne diroit pas qu'elles
représentent deux animaux de la même
espèce. C'est encore à M. le capitaine
Gordon que l'on doit la connoissance
de la véritable figure de ce rhinocéros
d'Afrique, & l'on verra dans la suite
que l'Histoire Naturelle lui a bien d'au-
tres obligations : voici le précis de quel-
ques remarques qu'il a ajoutées au dessin
qu'il m'en a envoyé.

Le rhinocéros est nommé *nabal* par
les Hottentots, qui prononcent la
première syllable de ce mot avec un
claquement de langue, qu'on ne sau-
roit exprimer par l'écriture. Le pre-
mier coup-d'œil qu'on jette sur les

(b) *Voyez* dans ce volume planche VI.

fait d'abord penser à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par la tête; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, & il n'est pas aussi difficile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la distance de cent dix-huit pas, avec une balle de dix à la livre; &, pendant le voyage qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le Gouverneur Plettenberg, on en a tué une douzaine; ce qui fait voir que ces animaux ne sont point à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pourroient pas être facilement percés, au moins j'en ai porté ce jugement en examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, & que j'ai eu occasion de voir ici.

Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tubérosités, qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence, qu'en ceux-ci, elles ne sont pas parsemées également par-tout; il y en a moins sur le milieu du corps, & il n'y en a point à l'extrémité des jambes;

quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils ſont peu remarquables. M. Gordon ſoupçonne qu'ils ne ſont produits que par les mouvemens que ſe donnent ces animaux; & ce qui ſembleroit confirmer cette conjecture, c'eſt la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de la longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paroît aucun pli; les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles, mais peu conſidérable, quatre petits devant la poitrine, & deux au-deſſus du talon; ceux qui ſe font remarquer le plus, & qui ne ſe trouvent point ſur ceux d'Aſie, ſont au nombre de neuf ſur les côtes, dont le plus profond n'eſt que d'un demi-pouce; autour des yeux, ils ont pluſieurs rides, qui ne peuvent pas paſſer pour des plis.

Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes & vieux, avoient deux cornes; & s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils ſont inconnus aux habitans du cap de Bonne-eſpérance; ainſi, j'ai été dans l'erreur quand j'ai écrit à M. Da

benton *(c)*, que j'avois raiſon de ſoupçonner que les rhinocéros d'Aſie avoient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont qu'une : j'avois reçu de ce dernier endroit des têtes à une ſeule corne, & des Indes, des têtes à deux cornes, mais ſans aucune notice du lieu où avoient habité ces animaux. Depuis, il m'eſt arrivé ſouvent de recevoir des Indes des productions du Cap, & du Cap, des curioſités qui y ont été envoyées des Indes; c'eſt-là ce qui m'avoit jetté dans l'erreur, que je dois rectifier ici. La plus grande de ces cornes eſt placée ſur le nez; celle qui eſt repréſentée ici étoit longue de ſeize pouces; mais il y en a qui ont huit à neuf pouces de plus, ſans que l'animal ſoit plus grand.

Elle eſt aplatie en deſſous, & comme uſée en labourant la terre; ſa ſeconde corne avoit ſa baſe à un demi-pouce au-deſſous de la première, & elle étoit longue de huit pouces; l'une & l'autre

(c) *Voyez* le tome IV des ſupplémens, page 134.

font uniquement adhérentes à la peau & placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête ; en les tirant fortement en arrière, on peut les ébranler ; ce qui me fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhinocéros produit ; si on l'en croit, il déracine avec sa corne les arbres ; il enlève les pierres qui s'opposent à son passage, & les jette derrière lui fort haut, à une grande distance, avec un très-grand bruit ; en un mot, il abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Une corne si peu adhérente & si peu ferme, ne semble guère propre à de si grands efforts : aussi M. Gordon m'écrit que le rhinocéros fait bien autant de mal avec ses pieds qu'avec sa tête. . . .

Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame ; ils ont peu de blanc, et le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes, & l'ouverture des paupières est d'un pouce ; ils sont situés aux côtés de la tête, presque à égale distance de la bouche & des oreilles ; ainsi, cette situation des yeux démontre

la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhinocéros ne peut voir de côté, & qu'il n'apperçoit que les objets qui sont en droite ligne devant lui. Il auroit peine à voir de cette dernière manière, si ses yeux ne s'élevoient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. Il paroît cependant qu'il se fie plus sur son odorat & son ouïe, que sur sa vue : aussi a-t-il les naseaux fort ouverts & longs de deux pouces & demi ; ses oreilles ont neuf pouces en longueur, & leur contour est de deux pieds ; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces & demi, mais il n'y en a point en dedans. Sa couleur est d'un brun-obscur, qui devient couleur de chair sous le ventre & dans les plis ; mais, comme il se vautre fréquemment dans la boue, il paroît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve ; il a sur le corps quelques poils noirs, mais très-clair-semés, entre les tubérosités de sa peau & au-dessus des yeux.

Il a vingt-huit dents en tout ; savoir ; six molaires à chaque côté des deux

mâchoires, & deux incisives en haut &
en bas. Les dents d'en haut semblent
être un peu plus avancées, de manière
qu'elles recouvrent celles de dessous
lorsque la gueule est fermée; la lèvre
supérieure n'avance que d'un pouce au-
delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas
eu occasion de voir s'il la peut alonger &
s'en servir pour saisir ce qu'il veut appro-
cher de sa gueule.

Sa queue a environ un pied & demi
de longueur; son extrémité est garnie de
quelques poils, longs de deux pouces,
qui partent de chaque côté, comme de
deux espèces de coutures; cette queue
est ronde par-dessus & un peu aplatie en
dessous.

Les pieds ont trois doigts munis d'on-
gles, ou plutôt de sabots; la longueur
des pieds de devant égale leur largeur,
mais ceux de derrière sont un peu alon-
gés; j'en donnerai les dimensions à la
fin de cet article. Il y a sous la plante
du pied une semelle épaisse & mobile.

La verge de ce rhinocéros étoit pré-
cisément comme celle qui a été décrite
par M. Parsons, terminée par un gland

qui a la figure d'une fleur, & de couleur de chair ; sa longueur est de vingt-sept pouces, &, à-peu-près aux deux tiers de cette longueur, elle paroît recourbée en arrière ; aussi dit-on que c'est en arrière que l'animal jette son urine. M. Gordon m'en a envoyé un dessin fort exact ; mais, comme il s'accorde parfaitement avec celui qu'en a donné M. Parsons, *Philosophical, Transactions*, n.° 470, il n'est pas nécessaire que je le joigne ici ; les testicules sont en dedans du corps vers les aines, & au-devant de la verge sont situés deux mamelons, au lieu que dans l'hippopotame ils sont en arrière. Ce dernier animal a une vésicule du fiel, placée à l'extrémité de son foie ; mais le rhinocéros n'en a point.

Ces rhinocéros sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays; pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble ; quelquefois cependant ils marchent en plus grande compagnie, &, en marchant, ils tiennent leur tête baissée comme les cochons ; ils courent plus vîte qu'un

cheval ; le moyen le plus sûr de les évi-
ter, est de se tenir sous le vent ; ca-
leur rencontre est dangereuse.

Ils tournent souvent la tête de côté &
d'autre en courant ; il semble qu'ils pren-
nent plaisir à creuser la terre avec leu-
cornes ; quelquefois ils y impriment deu-
sillons par le balancement de leur tête,
& alors ils sautent & courent à droite &
à gauche, en dressant leur queue, comm-
s'ils avoient des vertiges. Leurs femelle-
n'ont jamais qu'un petit à-la-fois ; elle-
ont aussi deux cornes ; & quant à
grandeur, il y a entr'elles & les mâle-
la même différence qu'entre les hipp-
potames des deux sexes, c'est-à-dire
que cette différence n'est pas considé-
ble. Leur cri est un grognement sui-
d'un fort sifflement, qui ressemble un p-
au son d'une flûte. On n'entend poi-
parler au Cap de leurs prétendus com-
bats avec les éléphans.

Voici les dimensions du rhinocér-
dont j'ai donné la figure : il a été t-
par M. le Capitaine Gordon, près d-
la source de la rivière *Gamka*, o-
rivière des Lions. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau, jusqu'à l'origine de la queue, prise en droite ligne..........	9.	3.	//
— prise en suivant la courbure du corps.....	11.	//	3.
Hauteur du train de devant en ligne droite.......	5.	3.	//
— du train de derrière...............	4.	8.	//
Longueur de la tête.....	2.	//	//
Circonférence de la tête entre les cornes......	3.	6.	3.
— derrière les oreilles..	5.	//	6.
Longueur de la plus longue corne...........	1.	4.	//
Circonférence de cette corne près de sa base...	2.	1.	6.
Longueur de la plus petite corne.............	//	8.	//
Circonférence de cette corne près de sa base..	1.	6.	6.
Contour de la partie supérieure du museau.....	1.	6.	//
— de sa partie inférieure.............	1.	2.	6.
Longueur de l'ouverture des narines..........	//	2.	6.
— des oreilles......	//	9.	//
Contour des oreilles le			

	pieds.	pouces.	lign
long du bord extérieur. .	2.	//	
Distance entre les bases des oreilles.	//	11.	
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant	8.	5.	
—— devant les jambes de derrière	7.	11.	
—— du milieu du corps. .	9.	9.	
Largeur de corps, en devant de la poitrine. . . .	2.	1.	
—— du derrière du corps en ligne droite.	2.	4.	
Circonférence des jambes de devant près du corps	3.	6.	
—— près du poignet. . . .	1.	9.	
—— dans l'endroit le moins épais.	1.	6.	
—— des jambes postérieures près du corps.	3.	9.	
—— au-dessus du talon	1.	10.	
—— dans l'endroit le plus étroit.	1.	4.	
Longueur de la plante du pied antérieur.	//	9.	
Sa largeur.	//	9.	
Longueur de la plante du pied de derrière.	//	8.	
Sa largeur	//	7.	



LE RHINOCEROS D'AFRIQUE.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la verge....	2.	3.	"
Sa circonférence près du corps...............	1.	7.	"
—— au-dessus de son premier fourreau........	"	8.	6.
—— là où le gland commence en forme de fleur.................	"	5.	6.



DU KWAGGA ou COUAGGA.

CET ANIMAL, dont je n'ai
aucune connoiſſance qu'après l'impreſſi
des feuilles précédentes, où il eſt qu
tion de l'onagre & du zèbre, me par
être une eſpèce bâtarde ou intermédiai
entre le cheval & le zèbre, ou peu
être entre le zèbre & l'onagre. Voi
ce que M. le Profeſſeur Allamand
a publié nouvellement dans un ſuppl
ment à l'édition de mes Ouvrages, im
primée en Hollande.

« Juſqu'à préſent, dit ce ſavan
Naturaliſte, on ne connoiſſoit que
nom de cet animal, & même enco
très-imparfaitement, ſans ſavoir qu
quadrupède ce nom indiquoit. Dans
journal d'un voyage entrepris dans l'in
térieur de l'Afrique, par ordre du Gou
verneur du cap de Bonne-eſpérance,

est dit que les Voyageurs virent entr'autres animaux, des chevaux ſauvages, des ânes & des *quachas.* La ſignification de ce dernier mot m'étoit abſolument inconnue, lorſque M. Gordon m'a appris que le nom de *quachas* étoit celui de *kwagga*, que les Hottentots donnent à l'animal dont il s'agit, & que j'ai cru devoir retenir, parce que, n'ayant jamais été décrit, ni même connu en Europe, il ne peut être déſigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il eſt originaire. Les raies, dont ſa peau eſt ornée, le font d'abord regarder comme une variété dans l'eſpèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. Sa couleur eſt d'un brun-foncé, &, comme le zèbre, il eſt rayé très-régulièrement de noir, depuis le bout du muſeau, juſqu'au-deſſus des épaules, & cette même couleur des raies paſſe ſur une jolie crinière qu'il porte ſur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre de leur longueur, &, allant en diminuant, elles diſparoiſſent à la région du ventre, avant d'avoir atteint les cuiſſes. L'entre-deux de ces raies eſt

d'un brun plus clair, & il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du corps, les cuisses & les jambes sont blanches; sa queue, qui est un peu plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur; la corne des pieds est noire. sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du cheval, qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en comparant la figure que j'en donne, avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des couaggas est plus docile : car il n'a pas encore été possible d'apprivoiser les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques; au lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs charrettes, qu'ils tirent très-bien; ils sont robustes & forts : il est vrai qu'ils sont méchans, ils mordent & ruent; quand un chien les approche de trop près, ils le repoussent à grands coups de pieds, & quelquefois ils le saisissent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au Cap, n'osent pas les attaquer; ils marchent en trou-

pes, ſouvent au nombre de plus de cent, mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

Tout cela ſemble indiquer que ces animaux ſont d'eſpèces différentes; cependant ils ne diffèrent pas plus entr'eux que les mulets diffèrent des chevaux ou des ânes. Les couaggas ne ſeroient-ils point une race bâtarde de zèbre? Il y a en Afrique des chevaux ſauvages blancs; Leon l'Afriquain & Marmol l'aſſurent poſitivement; & ce qui eſt plus authentique encore, c'eſt le témoignage de ces Voyageurs dont j'ai cité le journal; ils ont vu de ces chevaux blancs, ils ont vu auſſi des ânes ſauvages. Ces animaux ne peuvent-ils pas ſe mêler avec les zèbres, & produire une race qui participera des deux eſpèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut guère douter que l'accouplement d'un cheval avec un zèbre ne fût auſſi prolifique. Si celui des chevaux avec des âneſſes ne produit, pour l'ordinaire, que des mulets ſtériles, cela

n'eſt pas conſtant ; on a vu des mules avoir des poulains, & il eſt fort naturel de ſuppoſer que, les chevaux ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut réſulter du mêlange de ces animaux, d'autres animaux féconds capables de faire ſouche ; & ceci eſt également applicable aux ânes, puiſque les zèbres ſont une eſpèce mitoyenne entre les chevaux & les ânes ; ainſi, je ſuis fort porté à croire que les couaggas ne ſont qu'une race bâtarde de zèbres, qui pour la figure & les caractères, tiennent quelque choſe des deux eſpèces, dont ils tirent leur origine.

Quoi qu'il en ſoit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous les avoir fait connoître, car c'eſt lui qui m'en a envoyé le deſſin & la deſcription. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dixaine de couaggas adultes, & l'autre compoſée uniquement de poulains qui couroient après leurs mères ; il pouſſa ſon cheval entre ces deux troupes, & un des poulains, ayant perdu de vue celle qui précédoit, ſuivit auſſi-tôt le cheval, comme s'il eût été ſa mère. Les jeunes

zèbres en font autant en pareil cas. M. Gordon étoit alors dans le pays des Bosjemans, & fort éloigné de toute habitation; ainsi, il fut obligé d'abandonner ce poulain le lendemain, faute de lait pour le nourrir, & il le laissa courir où il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie de M.gr le Prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte, il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain; mais il me mande qu'il n'y a aucune différence entre un poulain & un couagga qui a fait toute sa crûe, si ce n'est dans la grandeur, qui égale celle d'un zèbre, & dans la tête qui est, à proportion, un peu plus grosse dans le couagga adulte. La différence qu'il y a entre les mâles & les femelles, est aussi très-petite.

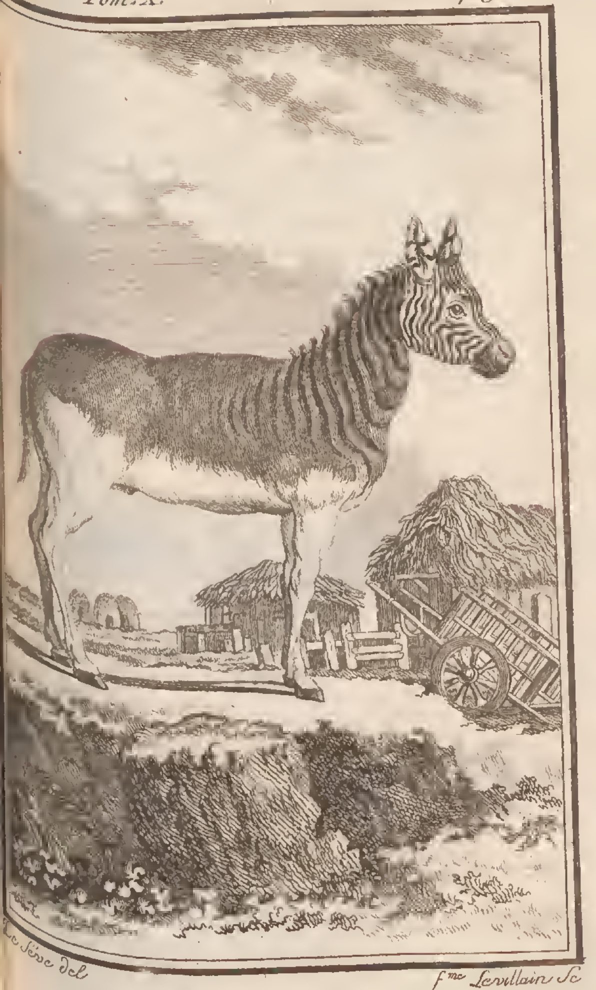
Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, & ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur cri est une espèce d'aboiement très-précipité, où l'on distingue souvent la répétition de la syllabe *kwah, kwah.* Les Hottentots

trouvent leur chair fort bonne ; mais elle déplaît aux paysans Hollandois par son goût fade.

Le poulain, qui est ici représenté *planche VI (a)*, avoit, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, trois pieds sept pouces & trois lignes; le train de devant étoit haut de deux pieds & dix pouces, & celui de derrière étoit plus bas d'un pouce; sa queue étoit longue de quatorze pouces. »

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paroît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit, en premier lieu, que *les paysans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette, & qu'ils tirent très-bien*, & ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin; il paroît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner

(a) *Voyez*, dans ce volume, *planche VII*.



Le Sève del. Fme Levillain Sc.

LE KWAGGA ou COUAGGA.

qu'un poulain. Si l'eſpèce étoit réduite en domeſticité, il lui auroit été facile de ſe procurer un de ces animaux adultes. Nous eſpérons que ce Naturaliſte voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations ſur cet animal, qui me paroît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.



DU GNOU

ou *NIOU (a).*

CE BEL ANIMAL, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'étoit connu d'aucun Naturaliste : Milord Bute, dont on connoît le goût pour les Sciences, est le premier qui m'en ait donné connoissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel étoit écrit : *seva-heda* an *bos-buffel, animal de trois pieds & demi de hauteur, à deux cens lieues du cap de Bonne-espérance*; ensuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre dessin de ce même animal, sous le nom de *Noû*, avec la courte description suivante : « J'ai vu, dit-il,

(a) *Gnou* doit se prononcer en mouillant le *gn*, c'est-à-dire, *Niou*.

à la ménagerie du Cap, un quadrupède que les Hottentots appellent *Nou;* il a tout le poil d'un brun très-foncé, mais une partie de ſa crinière, ainſi que ſa queue & quelques longs poils autour des yeux, ſont blancs. Il eſt ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1773. Aucun animal de cette eſpèce n'eſt encore arrivé en Europe; on n'y en a jamais envoyé qu'un qui eſt mort dans la traverſée. On en voit beaucoup dans l'intérieur du pays; celui qui eſt à la ménagerie du Cap, paroît aſſez doux : on le nourrit de pain, d'orge & d'herbe. »

M. le vicomte Veneroſi Peſciolini, Commandant de l'île de Groix, a auſſi eu la bonté de m'envoyer, tout nouvellement, un deſſin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres; ce deſſin, que nous donnons ici *planche VIII*, étoit accompagné de la notice ſuivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, Mon-

ſieur, la copie fidèle d'un animal trouv
à cent cinquante lieues de l'établiſſe
ment principal des Hollandois, dan
la baie de la Table, au cap de Bonne
eſpérance. Il fut rencontré avec la mère
par un habitant de la campagne, pris &
conduit au Cap, où il n'a vécu que trois
jours; ſa taille étoit celle d'un moyen
mouton du pays, & celle de ſa mère
égaloit celle des plus forts. Son nom
n'eſt point connu, parce que, de l'aveu
même des Hottentots, ſon naturel ſau-
vage l'éloigne de tous les lieux fréquentés,
& ſa vîteſſe le ſouſtrait promptement à
tous les regards. Ces détails, ajoute
M. de Veneroſi, ont été donnés par
M. Berg, Fiſcal du Cap *(b)*. »

(b) Lettre de M. le vicomte Veneroſi Pe-
ciolini à M. de Buffon, datée du Port-Louis, le
27 février 1775. — On trouve auſſi dans le
ſecond Voyage du capitaine Cook (*tome I, page*
80), la notice ſuivante au ſujet de cet animal.
« Il y a une autre eſpèce de Bœuf ſauvage, ap-
» pellé, par les naturels du pays, *gnoo*; les cornes
» de celui-ci ſont minces; il a une crinière &
» des poils ſur le nez, &, par la petiteſſe de ſes
» jambes, il reſſemble à un cheval ou à un anti-
» lope, plutôt qu'aux animaux de ſon eſpèce. »

On voit que cet animal eſt très-remarquable, non-ſeulement par ſa grandeur, mais encore par la beauté de ſa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par ſa longue queue touffue, & par pluſieurs autres caractères qui ſemblent l'aſſimiler en partie au cheval, & en partie au bœuf. Nous lui conſerverons le nom de *gnou* (qui ſe prononce *niou*), qu'il porte dans ſon pays natal, & dont nous ſommes plus ſûrs que de celui de *ſeva-heda*; car voici ce que m'en a écrit M. Forſter.

« Il ſe trouve au cap de Bonne-eſpérance, trois eſpèces de bœufs; 1.° notre bœuf commun d'Europe; 2.° le buffle que je n'ai pas eu occaſion de décrire: & qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3.° le gnou; ce dernier animal ne s'eſt trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cens lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils ſont morts dans la traverſée *(c)*. J'ai vu une femelle

(c) On verra, par l'addition que M. Alla-

de cette eſpèce en 1775, elle étoit âgée de trois ans; elle avoit été élevée par un colon, dont l'habitation étoit à cent ſoixante lieues du Cap, qui l'avoit priſe fort jeune avec un autre jeune mâle; il les éleva tous deux, & les amena pour les préſenter au Gouverneur du Cap; cette jeune femelle, qui étoit privée, fut ſoignée dans une étable & nourrie de pain bis & de feuilles de choux; elle n'étoit pas tout-à-fait ſi grande que le mâle de la même portée. Sa fiente étoit comme celle des vaches communes: elle ne ſouffroit pas volontiers les careſſes ni les attouchemens, &, quoique fort privée, elle ne laiſſoit pas de donner des coups de cornes & auſſi des coups de pieds; nous eûmes toutes les peines du monde d'en prendre les dimenſions, à cauſe de ſon indocilité; on nous a dit que le gnou mâle, dans l'état ſauvage, eſt auſſi farouche & auſſi méchant que

mand a fait imprimer dans le *tome XV* de mes Ouvrages, *édition de Hollande*, qu'un de ces animaux eſt arrivé vivant à la ménagerie du Prince d'Orange, où M. Allamand l'a deſſiné & décrit avec ſon exactitude ordinaire.

le buffle, quoiqu'il ſoit beaucoup moins fort : la jeune femelle, dont nous venons de parler, eſt aſſez douce; elle ne nous a jamais fait entendre ſa voix; elle ruminoit comme les bœufs; elle aimoit à ſe promener dans la baſſe-cour, s'il ne faiſoit pas trop chaud; car, par la grande chaleur, elle ſe retiroit à l'ombre ou dans ſon étable.

Ce gnou femelle étoit de la grandeur d'un dain, ou plutôt d'un âne; elle avoit au garot quarante pouces & demi de hauteur, meſure d'Angleterre, & étoit un peu plus baſſe des jambes de derrière, où elle n'avoit que trente-neuf pouces; la tête étoit grande à proportion du corps, ayant quinze pouces & demi de longueur depuis les oreilles juſqu'au bout du muſeau; mais elle étoit comprimée des deux côtés, &, vue de face, elle paroiſſoit étroite; le muffle étoit carré, & les narines étoient en forme de croiſſant; il y avoit dans la mâchoire inférieure huit dents inciſives ſemblables, par la forme, à celles du bœuf commun; les yeux étoient fort écartés l'un de l'autre, & placés ſur les

côtés de l'os frontal; ils étoient grands, d'un brun-noir, & paroiſſoient avoir un air de férocité & de méchanceté, que cependant l'éducation & la domeſticité avoient modifié dans l'animal; les oreilles étoient d'environ cinq pouces & demi de longueur, & de forme ſemblable à celles du bœuf commun; la longueur des cornes étoit de dix-huit pouces en les meſurant ſur leur courbure, leur forme étoit cylindrique & leur couleur noire; le corps étoit plus rond que celui du bœuf, & l'épine n'étoit pas fort apparente, c'eſt-à-dire, fort élevée : en ſorte que le corps du gnou ſembloit, par la forme, approcher beaucoup de celui du cheval; les épaules étoient muſculeuſes, & les cuiſſes & les jambes moins charnues & plus fines que celles du bœuf, la croupe étoit effilée & relevée, mais aplatie vers la queue, comme celle du cheval; les pieds étoient légers & menus, ils avoient chacun deux ſabots pointus en devant, arrondis aux côtés & de couleur noire; la queue avoit vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étoient à ſon extrémité.

Tout le corps étoit revêtu d'un poil court & ras, ſemblable à celui du cerf pour la couleur; depuis le muſeau juſqu'à la hauteur des yeux, il y avoit de longs poils rudes & hériſſés, en forme de broſſe, qui entouroient preſque toute cette partie; depuis les cornes juſqu'au garot, il y avoit une eſpèce de crinière formée de longs poils, dont la racine eſt blanchâtre & la pointe noire ou brune; ſous le cou, on voyoit une autre bande de longs poils, qui ſe prolongeoit depuis les jambes de devant juſqu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; &, ſous le ventre, il y avoit une touffe de très-longs poils auprès du nombril; les paupières étoient garnies de poils d'un brun-noir, & les yeux étoient entourés par-tout de longs poils très-forts & de couleur blanche. »

Je dois ajouter à cette deſcription, que M. Forſter a bien voulu me communiquer, les obſervations que M. le Profeſſeur Allamand a faites ſur cet animal vivant, qui eſt arrivé plus nouvel-

lement en Hollande ; ce ſavant Naturaliſte l'a fait imprimer à la ſuite du XV.e volume de mon Ouvrage ſur l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande, & je ne puis mieux faire que de la copier ici





..... del. L. Le Grand Sculp.

LE GNOÚ ou NIOU.

DU GNOU.

Par M. le Professeur ALLAMAND.

LES ANCIENS nous ont dit que l'Afrique étoit fertile en monstres ; par ce mot, il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties du monde. C'est ce qu'on vérifie encore de nos jours, lorsqu'on pénètre dans cette vaste région. On en a vu divers exemples dans les descriptions d'animaux données par M. de Buffon, & dans celle du sanglier d'Afrique, que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire, en fournit une nouvelle preuve ; la figure que j'en donne ici *planche XV (a)*, a été gravée d'après un dessin envoyé du cap de Bonne-espérance, mais dont je n'ai pas osé faire usage dans mes additions précédentes à l'Ouvrage de M. de Buffon, parce que je le regardois comme la

(a) *Voyez*, dans ce volume, *planche IX*.

repréſentation d'un animal fabuleux. J'ai été détrompé par M. le Capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir ; c'eſt un Officier de mérite, que ſon goût pour l'Hiſtoire Naturelle & l'envie de connoître les mœurs & les coutumes des peuples qui habitent la partie méridionale de l'Afrique, ont conduit au Cap. De-là il a pénétré plus avant dans l'intérieur du pays, qu'aucun autre Européen, accompagné d'un ſeul Hottentot ; il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cens lieues à travers des régions incultes, & ſans autre proviſion pour ſa nourriture, que les végétaux qui lui étoient indiqués par ſon compagnon de voyage, ou le gibier que ſon fuſil lui procuroit. Sa curioſité a été bien récompenſée par le grand nombre de choſes rares qu'il a vues, & d'animaux dont il a rapporté les dépouilles.

Dès qu'il eut vu le deſſin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne repréſentoit point un animal chimérique, mais un véritable animal, dont la race étoit très-nombreuſe en Afrique. Il en avoit tué pluſieurs, & il avoit apporté les dépouilles

dépouille de deux têtes ; il m'en a donné une que j'ai placée au Cabinet de notre Académie.

Dans le même temps, on envoya du Cap un de ces animaux vivans à la ménagerie du Prince d'Orange, où il eſt actuellement, & ſe porte très-bien.

Il eſt étonnant qu'un animal auſſi gros & auſſi ſingulier que celui-ci, & qui vraiſemblablement ſe trouve dans les lieux où les Européens ont pénétré, ait été inconnu juſqu'à préſent, ou qu'il ait été décrit ſi imparfaitement, qu'il a été impoſſible de s'en former aucune idée. Il embarraſſera aſſurément les Nomenclateurs qui voudront le ranger ſous quelques-unes des claſſes auxquelles ils rapportent les différens quadrupèdes. Il tient beaucoup du cheval, du taureau & du cerf, ſans être aucun de ces trois animaux. On ne manquera pas de lui donner un nom composé propre à indiquer la reſſemblance qu'il a avec eux.

Les Hottentots le nomment *gnou*, & je crois devoir adopter cette dénomination, en obſervant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette fermeté

qu'il a quand il commence un mot; mai
qu'il ne doit servir qu'à rendre grass
l'articulation de l'*n* qui le suit, comm
il fait au milieu des mots dans *seigneur*,
par exemple, *campagne* & d'autres. C'est
à M. Gordon que je dois la connoissanc
de ce nom.

Cet animal est à-peu-près de la gran
deur d'un âne; sa hauteur est de tro
pieds & demi, tout son corps, à l'ex
ception des endroits que j'indiquerai da
la suite, est couvert d'un poil cou
comme celui du cerf, de couleur fauve
mais dont la pointe est blanchâtre, c
qui lui donne une légère teinte de gri
blanc; sa tête est grosse & ressemble fo
à celle du bœuf; tout le devant est gar
de longs poils noirs, qui s'étendent ju
qu'au-dessous des yeux, & qui contraste
singulièrement avec des poils de la mêm
longueur, mais fort blancs, qui lui for
ment une barbe à lèvre inférieure; le
yeux sont noirs & bien fendus; les pa
pières sont garnies de cils formés par d
longs poils blancs, parallèles à la pea
& qui font une espèce d'étoile, au milie
de laquelle est l'œil; au-dessus sont plac

en guiſe de ſourcils, d'autres poils de la même couleur & très-longs : au haut du front ſont deux cornes noires, dont la longueur meſurée, ſuivant l'axe, eſt de dix-neuf pouces ; leurs baſes, qui ont près de dix-ſept pouces de circonférence, ſe touchent & ſont appliquées au front dans une étendue de ſix pouces, enſuite elles ſe courbent vers le haut, & ſe terminent en une pointe perpendiculaire & longue de ſept pouces, comme on peut le voir dans la figure ; entre les cornes prend naiſſance une crinière épaiſſe, qui s'étend tout le long de la partie ſupérieure du cou, juſqu'au dos ; elle eſt formée par des poils roides, tous exactement de la même longueur, qui eſt de trois pouces ; la partie inférieure en eſt blanchâtre, à-peu-près juſqu'aux deux tiers de leur hauteur, & l'autre tiers en eſt noir ; derrière les cornes ſont les oreilles couvertes de poils noirâtres & fort courts ; le dos eſt uni, & la croupe reſſemble à celle d'un jeune poulain ; la queue eſt compoſée, comme celle du cheval, de longs crins blancs ; ſous le poitrail, il y a une ſuite de longs poils

noirs, qui s'étend depuis les jambes an-
rieures le long du cou & de la par-
inférieure de la tête, jusqu'à la bar-
blanche de la lèvre de dessous; les ja-
bes sont semblables & d'une finesse ég-
à celle du cerf, ou plutôt de la bich-
le pied est fourchu, comme celui
ce dernier animal; les sabots en
noirs, unis & surmontés en arrière d'
seul ergot placé assez haut.

Le gnou n'a point de dents incisi-
à la mâchoire supérieure, mais il en
huit à l'inférieure; ainsi, je ne doute
qu'il ne rumine, quoique je n'aie
pu m'en assurer par mes propres yeu-
non plus que par le témoignage
l'homme qui a soin de celui du Prin-
d'Orange.

Sans avoir l'air extrêmement féroce
il indique cependant qu'il n'aimeroit p-
qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'es-
sayois de le toucher à travers les bar-
reaux de sa loge, il baissoit la tête &
faisoit des efforts pour blesser, avec ses
cornes, la main qui vouloit le caresser.
Jusqu'à présent il a été enfermé & oblig-
de se nourrir des végétaux qu'on lui

donnés, & il paroît qu'ils lui conviennent, car il est fort & vigoureux.

La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse & fort répandue dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-espérance qu'il habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis Mélinde jusqu'au détroit de Babel-Mandel (d)*, ajoutée aux Voyages de Lobo, on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Éthiopie des chevaux sauvages, qui ont les « crins & la tête comme nos chevaux, « & hennissent de même; mais ils ont « deux petites cornes toutes droites, & « les pieds fourchus comme ceux du « bœuf; les Caffres appellent ces ani- « maux *empophos.* »

Cette description, toute imparfaite & fautive qu'elle est, comme la plupart de

---

(d) Voyage d'Abyssinie, par le R. P. Lobo; *Amsterdam* 1728, *tome I, page* 292.

celles que Lobo nous a données, paroît convenir à notre gnou; quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble à un cheval avec des cornes & des pieds fendus? La ressemblance seroit plus grande encore, si je pouvois dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne seroit-ce point aussi le même animal dont a parlé le moine Cosmas? Voici ce qu'il en dit *(e)*.

« *Le taureau-cerf*. Cet animal se trouve » en Éthiopie & dans les Indes; il est » privé, les Indiens s'en servent pour voiturer leurs marchandises, principalement le poivre qu'ils transportent d'un » pays à un autre, dans des sacs faits » en forme de besaces. Ils tirent du lait » de ces animaux, & en font du beurre; » nous en mangions aussi la chair, après » les avoir égorgés, comme font les » Chrétiens; pour les payens, ils les

(e) Voyez, dans les relations des divers Voyageurs curieux, par Thévenot, *première partie*, la description des animaux & des plantes des Indes, par Cosmas le solitaire.

assomment. Cette même bête, dans « l'Éthiopie, est sauvage & ne s'appri- « voise pas. «

Ce taureau-chef ne seroit-il point « le cheval cornu & à pieds fendus de « Lobo? Ils se trouvent l'un & l'autre « dans l'Éthiopie; tous les deux ressem- « blent, à divers égards, au cheval, au « taureau & au cerf, c'est-à-dire, au « gnou. Il est vrai que, quoique les ani- « aux des Indes soient assez connus, jus- « qu'à présent, personne n'a dit qu'il y « en eût qui ressemblassent à celui dont « il est question ici, & qui doit cepen- « dant y être, si c'est le même dont « parle Cosmas. Mais, dans un pays « aussi habité que l'Inde, la race ne pour- « roit-elle pas y avoir été éteinte par « le nombre des chasseurs qui ont tra- « vaillé à les prendre ou à les tuer, soit « pour les faire servir de bête de somme, « soit pour les manger? D'ailleurs est-il « bien certain que cet animal ne s'y trouve « plus, ou qu'il ne se soit pas retiré « dans des lieux éloignés & solitaires, « afin d'y être plus en sûreté? Il y a, « dans les déserts de la province de la «

» Chine, nommée *Chensi*, un animal
» qu'on appelle *cheval-cerf*, que Du
» Haldes dit n'être qu'une espèce de
» cerf *(f)*, guère moins haut que les
» petits chevaux des provinces *se-tchuen*
» & de *yun-nane* : j'ai peine à croire
» que la taille seule ait suffi pour faire
» donner à un cheval le surnom de cerf.
» Le gnou ressemblant par sa tête & par
» ses cornes, au taureau, par sa crinière
» & par sa queue, au cheval, & par
» tout le reste de son corps, au cerf; il
» réunit tous les caractères qui peuvent
» l'avoir fait nommer *taureau-cerf* par
» Cosmas, & *cheval-cerf* par les Chinois. »

Je serois même tenté de croire que l'hippélaphe d'Aristote étoit notre gnou, si je n'avois pas contre moi l'autorité de M. de Buffon *(g)*, qui, fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le cerf des Ardennes, & le tragélaphe de Pline. Je dirai cepen-

---

(f) Voyez la description de la Chine, *tome I, page* 33, *édit. de Hollande.*

(g) Voyez le tome XI de cet Ouvrage, *page* 172, *édit. de Hollande.*

dant celles qui ont fait d'abord impreſſion ſur moi.

L'hippélaphe, ſuivant Ariſtote, ſe trouve dans le pays des *Arachotas*, qui eſt ſitué entre la Perſe & l'Inde, & par-là même voiſin de la partie du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête juſqu'au-deſſus des épaules, & qui n'eſt pas grande : Ariſtote le compare à celle du *pardion*, ou, comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui eſt vraiſemblablement la giraſſe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle du gnou, qu'aucun autre animal ſauvage; *voyez la figure que j'en ai donnée dans la première planche du tome XIII (édition de Hollande)*. Diodore de Sicile dit qu'il ſe trouve en Arabie, & qu'il eſt du nombre de ces animaux qui participent à deux formes différentes; il eſt vrai qu'il parle du *tragélaphe*; mais, comme je viens de le remarquer, d'après M. de Buffon, c'eſt le même animal que l'*hippélaphe*. On trouvera dans la note le paſſage de Diodore *(h)*, tel qu'il a

(h) Quinetiam tragelaphi & bubali, pluraque duplicis

été rendu par *Rhodomanus*, & qui mérite d'être cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce de barbe sous le gosier, les pieds fourchus & à-peu-près de la grandeur du cerf; tout cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des Ardennes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de M. de Buffon, c'est que, si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a des cornes comme le chevreuil, & que sa femelle n'en a point; ce qui ne convient pas à notre animal.

Mais, qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire qu'il avoit été décrit si imparfaitement, qu'on ne pouvoit s'en former aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi la force de la tête & des cornes du taureau, la légèreté & le pelage du cerf; & la beauté de la

---

formæ animalia, ex diversissimis videlicet naturis contemperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio longam sibi moram posceret. Diodori siculi bibliothecæ historicæ libri qui supersunt. Amstelodami, 1746, tome I, page 163.

crinière, du corps & de la queue du cheval.

Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connoître aussi la licorne, qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des Auteurs regardent comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, & même en avoir pris des jeunes. »

Je n'ai rien à ajouter, ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allamand; & je dois même avertir, pour l'instruction de mes Lecteurs, & pour la plus exacte connoissance de cet animal *gnou*, que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition d'Hollande de mon Ouvrage, & que je donne ici *planche IX*, me paroît plus conforme à la Nature, que celui de ma *planche VIII*; les cornes sur-tout me semblent être mal représentées dans celle-ci, & l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau, me paroît factice; en sorte que l'on doit avoir

plus de confiance à la figure donnée par M. Allamand, qu'à celle-ci; & c'est par cette raison que je l'ai fait copier & graver.





LE GNOU *d'Après M. Allamand.*

DU NIL-GAUT.

CET ANIMAL eſt celui que pluſieurs Voyageurs ont appellé *Bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il ſoit connu ſous le nom de *Nil-gaut* dans pluſieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivans le mâle & la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (Juin 1774), & où on les laiſſe en pleine liberté : nous les avons fait deſſiner tous deux d'après nature (*voyez les planches X & XI*).

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou & la tête, & du bœuf par les cornes & la queue, il eſt néanmoins plus éloigné de l'un & de l'autre de ces genres, que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Aſie & ceux de l'Afrique ; ſont ceux où les grandes eſpèces des gazelles & des chèvres ſont plus multipliées ; on trouve dans les mêmes lieux, ou à peu de diſtance les uns des autres, le condoma, le bubal, le koba & le nil-gaut

dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou & le poitrail, la disposition de son pied & de ses sabots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille, plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs: & dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal; mais, dans la réalité, le nil-gaut est seul de son genre, & d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle & du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers; il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaise grace & plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête & l'encolure aussi légères, mais ses jambes sont plus massives & plus inégales en hauteur; celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant, il porte la queue horizontalement en courant, & la tient basse & entre les jambes lorsqu'il est en repos; le mâle a des cornes, & la femelle n'en a point:

ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes : celles du nil-gaut sont creuses, & ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims & des chevreuils ; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif & vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, & qu'il donneroit comme elles de la chair mangeable, du bon suif & des peaux plus épaisses & plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, & paroît plus jeune ; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève qui les a dessinés. Le mâle étoit de la grandeur d'un cerf de taille moyenne ; les cornes n'avoient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base ; il n'y avoit point

de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges & peu longues; il y a un eſpace vide entr'elles & les mâchelières; le train de derrière, dans le mâle, eſt plus bas que celui de devant, & l'on voit une eſpèce de boſſe ou d'élévation ſur les épaules, & cet endroit eſt garni d'une petite crinière qui prend du ſommet de la tête, & finit au milieu du dos; ſur la poitrine ſe trouve une touffe de longs poils noirs; le pelage de tout le corps eſt d'un gris-d'ardoiſe, mais la tête eſt garnie d'un poil plus fauve, mêlé de griſâtre, & le tour des yeux d'un poil fauve-clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le deſſus du nez brun; les naſeaux ſont noirs avec une bande blanche à côté; les oreilles ſont fort grandes & larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille eſt d'un gris-rouſſâtre, avec une tache blanche à l'extrémité; le ſommet de la tête eſt garni d'un poil noir, mêlé de brun qui forme, ſur le haut du front, une eſpèce de fer-à-cheval; il y a ſous le cou, près de la

gorge, une grande tache blanche; le ventre eſt gris-d'ardoiſe comme le corps; les jambes de devant & les cuiſſes ſont noires ſur la face extérieure, & d'un gris plus foncé que celui du corps ſur la face intérieure; le pied eſt court & reſſemble à celui du cerf; les ſabots en ſont noirs; il y a, ſur la face externe des pieds de devant, une tache blanche, & ſur l'interne deux autres taches de même couleur; les jambes de derrière ſont beaucoup plus fortes que celles de devant, elles ſont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches ſur les pieds, tant en dehors qu'en dedans; & plus bas, il y a de grands poils châtains qui forment une touffe friſée; la queue eſt d'un gris-d'ardoiſe vers le milieu, & blanche ſur les côtés, elle eſt terminée par une touffe de grands poils noirs; le deſſous eſt en peau nue; les poils blancs des côtés de la queue ſont fort longs, & ne ſont point couchés ſur la peau comme ceux des autres parties du corps, ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté; le fourreau de la verge eſt peu appa-

rent, & l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École Vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire, par la couleur du poil qui est beaucoup plus brune, & par les cornes qui sont plus grosses à leur base, & cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces & demi de longueur.

La femelle du nil-gaut, qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774; elle étoit bien plus petite que le mâle, & en même temps plus svelte & plus haute sur ses jambes: sa couleur étoit roussâtre, mélangée d'un poil fauve-pâle & de poils d'un brun roux, au lieu que le pélage du mâle étoit en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle & son mâle, étoit dans le train de derrière qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; & cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle, & ne se pas trouver dans l'espèce entière: au reste, ce mâle & cette femelle se

ressembloient par tous les autres caractères extérieurs & même par les taches; ils paroissoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre, ils se lèchoient souvent, &, quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparoient que rarement, & ne se quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter, Docteur en médecine, Membre de la société de Londres, a donné, dans les transactions philosophiques (*volume LXI, pour l'année* 1771, *page* 170), un Mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. le Roi, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'Histoire Naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appellé le *nylghau*; il est fort à souhaiter qu'il se

propage en Angleterre, de maniere à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos campagnes; il est plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente; &, s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que sa force & sa grande vîtesse pourront être employées avantageusement.

Les représentations exactes des animaux par la peinture, en donnent des idées beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne sera jamais embarrassé de reconnoître le nyl-ghau par-tout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de cet animal, en y joignant ensuite tout ce que j'ai pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très-exact; mais les Naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque chose de

ce qui regarde ce bel & grand animal; dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

Le nyl-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau & le cerf, à-peu-près comme nous supposerions que seroit un animal qui seroit le produit de ces deux espèces d'animaux, car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre; & on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes & sa queue ressemblent assez à ceux du taureau, & sa tête, son cou & ses jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

Sa couleur. La couleur est, en général, cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs & blancs; la plupart de ces poils sont à moitié blancs; la partie blanche se trouve du côté de la racine; la couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps; on en peut dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques

parties qui ſont preſque toutes noires; dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil eſt d'une belle couleur blanche.

Le tronc. La hauteur de ſon dos, où il y a une légère éminence au-deſſus de l'omoplate, eſt de quatre pieds un pouce (anglois), & à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'eſt que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou juſqu'à l'origine de la queue, eſt d'environ quatre pieds, ce qui eſt à-peu-près la hauteur de l'animal; de façon que, vu de profil, & lorſque ſes jambes ſont parallèles, ſon dos & ſes membres forment les trois côtés d'un carré, dont le terrein, ſur lequel il eſt placé, fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, & quelque choſe de plus au-devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimenſion doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, ſelon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

Son poil. Le poil ſur le corps eſt en général plus rare, plus fort & plus roide que celui du bœuf; ſous le ventre & aux parties ſupérieures de ſes muſcles, il eſt plus long & plus doux que ſur les côtés & ſur le dos; tout le long du cou & de l'épine du dos, juſqu'à la partie poſtérieure de l'élévation qui eſt au-deſſus des omoplates, le poil eſt plus noir, plus long & plus redreſſé, formant une eſpèce de courte crinière rare & élevée; les régions ombilicales & hypogaſtriques du ventre, l'intérieur des cuiſſes, & toutes les parties qui ſont recouvertes par la queue, ſont blanches; le prépuce n'eſt point marqué par une touffe de poils, & ce prépuce ne ſaille que très-peu.

Les teſticules. Les teſticules ſont oblongs, & pendans comme dans le taureau; la queue deſcend juſqu'à deux pouces au-deſſus de l'os du talon; l'extrémité en eſt ornée de longs poils noirs, ainſi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur; la queue, ſur cette face intérieure, n'eſt point garnie de poils, excepté, comme on vient de

le dire, vers ſon extrémité; mais, à droite & à gauche, il y a une bordure de longs poils blancs.

Les jambes. Les jambes ſont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds ſept pouces de long; il y a une tache blanche ſur la partie de devant de chaque pied, preſqu'immédiatement au-deſſus de chaque ſabot & une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, & au-deſſus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes; les ſabots des jambes de devant paroiſſent être d'une longueur trop grande; cette ſingularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq *nyl-ghaux* que j'ai vus; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, &, en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'eſt trouvée fondée.

Le cou. Le cou eſt long & mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme

forme d'un bouclier ; & plus bas, au commencement de l'arrondiſſement du cou, il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

La tête. La tête eſt longue & mince ; ſa longueur depuis les cornes juſqu'à l'extrémité du nez, eſt d'environ un pied deux pouces trois quarts ; la cloiſon qui ſépare les narines, avoit été percée pour y paſſer une corde ou une bride, ſelon la manière des Orientaux d'attacher & de mener le bétail.

La bouche. La fente de la bouche eſt longue, & la mâchoire inférieure eſt blanche ; dans toute l'étendue de cette fente, la mâchoire ſupérieure n'eſt blanche qu'aux narines.

Les dents. Il y a ſix dents molaires de chaque côté des mâchoires, & huit inciſives à la mâchoire inférieure ; la première des inciſives eſt fort large, & les autres plus petites en proportion de ce qu'elles ſont placées plus en avant ou en arrière.

Les yeux. Les yeux, en général, ſont d'une couleur foncée, car toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir, eſt

de cette couleur; de profil, la cornée & tout ce qu'on peut voir au travers, paroît bleu comme l'acier bruni; la pupile eſt ovale & tranſverſalement oblongue, & l'iris eſt preſque noire.

Les oreilles. Les oreilles ſont grandes & belles, elles ont plus de ſept pouces de long, & s'élargiſſent conſidérablement vers leurs extrémités; elles ſont blanches à leurs bords & dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

Les cornes. Les cornes ont ſept pouces de long, elles ont ſix pouces de tour à leur origine, & diminuent par degrés; elles ſe terminent en une pointe mouſſe; elles ont à leur origine trois faces plates, ſéparées par autant d'angles; l'un de ces angles eſt en devant de la corne, & par conſéquent l'une des faces en forme le derrière; mais cette forme triangulaire diminue peu-à-peu, & ſe perd vers l'extrémité; il y a ſur la baſe, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correſpond à l'âge de l'animal. La corne, depuis la baſe juſqu'en haut, en eſt unie, & le bout

eſt d'une couleur fort foncée ; ces cornes s'élèvent en haut & en avant, formant un angle fort obtus, avec le front ou la face ; elles ſont légèrement courbées ; la concavité en eſt tournée vers l'intérieur & un peu en devant ; leur intervalle, à leur origine, eſt de trois pouces un quart, à leur ſommet, de ſix pouces un quart, & dans l'intervalle du milieu, un peu moins de ſix pouces.

Sa nourriture. Il mange de l'avoine ; mais pas avidement ; il aime mieux l'herbe & le foin *(a)* ; cependant ce qu'il aime encore davantage, c'eſt le pain de froment qu'il mange toujours avec délices ; quand il eſt altéré, il boit juſqu'à huit pintes d'eau.

Sa fiente. Sa fiente eſt en forme de petites boules rondes de la groſſeur d'une noix muſcade.

Ses mœurs. Quoiqu'on m'eût rapporté

(a) « Le Général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de foin dans l'Inde, que les chevaux « y ſont nourris avec de l'herbe fraîchement cou- « pée, & avec une graine du genre des légumes « qu'on appelle *gram.* »

qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, & qui paroissoit aimer qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui présentoit du pain, & n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit; le sens de l'odorat, dans cet animal, paroît très-fin, & semble le guider dans tous ses mouvemens; quand quelque personne l'approche, il le flaire en faisant un certain bruit; il en faisoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger; & il étoit si facilement offensé par une odeur extraordinaire ou si circonspect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui présentois, lorsque ma main avoit touché de l'huile de thérébentine, ou quelques liqueurs spiritueuses *(b)*.

(b) « Le Général Carnat rapporte, dans quel-
„ ques observations à ce sujet, qu'il a bien voulu
„ me communiquer, que tous les animaux de
„ l'espèce du cerf, ont l'odorat extrêmement fin;
„ qu'il a fréquemment observé sur les cerfs appri-

Sa manière de se battre est fort singulière ; Milord Clive l'a observé sur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, & il me l'a racontée comme il suit : « Étant encore à une distance considérable l'un de l'autre, ils « se préparèrent au combat, en tombant « sur leurs genoux de devant, & s'avan- « cèrent l'un vers l'autre d'un pas assez « rapide, en tortillant toujours & age- « nouillés de cette manière ; & quand ils « furent arrivés à quelques pas de dis- « tance, ils firent un saut, & s'élancèrent « l'un contre l'autre. »

Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que, toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs genoux de devant ; ce qui leur arrivoit même quel-

---

voisés, auxquels on donne souvent du pain, « que, si on leur présente un morceau qui a été « mordu, ils n'y toucheront pas ; qu'il a fait la « même observation sur une très belle chèvre qui « l'accompagna dans la plupart de ses campagnes « dans l'Inde, & qui lui fournissoit du lait, & « qu'en reconnoissance de ses services, il avoit « amenée en Angleterre avec lui. »

quefois lorſque je m'avançois devant eux; mais, comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois ſi loin de penſer que cette poſture annonçoit leur colère ou une diſpoſition au combat, que je la regardois au contraire comme une expreſſion de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité *(c)*.

La femelle. La femelle diffère telle-

(c) « On peut concevoir l'intrépidité & la » force avec laquelle il s'élance contre un objet » par l'anecdote ſuivante, d'un des plus grands & » des plus beaux de ces animaux qu'on ait vu » en Angleterre. Il y a lieu de croire même que » le choc qu'il éprouva dans cette occaſion, fut » la cauſe de ſa mort qui arriva bientôt après. » Un pauvre journalier ne ſachant pas que l'ani- » mal étoit ſi près de lui, ne croyant pas l'irri- » ter, & ne ſuppoſant pas qu'il courût aucun riſ- » que, s'approcha en dehors des palis où il étoit » renfermé; le nyl-ghau, avec la vîteſſe d'un » éclair, s'élança avec tant de force contre ces » palis, qu'il les briſa en pluſieurs morceaux, & » caſſa une de ſes cornes près de l'origine. D'après » cette anecdote & des informations plus exactes, » je fus aſſuré que cet animal eſt vicieux & féroce » dans le temps du rut, quelque doux & appri- » voiſé qu'il ſoit dans d'autres temps. »

ment du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même espèce ; elle est beaucoup plus petite, elle ressemble, par sa forme & par sa couleur jaunâtre, à une jeune biche, & n'a point de cornes ; elle a quatre tettes, & l'on croit qu'elle porte neuf mois ; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le nyl-ghau mâle, étant jeune, ressemble beaucoup, par sa couleur, à la femelle, & par conséquent à un jeune cerf.

Son espèce. Lorsqu'on nous présente un nouvel animal, il est souvent fort difficile, & quelquefois même impossible de déterminer son espèce uniquement par ses caractères extérieurs ; mais, lorsque cet animal est disséqué par un Anatomiste habile dans l'Anatomie comparée, alors la question se décide communément avec certitude.

D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai, ou plutôt je crus que le nyl-ghau étoit un animal particulier & d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf; mais je fus convaincu qu'il n'étoit

pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas; d'autres pensèrent que c'étoit un antilope; mais les cornes & la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas une; & il avoit tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nyl-ghau avec un biche, mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin, l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré, par mon frère qui l'a disséqué, & qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau est un animal d'une espèce nouvelle *(d)*.

(d) « M. Penant, dont l'amour, pour l'Histoire Naturelle, augmente le plaisir de jouir » d'une fortune indépendante, dans le *Synopsis*, » qu'il a publié depuis que cet écrit a été rédigé, » fait de cet animal (au pied blanc, *page 207*), » une espèce d'antilope; mais il croit actuellement qu'il appartient à un autre genre, & » le classera en conséquence dans la prochaine » édition. »

Son hiſtoire. Pluſieurs de ces animaux mâles & femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années ; les premiers furent envoyés de Bombay en préſent à Mylord Clive ; ils arrivèrent au mois d'août 1767 ; il y en avoit un mâle, & l'autre femelle, & ils continuèrent de produire dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après, on en amena deux autres qui furent préſentés à la Reine par M. Sukivan, & cette Princeſſe, étant toujours diſpoſée à encourager toute eſpèce de recherches curieuſes & utiles dans l'Hiſtoire Naturelle, me fit donner la permiſſion de les garder pendant quelque temps ; ce qui me mit à portée, non-ſeulement de pouvoir les décrire, & d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de diſſéquer, avec le ſecours de mon frère, l'animal mort, & d'en conſerver la peau & le ſquelette. Mylord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclairciſſemens qu'il a pu me fournir pour en faire l'hiſtoire, ainſi que le Général Carnat, & quelques autres perſonnes.

Ces animaux ſont regardés comme des

raretés dans tous les établissemens que nous avons dans l'Inde; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présens aux Nababs & autres personnes considérables. Le Lord Clive, le Général Carnat, M. Walsh, M. Watts, & beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu sauvage. Bernier, est le autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention (*e*). Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un Voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'empe-

(*e*) « Depuis que j'ai lu cet écrit, j'ai reçu
» du Docteur Maty la note suivante; je trouve
» dans le quatrième volume de la description des
» Indes orientales, par Valentin, publiée en Hol-
» landois en 1727, à l'article *Batavia, page* 231.
» cette courte indication : Parmi les animaux
» extraordinaires qu'on garde au Château, il y
» en a de la grandeur & de la couleur d'un bœuf
» Danois, mais moins lourd, dont la tête est
» pointue vers la bouche qui est d'une couleur
» cendrée, & qui n'est pas moins grand que
» l'élan dont il porte le nom; c'étoit un présent
» du Mogol. »

reur Mogol Aurengzeb, qui alla dans ce Paradis terreſtre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chaſſe, qui faiſoit l'amuſement de l'Empereur dans ce voyage, il décrit, parmi pluſieurs autres animaux, le nil-ghau, mais ſans rien dire de plus de cet animal, ſinon que quelquefois l'Empereur en tuoit un ſi grand nombre, qu'il en diſtribuoit des quartiers tous entiers à tous ſes *Omrahs*; ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, ſauvages dans cette contrée, & qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuſe.

Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras & à Bombay. Cachemire eſt une des provinces les plus ſeptentrionales de l'empire du Mogol; & ce fut en allant de Delhi vers cette province, que Bernier vit l'empereur les chaſſer.

Son nom. Le mot nil-ghau (car telles ſont les lettres compoſantes de ce nom, qui correſpondent au Perſan), quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil-ga*), ſignifie une vache

bleue, ou plutôt un taureau bleu, gau étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de même de la femelle qui a beaucoup de ressemblance, & quant à la couleur & quant à la forme, avec notre cerf. Les nil-ghaus, qui sont venus en Angleterre, ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, & ils paroissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzaratte, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, & s'étendant jusqu'à l'océan Indien.

Un Officier, qui a demeuré long-temps dans l'Inde *(f)*, a écrit pour obtenir toutes les connoissances & tous

(f) « Le Général Carnat, à qui je dois pareillement l'article précédent sur le nom de cet animal. »

les éclairciſſemens qu'on pourroit ſe procurer ſur cet animal. Nous eſpérons recevoir en conſéquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails ſatisfaiſans à ce ſujet, quoique les habitans de ces contrées, ſelon ce qu'en dit cet Officier, aient peu d'inclination pour l'Hiſtoire Naturelle, & même, en général, pour toute eſpèce de connoiſſance.»

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les Tranſactions philoſophiques, avec les deſſins que nous avons fait d'après Nature, dans le parc de la Muette, près de Paris, nous avons reconnu que, dans la gravure angloiſe, les oreilles ſont plus courtes, les cornes un peu plus émouſſées, le poil, ſous la partie du cou, plus court, plus roide, & ne faiſant pas un floccon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui eſt ſur les éperons des pieds de derrière du mâle ; enfin la crinière ſur le garot paroît auſſi plus courte que dans nos deſſins ; mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne ſoit le même animal.

M. Forster m'écrit, au sujet du nil-ghau, que, quoique M. Hunter, qui en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, & que ses mœurs & sa forme, comparés avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devroit pas l'en séparer; il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons, est certainement le même que le nil-ghau; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds, car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; & il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, & que même on l'a assuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à-la-fois.





LE NILGAUT MÂLE.



Magd. Th. Rousselet Sculp.

LE NILGAUT FEMELLE.

DU CANNA.

JE N'AI d'abord connu cet animal que par ſes cornes, dont j'ai donné la deſcription, *volume XII, page 357, planche XLVI*, & j'étois aſſez incertain, non-ſeulement ſur ſon eſpèce & ſur ſon climat, mais même ſur le nom *coudous*, qui ſervoit d'étiquette à ces cornes; mais aujourd'hui mes doutes ſont diſſipés, & c'eſt à M. Gordon & à M. Allamand que je dois la connoiſſance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il ſe nomme *canna* dans les terres des Hottentots, & voici les obſervations que ces ſavans Naturaliſtes en ont publiées cette année 1781, dans un ſupplément à l'édition de Hollande de mes Ouvrages.

« M. de Buffon a été embarraſſé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du

Roi, ſans étiquette *(a)*, & dont il a donné la figure dans la *planche XLVI bis* du XIIe volume de l'Hiſtoire Naturelle. Deux ſemblables cornes qu'il a vues dans le cabinet de M. Dupleix, & qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de ſon embarras ; l'étiquette portoit ceci : cornes d'un animal à peu-près comme un cheval, de couleur griſâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête ; on l'appelle ici à Pondichéri *coeſdoes*, qui doit ſe prononcer *coudous*.

Cette deſcription toute courte qu'elle eſt, eſt cependant fort juſte ; mais elle ne ſuffiſoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y eſt déſigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, & il a ſoupçonné, avec beaucoup de vraiſemblance, que le coudous pouvoit bien être une ſorte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau* ; effectivement ce dernier animal eſt celui dont les cornes ont le plus

(a) *Voyez* le volume XII de cet Ouvrage, page 167.

de rapport à celles dont il s'agit; & ce qui eſt dit dans l'étiquette lui convient aſſez, comme on peut le remarquer par la deſcription que j'en ai donnée *(b)*. Cependant cette corne eſt celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penſer, parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été ſi imparfaitement, qu'il étoit impoſſible de s'en former une juſte idée. Il étoit réſervé à M. Gordon de nous le faire bien connoître; c'eſt à lui que je ſuis redevable de la figure qu'on en voit dans la *planche VII (c)*, & des particularités qu'on va lire.

Kolbe eſt le ſeul qui en ait parlé ſous le nom d'élan qui ne lui convient point, puiſqu'il en diffère eſſentiellement par ſes cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan *(d)*. Les Hot-

(b) Voyez le volume IV des ſupplémens, page 153.

(c) Voyez, dans ce volume, *planche XII.*

(d) Voyez la figure des cornes de l'élan dans le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, *planches IX & X.*

tentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai conſervé : les Caffres le nomment *inpoof* ; c'eſt un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui eſt repréſenté ici, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces ; ſa hauteur étoit de cinq pieds, meſurée depuis la partie du dos qui eſt au-deſſus des épaules, & qui forme là une éminence aſſez remarquable ; ſa circonférence, derrière les jambes de devant, étoit de ſix pieds ſept pouces, & devant les jambes poſtérieures de cinq pieds neuf pouces ; mais il faut obſerver qu'il étoit aſſez maigre, s'il avoit eu ſon embonpoint ordinaire, il auroit peſé environ ſept à huit cens livres ; la couleur de ſon corps étoit d'un fauve tirant ſur le roux, & il étoit blanchâtre ſous le ventre ; ſa tête & ſon cou étoient d'un gris-cendré, & quelques-uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur ; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une eſpèce de crinière.

Juſqu'ici cette deſcription s'accorde

fort avec celle du coudous, & les cornes du canna ſont préciſément ſemblables à celles que M. de Buffon a décrites; ainſi, on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne ſoit notre canna; mais je ſuis ſurpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun Voyageur dans les Indes; je ſoupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coeſdoes*, & qui le prononcent coudous. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma (e)*, & qui, par ſa grandeur, approche un peu du canna. Ces cornes, qui ſe trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne-eſpérance à Pondichéry? Celui qui en a écrit l'étiquette, en ſuivant l'orthographe hollandoiſe, ne ſe ſeroit mépris que ſur le nom. Ce qui autoriſe ce ſoupçon,

(e) *Voyez* le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, *page* 141; & le tome IV des ſupplémens, *page* 143.

c'eſt le ſilence des Voyageurs ſur un animal auſſi remarquable par ſa grandeur que le Canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le ſont les Indes, il eſt très-vraiſemblable que quelques-uns en auroient parlé. »

Je ſuis ici, comme dans tout le reſte, parfaitement de l'avis de M. Allamand, & je reconnois que le nom hollandois de *coeſdoes* ou *coudous*, doit reſter à l'animal que j'ai nommé *condoma*, & que ce nom coudous avoit été écrit mal-à-propos ſur l'étiquette des cornes que nous reconnoiſſons être celles du canna dont il eſt ici queſtion.

« Ses cornes, dit M. Allamand, étoient telles que M. de Buffon les a décrites; elles avoient une groſſe arête qui formoit deux tours de ſpirale vers leur baſe; elles étoient liſſes dans le reſte de leur longueur, droites & noires; leurs baſes étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, & il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur étoit d'un pied & demi, mais elle varie

dans les différens individus ; celles des femelles ſont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites & plus longues ; elles ſont creuſes & ſoutenues par un os qui leur ſert de noyau ; ainſi, elles ne tombent jamais. A cette occaſion, M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît, dans l'Afrique méridionale, aucun animal qui perde ſes cornes ; par conſéquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe ſeul les y a vus.

Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, & qui eſt de la même couleur que la tête & le cou ; celui des femelles eſt moins grand, auſſi ſont-elles un peu plus petites que les mâles ; elles ont moins de poils ſur le front, & c'eſt preſque en cela ſeulement que leurs figures diffèrent.

J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan ; & c'eſt effectivement celui ſous lequel il eſt connu au Cap, quoique très-improprement ; cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe ſous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans

la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est-là un caractère distinctif de l'élan, qu'il définit : *alces, cervus cornibus acaulibus palmatis, caruncula gutturali.* Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, & qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce ; j'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs ; ses sabots sont aussi noirs, & le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

Il a quatre mamelles & une vésicule du fiel : quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap, mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer ; on en trouve dans les mon-

tagnes des Hottentots hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou ſoixante, quelquefois même on en voit deux ou trois cens enſemble près des fontaines ; il eſt rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils ſe battent, & le plus foible ſe retire ; ainſi, les deux ſexes ſont ſouvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier ; c'eſt un très-beau ſpectacle que de les voir trotter & galoper en troupes ; ſi l'on tire un coup de fuſil chargé à balle parmi eux, tout peſans qu'ils ſont, ils ſautent fort haut & fort loin, & grimpent ſur des lieux eſcarpés, où il ſemble qu'il eſt impoſſible de parvenir ; quand on les chaſſe, ils courent tous contre le vent, &, avec un bon cheval, il eſt aiſé de les couper dans leur marche ; ils ſont fort doux, ainſi on peut pénétrer au milieu d'une troupe, & choiſir celui ſur lequel on veut tirer ſans courir le moindre danger. Leur chair eſt une excellente venaiſon, on caſſe leurs os pour en tirer la moëlle qu'on fait rôtir ſous la cendre ; elle a un bon goût, & on peut

la manger même ſans pain ; leur peau eſt très-ferme, on s'en ſert pour faire des ceintures & des courroies ; les poils, qui ſont ſur la tête des mâles, ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à-la-fois.

Comme ces animaux ne ſont point méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aiſément les rendre domeſtiques, les faire tirer au chariot, & les employer comme des bêtes de ſomme ; ce qui ſeroit une acquiſition très-importante pour la colonie du Cap.

M. Pallas a vu, dans le Cabinet de M.gr le Prince d'Orange, le ſquelette d'un canna, & il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la claſſe des antilopes, ſous la dénomination d'*antilope oryx* : je n'examinerai pas les raiſons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète ; je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna ſe trouve dans les parties ſeptentrionales de l'Afrique ; au moins aucun Voyageur ne le dit. S'il eſt particulier aux contrées méridionales de cette partie du monde,

du monde, il n'eſt pas apparent que ce soit l'*oryx* des Anciens ; d'ailleurs, ſuivant le témoignage de Pline, l'oryx étoit une chèvre ſauvage, & il eſt peu vraiſemblable que Pline, qui ne s'étoit pas formé un ſyſtême de nomenclature, comme nous autres Modernes, ait donné le nom de chèvre à un auſſi gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuſes de M. Allamand, j'avois fait à peu-près les mêmes réflexions, & voici ce que j'en avois écrit & même livré à l'impreſſion.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, & le met au nombre de ſes antilopes : mais ce nom me paroît mal appliqué ; je l'aurois néanmoins adopté ſi j'euſſe pu penſer que cet animal du cap de Bonne-eſpérance fût l'oryx des Anciens ; mais cela n'eſt ni vrai ni même vraiſemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique, indiqué par Kolbe, eſt le même animal que celui-ci, & je ne ſuis pas fort éloigné de ce ſentiment, quoique j'aie rapporté,

volume XII, page 296, l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale ; mais, ſoit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il eſt certain que le nom d'élan lui a été très-mal appliqué, puiſque l'élan a des bois ſolides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il eſt ici queſtion, porte des cornes creuſes & permanentes, comme celles des bœufs & des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, & qu'il n'eſt pas l'oryx des Anciens, c'eſt qu'ils ne connoiſſoient qu'une aſſez petite partie de l'Aſie & la ſeule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'oryx, ne ſe trouve ni dans l'Aſie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Egypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie & de la Mauritanie ; ainſi, l'on eſt fondé à préſumer qu'il ne pouvoit être ni connu, ni nommé par les Anciens.

M. Forſter m'écrit, qu'il a vu une femelle de cette eſpèce, en 1772, à la

ménagerie du cap de Bonne-eſpérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, meſurée aux jambes de devant; « elle portoit, dit-il, une ſorte de crinière le long du cou, qui s'étendoit juſqu'aux épaules, où l'on voyoit auſſi de très-longs poils; il y avoit une ligne noire ſur le dos, & les genoux étoient de cette même couleur noire, ainſi que le nez & le muſeau; le pelage du corps étoit fauve & à-peu-près ſemblable à celui du cerf, mais le ventre & le dedans des jambes étoient blanchâtres.

On voyoit ſous la gorge de cette femelle une proéminence de la groſſeur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent & plus grand dans cette eſpèce d'animal que dans toute autre.

Ainſi, la femelle canna a, comme le mâle, cette proéminence ſous la gorge, au lieu que, dans l'eſpèce de notre élan du Nord, le mâle ſeul porte cet attribut.

Toutes les dents inciſives étoient, ſelon M. Forſter, d'une largeur conſidérable, mais celles du milieu étoient encore plus large que les autres; les

yeux étoient vifs & pleins de feu; la longueur des cornes étoit d'environ un pied & demi; & pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant une grand V en regardant l'animal de face, & comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le sens transversal; ces cornes étoient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base; on remarquoit une arête mousse qui suivoit les contours de la corne, laquelle étoit droite dans sa direction, & un peu torse dans sa forme; les oreilles étoient larges; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme étoit triangulaire & leur couleur noire.

Au reste, cette femelle étoit très-apprivoisée & mangeoit volontiers du pain, des feuilles de choux, & les prenoit même dans la main; elle étoit dans sa quatrième année, & comme elle n'avoit point de mâle & qu'elle étoit en chaleur, elle sautoit sur des antilopes & même sur une autruche qui étoient dans le même parc. On assure que ces ani-



LE CANNA.

maux ſe trouvent ſur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap; ils font des ſauts ſurprenans & franchiſſent des murs de huit & juſqu'à dix pieds de haut. »



DU CONDOMA ou *COËSDOËS.*

Nous donnons ici (*planche XIII*) la figure du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-espérance *coësdoës*; cette figure manquoit à mon Ouvrage, n'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête & des cornes, & c'est de-là qu'étoit venue, sur le mot *coësdoës* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article précédent; mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, Lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, Premier Président du Parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit, *volume XII*, au sujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Broſſe, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-eſpérance par M. Berg, Secrétaire du Conſeil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, & d'un lieu ſitué à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appelloit *coëſdoës.* Il y avoit trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci; il le fit très-exactement dépouiller de ſa peau qu'il a apportée en France; cette peau étoit aſſez épaiſſe pour faire des ſemelles de ſouliers. J'ai vu la peau entière; l'animal ſembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut ſur ſes jambes; cette peau étoit couverte d'un poil gris-de-ſouris aſſez ras; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où deſcendoient de chaque côté ſix ou huit raies tranſverſales de même couleur blanche; il y avoit auſſi au bas des yeux deux raies blanches poſées en chevron renverſé; & de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur; le haut du cou étoit garni de longs poils en forme de crinière, qui ſe prolongeoit juſque

ſur le garot ; les cornes, meſurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces ſept lignes de longueur, & trois pieds deux pouces trois lignes en ſuivant exactement leurs triples ſinuoſités ſur l'arête continue ; l'intervalle entre les cornes, à leur naiſſance, n'étoit que d'un pouce ſix lignes, & de deux pieds ſept pouces à leurs extrémités ; leur circonférence à la baſe étoit de huit pouces trois lignes, elles étoient bien faites, diminnoient régulièrement de groſſeur en s'éloignant de leur naiſſance, & finiſſoient en pointe aiguë ; elles étoient de couleur griſe, liſſes & aſſez ſemblables, pour la ſubſtance, à celles du bouc, avec quelques rugoſités dans le bas, mais ſans aucunes ſtries véritables : on pouvoit enlever en entier cette corne juſqu'au bout ; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince & parfaitement évidée, il reſte un os de moindre diamètre, preſqu'auſſi long, pareillement contourné, de couleur blanc-jaunâtre, mais mal liſſe, d'une ſubſtance lâche, peu compacte, friable & cellulaire ; la corne du pied reſſembloit à celle d'une

géniſſe de deux ans, la queue étoit courte & garnie de poils aſſez longs à l'extrémité *(a)*. »

Cette deſcription faite par M. le Préſident de Broſſe, eſt très-bonne, je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues preſque en même temps pour le Cabinet du Roi, & je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

M.rs Forſters, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices ſuivantes. « Le condoma ou coëſdoës a quatre pieds de hauteur, meſuré aux jambes de devant, & les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur; leurs extrémités ſont éloignées l'une de l'autre de deux pieds ſept ou huit pouces; elles ſont griſes, mais blanchâtres à la pointe; leur arête ſuit toutes leurs inflexions ou courbures, & elles ſont un peu comprimées & torſes en héliſſe. La

(a) Extrait d'une lettre de M. de Broſſe, datée de Dijon, le 3 juillet 1774.

femelle porte des cornes comme le mâle; les oreilles sont larges, & la queue qui n'a qu'un demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, & noire à l'extrémité qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

Le pelage est ordinairement gris & quelquefois roussâtre; il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses & trois sur les flancs; dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit & même de neuf; dans d'autres, il n'y en a que six, mais ceux qui en ont sept sont les plus communs; il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils; le devant de la tête est noirâtre, & du coin antérieur de chaque œil, il part un ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre & les pieds sont d'un gris-blanchâtre; il y a des larmiers sous les yeux.

Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-espérance; ils ne vont point en troupes comme



LE CONDOMA ou COËSDOES.

certaines eſpèces de gazelles ; ils font des bonds & des ſauts ſurprenans ; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'eſpace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiſer & les nourrir de pain ; on en a eu pluſieurs à la ménagerie du cap de Bonne-eſpérance. »

Nous ajouterons encore à ces obſervations, l'excellente deſcription de cet animal que M. Allamand vient de publier à la ſuite du quatrième volume de mes ſupplémens à l'Hiſtoire Naturelle, édition de Hollande ; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui qui j'ai fait deſſiner & graver ici.



ADDITION à l'Histoire du Condoma ou *Coësdoës* (*a*).

Par M. le Professeur ALLAMAND.

„QUOIQUE les cornes de l'animal, à qui M. de Buffon a donné le nom de condoma, soient assez connues & se trouvent très-souvent dans les Cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit ; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des Voyageurs & des Naturalistes.

„ M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Cajus a donné sous le nom de *strepsiceros*, puisqu'on ne sauroit douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes (*b*). Il soupçonne aussi

(*a*) *Voyez* le *tome IV des* supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande, *page* 143 *& suiv.*

(*b*) « M. de Buffon remarque que Cajus s'est „ trompé en donnant à cet animal le nom de

que ce pourroit bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage*; & effectivement la description que celui-ci en a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

M. Pallas, qui dans ses *Spicilegia Zoologica, fasc.* 1, *page* 17, a donné une

---

strepsiceros, qui ne désigne que l'antilope, dont « le condoma diffère beaucoup. Le nouveau tra- « ducteur de Pline prétend que M. de Buffon « s'est entièrement mépris au caractère distinctif « des cornes du *strepsiceros*, auxquelles il n'accorde « point la double flexion que M. de Buffon « leur attribue : il veut qu'elles soient droites, « mais canelées en spirale, & cela fondé sur ce « passage de Pline. *Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu contorta & in leve fastigium exacuta, ut liras diceres, strepsiceroti, quam addacem Africa appellat*, ce qu'il traduit ainsi. » *Le chevreuil strepsiceros des Grecs, nommé* addax *en Afrique, a les cornes droites & terminées en pointes, mais contournées en spirale, & canelées tout autour.* « S'il avoit fait « attention qu'il a omis, dans sa traduction, celle « de ces mots, *ut liras diceres*, qui ne convient « qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'au- « roit sans doute pas fait cette critique. » *Voyez* sa traduction de Pline, *tome IV, page* 339, *note* 26.

bonne deſcription des cornes & de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'eſt trompé en prenant cet animal pour cette chèvre ſauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raiſon que celle-là pour appuyer ſon avis, c'eſt lui qui s'eſt trompé; car le condoma a une barbe très-remarquable.

Mais ſans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former ſur la figure de cet animal, faiſons le connoître véritablement tel qu'il eſt, en lui conſervant le nom de condoma que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne ſoit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coëſdoës* ou *coudous*. Nous avons eu la ſatisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-eſpérance en 1776, à la ménagerie du Prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes viſites; frappé de ſa beauté, je ne pouvois me laſſer de l'admirer, & je renvoyois de jour à autre d'en faire une deſcription exacte; comme je me propoſois d'y retourner pour le mieux examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort;

& ainſi tout ce que j'en pourrois dire, ſe réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureuſement avant que d'être conduit à la ménagerie du Prince, il avoit paſſé par Amſterdam; là M. Schneider en fit faire le deſſin.....& M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occaſion d'augmenter nos connoiſſances en fait d'Hiſtoire Naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable Obſervateur, & en fit une deſcription, qu'il a eu la bonté de me communiquer; ainſi, c'eſt à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

On eſt ſurpris au premier coup-d'œil qu'on jette ſur cet animal; la légèreté de ſa marche, la fineſſe de ſes jambes, le poil court dont la plus grande partie de ſon corps eſt couvert, la manière haute dont il porte ſa tête, la grandeur de ſa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes & ſingulières cornes dont il eſt orné; les taches blanches qu'il a au-deſſous des yeux, & les raies de même couleur que l'on voit ſur ſon corps, & qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en-

diſtingue bientôt, de façon cependant qu'on ſeroit tenté de lui donner la préférence; la tête du condoma reſſemble aſſez à celle du cerf; elle eſt couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur rouſsâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun deſquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement & en s'élargiſſant du côté du muſeau, & enfin ſe termine en pointe; de côté & d'autre de ces lignes, on voit trois taches rondes d'un blanc-pâle, dont les deux ſupérieures ſont de la grandeur d'une pièce de vingt ſous, & celle qui eſt au-deſſous, près du muſeau, eſt un peu plus grande; les yeux ſont noirs, bien fendus & ont beaucoup de vivacité; le bout du muſeau eſt noir & ſans poils; les deux lèvres ſont couvertes de poils blancs, & le deſſous de la mâchoire inférieure eſt garni d'une barbe griſâtre de la longueur de cinq à ſix pouces qui ſe termine en pointe; la tête eſt ſurmontée de deux cornes, de couleur brune tirant ſur le noir, & couvertes de rugoſités; elles ont une arête qui s'étend ſur toute leur longueur, excepté

vers leur extrémité qui eſt arrondie & qui ſe termine en une pointe noirâtre; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, & ſont préciſément telles que celles qui ont été décrites par M.[rs] de Buffon & Daubenton ; leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris, ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute ſa grandeur, car on trouve de ces cornes qui ſont plus longues; j'en ai placé deux paires au Cabinet de notre Académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, & trois pieds & demi en ſuivant les contours; la circonférence de leur baſe eſt de neuf pouces, & il y a entre leur pointe une diſtance de deux pieds & demi.

Les oreilles ſont longues, larges & de la même couleur que le corps, qui eſt couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant ſur le gris; le deſſus du cou eſt garni d'une eſpèce de crinière, compoſée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête juſqu'au-deſſus des épaules, là ils devien-

nent plus courts, changeant de couleur, ils forment tout le long du dos jusqu'à la queue une raie blanche; le reste du cou est couvert de semblables poils bruns & assez longs, particulièrement dans la partie inférieure jusqu'au-dessous de la poitrine; de chaque côté de cette ligne blanche qui est sur le dos, partent d'autres raies aussi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui descendent le long des côtés; ces raies sont au nombre de neuf, & la première est derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troisième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue est longue de plus d'un pied; elle est un peu aplatie & fournie de poils d'un gris-blanchâtre sur les bords, & qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun-noirâtre; les jambes sont déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poil ou brosse qui se trouve sur le haut des canons des jambes postérieures des cerfs; la corne du pied est noire & fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette classe.

Cette deſcription eſt celle du condoma de la ménagerie du Prince d'Orange; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas ſoient préciſément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverſes peaux où les raies blanches différoient par leur longueur & par leur poſition; mais on comprend qu'une telle différence n'eſt pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une choſe plus importante à remarquer ici; c'eſt que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, & l'on en voit une dans le Cabinet de la Société de Harlem, qui eſt très-bien préparée pour repréſenter au vrai la figure de l'animal, mais auſſi ſans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus & d'autres ſans barbes? c'eſt ce que j'ai peine à croire; & je penſe avec M. Klockner, que la barbe eſt tombée de ces peaux quand on les a préparées, & cela d'autant plus que ſi on les regarde avec attention, on voit la place où paroiſſent avoir été les poils dont la barbe étoit compoſée.

Notre condoma étoit fort doux; il vivoit en bonne union avec les animaux qui paiſſoient avec lui dans le même parc;

&, dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloiſon qui étoit autour, il accouroit pour prendre le pain qu'on lui offroit ; on le nourriſſoit de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, &c. Dans ſon pays natal, il broutoit l'herbe & mangeoit les boutons & les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs & les boucs.

Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun ſon ; mais M. Klockner m'apprend que ſa voix étoit à-peu-près celle de l'âne.

Voici ſes dimenſions telles qu'elles ont été priſes ſur l'animal vivant, par le même M. Klockner, ſur la meſure pied-de-roi.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à la queue........	5.	8.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du muſeau juſqu'aux oreilles........	1.	//	//
Longueur de la tête juſqu'aux cornes........	//	8.	8.
Longueur des cornes meſu-			8.
rée en ligne droite....	2.	1.	4.
Longueur des oreilles....	//	8.	6.
Hauteur du train de devant.	4.	3.	
Hauteur du train de der-			

	pieds.	pouces.	lignes.
rière	4.	1.	"
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	4.	4.	"
Circonférence du milieu du corps	4.	5.	8.
Circonférence du corps devant les jambes postérieures	4.	2.	"
Longueur de la queue	1.	2.	"

En comparant cette deſcription du condoma, avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre ſauvage du cap de Bonne-eſpérance, & que M. de Buffon a inſérée à la page 142 du XII.ᵉ tome, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant; c'eſt que le condoma reſſemble, à quelques égards, à cette chèvre; il eſt de la même taille; ſon poil eſt à-peu-près de la même couleur griſe, & il a comme elle une barbe & des raies qui deſcendent depuis le dos ſur les côtés. En voilà aſſez pour autoriſer M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près le condoma que la *chèvre ſauvage* de Kolbe; mais auſſi j'ai obſervé qu'il y avoit des différences remarquables en-

tre ces deux animaux. Le nombre des raies blanches, qui descendent sur leurs côtes, n'est pas le même, & elles sont différemment posées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui sont au-dessous des yeux du condoma, & qui sont trop frappantes, pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en parler; mais ce qui distingue principalement ces animaux, sont les cornes; celles de la chèvre sont dites simplement recourbées; ce qui n'exprime point cette double flexion qui est si remarquable dans celles du condoma; aussi, dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y est représentée avec des cornes qui seroient tout-à-fait droites, sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

L'Auteur d'une Histoire Naturelle qui se publie en Hollandois, a donné la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, & dont le dessin lui a été communiqué par un Médecin de ses amis (c). A en juger par les cornes, cet

(c) Voyez *Natuurlyke historie, of uitvoerige be-*

animal eſt un véritable condoma; mais, s'il eſt bien repréſenté, il a le corps plus lourd, & il n'a aucune des raies, ni des taches blanches qui ſe trouvent ſur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le ſyſtème de la Nature de Linnæus, a donné une planche coloriée, qui repréſente paſſablement le condoma. »

...chryving der dieven, planten en mineraalen volgens het ſamenſtel van den heer Linnæus. Eerſte Deel, derde ſtuk, *pag.* 267, *plaat.* XXVI.



DU BUBALE.

NOUS DONNONS ici (*planche XIV*), la figure du Bubale qui manquoit dans notre volume XII. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant; il eſt doux, mais d'une figure moins élégante & d'une forme plus robuſte que les autres grandes gazelles; il a même par la groſſeur de la tête, par la longueur de la queue & par la figure du corps, une aſſez grande reſſemblance avec nos géniſſes; il eſt plus haut qu'un âne, & plus élevé ſur le train de devant que ſur celui de derrière; les dents ſont toutes larges, tronquées, égales, celles du milieu ſont néanmoins les plus grandes; la lèvre inférieure eſt noire & porte une mouſtache ou plutôt un petit faiſceau de poils noirs de chaque côté; il a ſur le muſeau & le long du chanfrain, une bande noire terminée ſur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reſte de la courte deſcription de M. Pallas, s'accorde avec la mienne

mienne *(a)*, & avec celle de M.[rs] de l'Académie des Sciences *(b)*, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie.* J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière & moyenne entre celle des bœufs & celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres & les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale & le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines : il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap, est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, & il dit avoir trouvé que, par tous ses caractères, il ressembloit parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur

(a) Histoire Naturelle, *volume XII, page* 294 & *suivantes.*

(b) Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux, *vol. I, page* 205.

dans les terres du Cap, & qu'ils ne vo
jamais en troupes; « ils disent aussi
ajoute M. Forster, que le bubale a quatre
pieds de hauteur, & qu'il est en tou
de la grandeur du cerf d'Europe; mais
qu'il est en même temps d'une forme
moins élégante.

Le pelage de cet animal est d'un rouge
brun, & le poil est lisse & ondoyé; le
ventre & les pieds sont d'une couleur
plus pâle; il y a depuis les cornes jus-
qu'au garot une ligne noire, ainsi que
sur le devant des pieds; mais dans ceux
de derrière cette ligne noire est inter-
rompue au genou; deux autres bandes
de même couleur descendent de cha-
que côté de la tête, depuis le dessous
des cornes jusqu'au museau, qui est aussi
rayé de noir; ces deux dernières ban-
des sont surmontées d'une tache blanche
qui est placée tout auprès de l'origine
de la corne; il y a sur le front un épi
de poils en étoile qui se dirige en haut;
les poils du menton sont de couleur
noire, long d'environ un pouce & demi: ils
forment une espèce de barbe auprès de
laquelle on voit une tache noire; la



LE BUBALE.

queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, & est longue de plus d'un pied ; la figure des cornes est absolument semblable à celle que M. de Buffon a fait graver dans le XII.e volume de l'Histoire Naturelle ; elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, & ont environ vingt pouces de longueur. »



ADDITION

à l'article du BUBALE, *volume XII.*

APRÈS avoir écrit cet article sur le Bubale, j'ai reçu, de la part de M. Allamand, les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire; & comme il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver pl. *XV*, afin qu'on puisse la comparer avec la précédente, qui ne me paroît pas aussi exacte que celle-ci. Je vais de même rapporter ici ce que M.rs Gordon & Allamand ont observé & publié dans le nouveau supplément à mon histoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amsterdam cette année 1781.

« Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute l'Afrique; au moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales & septentrionales de cette partie du monde. L'espèce est

très-nombreuse près du cap de Bonne-espérance, & on la retrouve dans la Barbarie. M.rs de l'Académie royale des Sciences, en ont décrit la femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, & M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paroissent convaincantes, que notre bubale est le vrai *bubalus* des anciens Grecs & Romains *(a)*, qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

M.rs de l'Académie des Sciences, ont ajouté à la description qu'ils ont fait de la femelle bubale, une figure qui est très-exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs & sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle; voyez la *planche VIII.* *

Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, & j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle que j'ai fait rem-

(a) Voyez le volume XI de cet Ouvrage, page 138.

* *Voyez* dans ce volume la *planche XV.*

plir, & que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie; suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations; elles me fourniront diverses particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après M.rs de l'Académie *(b)*; il est vrai qu'il ne pouvoit pas suivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, & *licama* par les Caffres; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes; il a quatre pieds de haut; la circonférence de son corps derrière les jambes de devant, est de quatre pieds deux pouces; & devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit par ces dimensions qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent; la couleur de son

---

(b). *Voyez* le volume XII de cet Ouvrage, *page* 138.

corps eſt d'un roux aſſez foncé ſur le dos, mais qui s'éclaircit ſur les côtes; le ventre eſt blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuiſſes & des jambes, tant antérieures que poſtérieures; ſur la partie extérieure des cuiſſes, il y a une grande tache noire qui s'étend ſur les jambes: on voit une ſemblable tache ſur les jambes de devant, laquelle commence près du corps & parvient extérieurement juſqu'aux ſabots qui ſont noirs auſſi; une bande de cette même couleur, qui a ſon origine à la baſſe des cornes & ſe termine au muſeau, partage tout le devant de ſa tête en deux parties égales: cette bande a été remarquée par J. Cajus, qui a donné une bonne deſcription du bubale, qu'il a nommé *buſelaphus (c)*. C'eſt la ſeule qu'on voie ſur les femelles, dont tout le corps eſt couvert de poils d'une même couleur rouſſe; ſa tête eſt aſſez longue à proportion de ſon corps; mais elle eſt fort étroite; elle n'a guère que ſix pouces dans l'endroit le plus large;

(c) *Voyez* cette deſcription dans le XII[e] volume de cet Ouvrage, *page* 140.

ſes yeux, comme M.rs de l'Académie l'ont obſervé, ſont ſitués fort haut; ils ſont grands & vifs; leur couleur eſt d'un noir qui tire un peu ſur le bleu; ſes cornes qui s'élèvent au-deſſus de ſa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, ſont preſque droites juſqu'à la hauteur de ſix pouces; là elles s'avancent obliquement en devant à peu-près auſſi juſqu'à la diſtance de ſix pouces, & enſuite formant un nouvel angle, elles ſe tournent en arrière, comme la figure l'indique; elles ſont noires, leurs baſes ſe touchent & ont une circonférence de dix pouces; elles ont des anneaux ſaillans, comme des pas de vis qui ſeroient uſés aux côtés, & qui s'étendent, mais quelquefois peu ſenſiblement, juſqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui eſt retournée en arrière eſt liſſe & ſe termine en point; leurs extrémités ſont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles ſont un peu plus petites que les mâles, auſſi leurs cornes ſont moins groſſes & moins longues.

Les bubales ont des larmiers au-deſſous des yeux comme les cerfs; leur

queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à-peu-près comme les dents d'un peigne.

On a vu, dans l'article précédent, que le canna étoit nommé élan par les habitans du Cap. M. de Buffon, qui ignoroit cela, & qui ne connoissoit point cet animal, dont aucun Voyageur n'a parlé, a cru que, sous le nom d'élan, Kolbe avoit désigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à proportion de son corps; que sa hauteur est de cinq pieds, & que la couleur de son corps est cendrée : ce sont-là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique*; & c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap : voici de quelle manière il en décrit les cornes; ses cornes sont d'un brun-obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues & droites jusqu'au milieu, où elles se courbent tant soit peu; depuis-

là elles continuent à ſuivre une ligne droite, de manière qu'en deſſus elles ſont à-peu-près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnoît à cette deſcription, toute imparfaite qu'elle eſt, les cornes du bubale; mais, quoique Kolbe aſſure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un ſeul attentivement, puiſqu'il dit que ce cerf afriquain eſt ſi ſemblable à ceux d'Europe, qu'il ſeroit ſuperflu de le décrire, & qu'il eſt perſuadé que c'eſt le *Spies-hirſch* qu'on trouve communément en Allemagne.

Les bubales, de même que les caanas, ſe ſont éloignés des lieux habités du Cap, & ſe ſont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, & avec une vîteſſe qui ſurpaſſe celle de tous les autres animaux; un cheval ne ſauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré ſur les montagnes, ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines; leur cri eſt une eſpèce d'éternuement; leur chair eſt d'un très-bon goût; les payſans, qui ſont éloignés du Cap, en coupent des tranches fort



LE CAMAA *ou* BUBALE.

minces, qu'ils font sécher au soleil, & qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

Les femelles n'ont que deux mamelles, &, pour l'ordinaire, elles ne font qu'un petit à-la-fois ; elles mettent bas en septembre, & quelquefois aussi en avril.

M. Pallas a donné une bonne description du bubale ; & M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe. »



DU KOBA & DU KOB.

J'AI DONNÉ, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique, que quelques Voyageurs ont appellé *grande vache brune*, & dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, & que les Voyageurs ont appellé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf, & par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout-à-fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que, de toutes les Antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Nous avons donné la figure des cornes du kob, *planche XXXII, figure 1, volume XII* : elles ont à-peu-près un pied de longueur; ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; & ce qui me paroît démontrer que M. Pallas

n'avoit pris cette mesure, des cornes, que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-espérance des cornes de cet animal kob de même grandeur, & toutes semblables à celles que j'ai fait représenter *planche XXXII, figure 1, volume XII.* Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes; que son pelage est, en général, d'un rouge-brun, & il pense, comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, & que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.



DES CHÈVRES & DES BREBIS.

Nous donnons ici, *planche XVI*, la figure d'un bouc, dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire; ce défaut, ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs & les chèvres qui habitent les plaines & les terreins humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race & leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 & 1774, a vu, chez M.me Denizet, six beaux chevreaux, qu'une chèvre avoit produits d'une seule portée; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, & douze dans trois portées précédentes *(a)*.

Feû M. de la Nux, mon correspon-

(a) Lettre de M. Secretary à M. de Buffon, datée de Monflanquin en Agénois, le 4 janvier 1777.



M. R. ve. Tardieu Sc.

LE BOUC à longs Sabots.



dant à l'île de Bourbon, m'a dit qu'il y a aussi, dans cette île, des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France & des boucs des Indes; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de Goa très-petites & très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, & qu'elles se sont perpétuées & fort multipliées. J'ai rapporté, dans l'article des mulets *(volume III des supplémens, page* 3), les essais que j'ai faits sur le mêlange des boucs & des brebis; & ces essais démontrent qu'on en obtient aisément des métis, qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée; « comme l'espèce des chèvres, dit-il, & celle des brebis produisent ensemble des métis nommés *chabins*, qui se reproduisent, il se pourroit que ce mêlange eût influé sur la masse de l'espèce, & fût la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis. »

On ſait que les grandes brebis de Flandre produiſent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandois, il y a plus de cent ans ; & l'on prétend avoir remarqué qu'en général, les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes *(b)*.

M. le Baron de Bock a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois ſur les variétés de l'eſpèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois eſpèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine & celle de bois. « Il eſt fort difficile de ſe figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du Grand-Seigneur, en achetoient au commence-

(b) Inſtruction ſur la manière de perfectionner les brebis, par M. Hartſer, *page 40 & ſuivantes.*

ment de ce ſiècle, plus de ſeize mille tous les ans, qu'ils menoient à Conſtantinople, uniquement pour l'uſage de la cuiſine de Sa Hauteſſe. Ces brebis ſont préférées à toutes les autres, à cauſe du bon goût & de la délicateſſe de leur chair; dans les plaines, elles deviennent beaucoup plus grandes que ſur les montagnes, mais elles y multiplient moins. Ces deux premières eſpèces ſont réduites en ſervitude; la troiſième, qu'on appelle *brebis des bois*, eſt entièrement ſauvage; elle eſt auſſi très-différente de toutes les brebis que nous connoiſſons; ſa lèvre ſupérieure dépaſſe l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant; le peu de longueur & le défaut de flexibilité dans ſon cou, l'empêchent de tourner la tête de côté & d'autre; d'ailleurs, quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laiſſe pas de courir fort vîte, & ce n'eſt qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre; elle a l'odorat ſi fin, qu'elle évente, à la diſtance d'un mille d'Allemagne, le chaſſeur ou l'animal qui la pourſuit, & prend auſſi-tôt la fuite. Cette eſpèce ſe

trouve sur les frontières de la Transilvanie, comme dans les forêts de Moldavie; ce sont des animaux très-sauvages, & qu'on n'a pas réduits en domesticité; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, & sa laine, mêlée de poil, ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan. »

Il me paroît que cette troisième brebis, dont M. le baron de Bock donne ici la description, d'après le Prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *Saïga*, & qui se trouve par conséquent en Moldavie & en Transilvanie, comme dans la Tartarie & dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir, celle de plaine & celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis Valachiennes, dont j'ai donné les figures (*supplément, volume III, planches VII & VIII*), d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit, qu'ayant comparé les figures de ces brebis Valachiennes, gra-

vées dans ce troisième volume de supplément, avec sa description de la brebis des bois (*saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il est très-possible que ces brebis Valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie *(c)*.

A l'égard des brebis d'Afrique & du cap de Bonne-espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes.

« Les brebis du cap de Bonne-espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart, au belier de Barbarie; néanmoins les Hottentots avoient des brebis lorsque les Hollandois s'y établirent; ces brebis ont, pour ainsi dire, une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandois amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue & très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, & ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les

---

(c) Lettres de M. le baron de Bock à M. de Buffon, *Metz*; 26 *août* & 11 *septembre* 1778.

brebis, que les Hollandois du Cap élèvent à préſent, ſont d'une race moyenne entre les brebis de Perſe & celles des Hottentots; on doit préſumer que la graiſſe de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture; après avoir été fondue, elle ne prend jamais de la conſiſtance comme celle de nos brebis d'Europe, & reſte au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laiſſent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graiſſe de queue avec une partie de graiſſe priſe aux rognons, ce qui compoſe une ſorte de matière qui a de la conſiſtance & le goût même du ſain-doux que l'on tire des cochons; les gens du commun la mangent avec du pain, & l'emploient auſſi aux mêmes uſages que le ſain-doux & le beurre. Tous les environs du Cap ſont des terres arides & élevées, remplies de particules ſalines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des eſpèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins ſaumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre ſel que celui

qu'ils ramaſſent dans ces mares & ſalines naturelles ; on ſait combien les brebis aiment le ſel, & combien il contribue à les engraiſſer ; le ſel excite la ſoif qu'elles étanchent en mangeant les plantes graſſes & ſucculentes qui ſont abondantes dans ces déſerts élevés, telles que le *ſedum, l'euphorbe, le cotiledon, &c.* & ce ſont apparemment ces plantes graſſes qui donnent à leur graiſſe une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires ; car ces brebis paſſent tout l'été ſur les montagnes qui ſont couvertes de ces plantes ſucculentes ; mais en automne on les ramène dans les plaines baſſes pour y paſſer l'hiver & le printemps ; ainſi, les brebis étant toujours abondamment nourries, ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver ; dans les montagnes, ſur-tout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres*, ce ſont des eſclaves tirés de Madagaſcar & des Hottentots, avec quelques grands chiens qui prennent ſoin de ces troupeaux, & les défendent contre les hyènes & les lions ; ces troupeaux ſont très-

nombreux, & les Vaiſſeaux, qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs proviſions de ces brebis ; on en nourrit auſſi les équipages de tous les navires pendant leur ſéjour au Cap ; la graiſſe de ces animaux eſt ſi copieuſe, qu'elle occupe tout le croupion & les deux feſſes, ainſi que la queue ; mais il ſemble que les plantes graſſes, ſucculentes & ſalines qu'elles mangent ſur les montagnes pendant l'été, & les plantes aromatiques & arides dont elles ſe nourriſſent dans les plaines pendant l'hiver, ſervent à former deux différentes graiſſes ; ces deux dernières plantes ne doivent donner qu'une graiſſe ſolide & ferme, comme celle de nos brebis qui ſe dépoſe dans l'omentum, le méſentère & le voiſinage des rognons, tandis que la nourriture, qui provient des plantes graſſes, forme cette graiſſe huileuſe qui ſe dépoſe ſur le croupion, les feſſes & la queue ; il ſemble auſſi que cette maſſe de graiſſe huileuſe empêche l'accroiſſement de la queue, qui, de génération en génération, deviendroit plus courte & plus mince, & ſe réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre arti-

culations, comme cela ſe voit dans les brebis des Calmouques, des Mongous & des Kirghiſes, leſquelles n'ont abſolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais, comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, & que les pâturages ne ſont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, & que, de plus, les brebis de Perſe à queue groſſe & courte, y ont été autrefois introduites, & ſe ſont mêlées avec celles des Hottentots; la race bâtarde a conſervé une queue auſſi longue que celles des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie, qui eſt attenante au corps, eſt déjà renflée de graiſſe, tandis que l'extrémité eſt mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages, à l'eſt du Cap, n'étant pas exactement de la nature de ceux qui ſont au nord, il eſt naturel que cela influe ſur la conſtitution des brebis qui reſtent dans quelques endroits ſans dégénération, & avec la queue longue & une bonne quantité de graiſſe aux feſſes & au croupion, ſans cependant atteindre cette monſtrueuſe maſſe de graiſſe, par laquelle les brebis

des Calmouques ſont remarquables ; &
comme ces brebis changent ſouvent de
maître, & ſont menés d'un pâturage au
nord du Cap à un autre à l'eſt, ou même
dans le voiſinage de la ville, & que les
différentes races ſe mêlent enſemble, il
s'enſuit que les brebis du Cap ont plus
ou moins conſervé la longueur de leur
queue. Dans notre trajet du cap de
Bonne-eſpérance, à la nouvelle Zélande,
en 1772 & 1773, nous trouvâmes que
ces brebis du Cap ne peuvent guère
être tranſportées vivantes dans des cli-
mats très-éloignés, car elles n'aiment pas
à manger de l'orge ni du blé, n'y étant
pas accoutumées, ni même du foin,
qui n'eſt pas de bonne qualité au Cap ;
par conſéquent ces animaux dépériſſoient
de jour en jour ; ils furent attaqués du
ſcorbut, leurs dents n'étoient plus fixes,
& ne pouvoient plus broyer la nourri-
ture ; deux béliers & quatre brebis mou-
rurent, & il n'échappa que trois mou-
tons du troupeau que nous avions embar-
qué. Après notre arrivée à la nouvelle
Zélande, on leur offrit toutes ſortes de
verdures, mais ils les refusèrent, & ce
ne fut

ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents ; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, & de les nourrir de farine & de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au Roi ; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la nouvelle Zélande, leur queue s'étoit non-seulement dégraissée, mais décharnée & comme desséchée, ainsi que le croupion & les fesses. »

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles & la queue très-courte ; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, & on ne reconnoît guère

leurs variétés qu'à la longueur de la queue ; mais il eſt certain que, dans les îles de France & de Bourbon, toutes les brebis tranſportées d'Europe, de l'Inde, de Madagaſcar & du Cap, s'y ſont mêlées & également perpétuées, & qu'il en eſt de même des bœufs grands & petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde, car il n'y avoit, dans ces deux îles de France & de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terreſtres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiſeaux que ceux de mer ; le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les ſinges, les perroquets, &c. y ont été apportés ; à la vérité les ſinges n'ont pas encore paſſé (en 1770) à l'île de Bourbon, & l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour ſe garantir des mêmes dommages qu'ils cauſent à l'île de France ; les lièvres, les perdrix & les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagaſcar ; le pigeons, les ramiers, les tourterelles, ſont pareillement venus de dehors ; les martins, ces oiſeaux utiles auxquels les deux îles doivent la conſervation de leurs récoltes par

la deſtruction des ſauterelles, n'y ſont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà pluſieurs centaines de milliers de ces oiſeaux ſur les deux îles : les oiſeaux jaunes ſont venus du Cap, & les bengalis de Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les perſonnes auxquelles ſont dûes l'importation de la plupart de ces eſpèces dans l'île de Bourbon ; en ſorte qu'excepté les oiſeaux d'eau, qui, comme l'on ſait, font des émigrations conſidérables ; on ne reconnoît aucun être vivant qu'on puiſſe aſſigner pour ancien habitant des îles de France & de Bourbon ; les rats, qui s'y ſont prodigieuſement multipliés, ſont des eſpèces Européennes venues dans les vaiſſeaux.



DU SAÏGA.

M. PALLAS pense que le Saïga qui se trouve en Hongrie, en Transilvanie, en Valachie & en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie; & il croit qu'on doit lui rapporter le *Strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, & j'ai rapporté le strepsiceros de Belon *(a)* au genre des brebis, & non à celui des gazelles.

« Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être branchues, sont droites & permanentes (au lieu que celles du chevreuil sont annuelles). On ne connoît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on appelle *saïga* dans la province d'Irkutzk, est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga)

(a) Histoire Naturelle, *tome XI, page* 358.

est assez commune dans certaines contrées; on en mange la chair; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés, & que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de son vivant, nichés entre la peau charnue & l'épiderme; c'est une grande quantité de vers blancs & gros, d'environ trois quarts de pouces de long, & pointus des deux côtés; on trouve la même chose aux élans, aux rennes & aux biches; les vers de ces chèvres paroissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, & n'en différer que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement semblable à celle du cerf *(b)*. » J'observerai que ce n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, & probablement les saïgas, ont des vers sous la peau:

(b) Gmelin, *Voyage en Sibérie.*

voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du cerf, *volume VI.*

M. Forster m'a écrit, « que le *saïga* se trouve depuis la Moldavie & la Bessarabie, jusqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie; il aime les déserts secs & remplis d'absynthes, auronnes & armoises, qui font sa principale nourriture; il court très-vîte, & il a l'odorat fort fin; mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terreins, dont le sol est aride & blanc en été, & couvert de neige en hiver; il a le nez large, & l'odorat si fin, qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est sous le vent, & on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a observé que le saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir: il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, & les narines, ainsi que les cornets du nez,

fort étendus; en ſorte que la lèvre ſupérieure eſt plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, & c'eſt probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît, car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on aſſure être quelquefois juſqu'au nombre de dix mille; cependant les Voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupemens; ce qui eſt plus certain, c'eſt que les mâles ſe réuniſſent pour défendre leurs petits & leurs femelles contre les attaques des loups & des renards; car ils forment un cercle autour d'elles, & combattent courageuſement ces animaux de proie. Avec quelques ſoins, on vient à bout d'élever leurs petits & de les rendre privés; leur voix reſſemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, & ne font qu'un chevreau à-la-fois, & rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été à cauſe des vers qui s'engendrent ſous la peau. Ces animaux ſont en chaleur en automne, & ils ont

alors une forte odeur de muſc ; les cornes du ſaïga ſont tranſparentes, & eſtimées pour différens uſages ; les Chinois ſur-tout les achettent aſſez cher ; on trouve quelquefois des ſaïgas à trois cornes, & même on en voit qui n'en ont qu'une ſeule, ce qui eſt confirmé par M. Pallas ; & il ſemble que c'eſt le même animal dont Rzaczinsky parle, en diſant : *aries campeſtris (Baran poluy) unius cornu inſtructus ſpectatur in deſertis locis ultra Braclaviam Oczokoviam uſque protenſis.*

Le ſaïga eſt de la grandeur d'une chèvre commune ; les cornes ſont longues d'un pied, tranſparentes, d'un jaune-terne, ridées en bas d'anneaux, & liſſes à la pointe ; elles ſont courbées en arrière, & les pointes ſe rapprochent ; les oreilles ſont droites & terminées en pointe mouſſe ; la tête eſt arquée ou en chanfrein, depuis le front juſqu'au muſeau, &, en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis ; les narines ſont grandes & en forme de tube ; il y a huit dents incilives à la mâchoire inférieure : elles ne tiennent

pas fortement dans leurs alvéoles, & tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, & les femelles en sont dépourvues; la queue est courte, n'ayant à-peu-près que trois pouces de longueur; le poil du dessus & des côtés du corps, est de couleur isabelle, & celui du ventre est blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

Saïga est un mot Tartare, qui signifie chèvre sauvage; mais communément ils appellent le mâle *matgatch*, & la femelle *saïga*. »



DES GAZELLES ET DES ANTILOPES.

DEPUIS L'ANNÉE 1764, que j'ai publié le volume XII de l'Histoire Naturelle, dans lequel j'ai traité des gazelles & des chèvres étrangères, quelques Voyageurs naturalistes ont reconnu, en Asie & en Afrique, de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, & ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, &c. M. Pallas, Docteur en médecine, de l'Université de Leyde, a publié à Amsterdam, en 1767, un premier Ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica*; &, peu de temps après, il en a donné une seconde édition corrigée & imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica*. Nous avons lu ces deux Ouvrages avec satisfaction; l'Auteur y montre par-tout autant de dis-

cernement que de connoiſſances, & nous donnerons l'extrait de ſes obſervations.

D'autre part, Mrs Forſter père & fils, qui ont accompagné M. Cook dans ſon ſecond voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques & obſervations qu'ils ont faites ſur les chèvres du cap de Bonne-eſpérance, auſſi bien que ſur les lions marins, ours marins, &c. dont ils m'ont donné des figures très-bien deſſinées. J'ai reçu toutes ces inſtructions avec reconnoiſſance, & l'on verra que ces ſavans Naturaliſtes m'ont été d'un grand ſecours pour perfectionner l'hiſtoire de ces animaux.

Enfin, M. Allamand que je regarde comme l'un des plus ſavans Naturaliſtes de l'Europe, ayant pris ſoin de l'édition qui ſe fait en Hollande, de mes Ouvrages, y a joint d'excellentes remarques & de très-bonnes deſcriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoiſſances qui m'ont été communiquées, & je les joins à celles que j'ai acquiſes par moi-même depuis l'année 1764 juſqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles & aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes*, & il dit que les Zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, & qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La Nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs & celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second Ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe, ni en Amérique, mais seulement en Asie, & sur-tout en Afrique, où les espèces en sont très-variées & fort nombreuses. Le chamois est, dit-il, le seul animal qu'on pourroit regarder comme une gazelle européenne, & le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres & certaines espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, & les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns & les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, & ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici, d'après M. Pallas, souffre quelques exceptions, car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes, & le chamois qu'il prétend être du genre des gazelles & non de celui de chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres ; on les a souvent vus s'accoupler, & l'on nous a même assuré qu'ils avoient produit ensemble ; le premier fait est certain & suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres & celui des brebis est si voisin, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples ; ainsi, l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entr'eux ; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent & se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps sur cette discussion méthodi-

que de M. Pallas, & nous paſſerons aux obſervations nouvelles que nous avons faites ſur chacun de ces animaux en particulier.



DE LA GAZELLE-PASAN.

JE DONNE ici, d'après une peau bourrée, la figure *(planche XVII)*, de la Gazelle-pasan, dont j'ai parlé, *volume XII, page* 212, & de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes, dont j'ai fait graver la figure *(planche XXXIII du même volume XII)*. M. Pallas pense avec moi, que le pasan & l'algazelle ne sont que deux variétés de la même espèce *(a)*; j'ai dit *volume XII, page* 213, que ces deux espèces, l'algazelle & le pasan, me paroissoient très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazelle n'habite guère que dans les plaines, & le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux espèces.

(a) *Voyez* le *volume XII* de l'Histoire Naturelle, *page* 211.

J'ai même dit positivement, *page* 218, que je présumois que l'algazelle & le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, & j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burmann *(b)*; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, & j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici (*planche XVII*).

M.rs Forster m'ont écrit que la gazelle-pasan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, & celui de *chèvre du Bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du Bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng (c)*, qui est différente du pasan. « Il ajoute que, dans la femelle, les cornes ne sont pas aussi gran-

(b) Iconem hujus animalis ex Burmaniannis pariter picturis edidit D. Houttuyn tabula supra citatâ Fig. 1, Miscellanea zoologica, p. 8.

(c) Reisen. III, *page* 493.

des que dans le mâle; que ces cornes ſont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend juſqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le muſeau, dont l'extrémité eſt griſe; que de plus, il y a deux bandes noires qui partent du muſeau & s'étendent juſqu'aux cornes, & une ligne noire le long du dos qui ſe termine au croupion, & y forme une plaque triangulaire; qu'on voit auſſi une bande noire entre la jambe & la cuiſſe de devant, & une tache ovale de même couleur ſur le genou; que les pieds de derrière ſont auſſi marqués d'une tache noire ſous la jointure, & qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-deſſous duquel ſe trouve une eſpèce de fanon qui tombe ſur la poitrine; qu'enfin le reſte du corps eſt gris, à l'exception du ventre, qui eſt blanchâtre, ainſi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forſter, a près de quatre pieds de hauteur, en le meſurant aux jambes de devant; les cornes ont juſqu'à trois pieds de longueur, &

reſſemblent parfaitement à celles qui ſe trouvent dans l'Hiſtoire Naturelle de M. de Buffon, *volume XII. planche XXXIII.* Ces gazelles ne vont point en troupes, mais ſeulement par paires, & il me ſemble que c'eſt le même animal que le *paraſol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaiſance *(d).*

(d) Voyage au Congo, *tome I, page* 494.





Sève del. f.me Levillain Sc.

LA GAZELLE PASAN.

ADDITION à cet article du PASAN.

Par M. le Professeur ALLAMAND (e).

M. DE BUFFON a donné à la *Gazelle du Bézoard*, le nom de *Pasan*, qui est celui que les Orientaux lui donnent (f). Il n'en a vu que le crâne surmonté de ses cornes, dont M. Daubenton a donné une description fort exacte. On trouve souvent de ces cornes dans les Cabinets de curiosités naturelles (g); j'en ai placé deux dans celui de notre Université, qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-espérance; mais l'animal qui les porte a été peu connu jusqu'à présent : je suis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout: car je

(e) *Voyez* le *volume IV* des supplémens à l'Histoire Naturelle, édition de Hollande.

(f) *Voyez* le *tome XII*. de l'Histoire Naturelle.

(g) Voyez *Museum Wormianum*, page 339. Jacobi *museum regium hafniense*, page 4. *Grew's museum regalis societatis*, page 24. Catalogue du cabinet de M. Davila, *tome I*, *page* 497.

doute fort que ce soit le même qui a été indiqué par Kœmpfer, sous le nom de *pasen* ou *pasan*. La description qu'il en a donnée ne lui convient point à plusieurs égards *(h)*, & la figure dont il l'a accompagnée, toute mauvaise qu'elle est, représente sûrement un animal différent.

Tous les autres Auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard, sont peu d'accord entr'eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom pasan. Tavernier, qui en a

(h) Voici tout ce qu'il en dit : *Genitrix (Bezoardici lapidis) est fera quædam montana caprini generis, quam incolæ pasen, nostrates capricervum nominant, destituti voce, quæ utrumque sexum exprimat. Animal pilis brevibus ex cinereo rufis vestitur, magnitudinem capræ domesticæ, ejusdemque barbatum caput obtinens. Cornua fœminæ nulla sunt, vel exigua; cornua longiora & liberaliùs extensa gerit, annulisque distincta insignioribus, quorum numeri annos ætatis referunt; annum undecimum vel duodecimum rarò exhibere dicuntur, adeoque illum ætatis annum haud excedere : reliquum corpus à cervinâ formâ colore & agilitate nihil differt. Timidissimum & maximè fugitivum est, inhospita asperimorum montium incolens, & ex solitudine montanâ in campos rarissimè descendens.* Kœmpferi, Amænit. Exot. 398.

ou six vivantes, se contente de dire que ce sont de très-jolies chèvres, fort hautes & qui ont un poil fin comme la soie *(i)*. Chardin assure que le bézoard se trouve aux Indes dans le corps des boucs & des chèvres sauvages & domestiques, & en Perse dans le corps des moutons *(k)*. Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique *(l)*; mais c'est la copie de celle qu'a donnée Pomet dans son histoire des drogues, & qui est celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'est-à-dire, d'un animal fabuleux. Clusius, ou plutôt Garciaz, dit que le bézoard se trouve dans le ventricule d'une sorte de bouc *(m)*, dont il a fait représenter une corne; elle ne ressemble point à celle de notre pasan. La figure qu'Aldrovande a donnée

---

(i) Voyages de Tavernier, *seconde partie*, page 389.

(k) Voyage de Chardin, *tome III*, *page* 19.

(l) Nouvelle relation de l'Afrique occidentale, par le P. Labat, *tome III*, *page* 79.

(m) *Clusii exotica*, page 216.

de cet animal, est celle de l'antilope (n), & Klein a copié ce qu'il en dit (o). L'auteur de l'Histoire Naturelle, qui se publie en Hollandois, a fait représenter l'algazel (p) pour l'animal qui fournit le bézoard.

Que faut-il conclure de ces différentes descriptions, & de plusieurs autres qu'on pourroit y ajouter? C'est qu'on trouve des bézoards dans diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien connue; ainsi, ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu jusqu'à présent, qu'il étoit peut-être différent du pasan de Kœmpfer. On en trouve cependant une figure passable, quoique défautive à bien des égards, dans les *Deliciæ naturæ selectæ* de Knor; mais cet auteur s'est sûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe;

(n) *Aldrovandus de quadrupedibus bisulcis*, p. 756.

(o) *Jacobi Theodori Klein. Quadrupedum dispositio*, page 19.

(p) Natuurlyke historie of uitvoerige beschryving der dieren, &c. *Eerste deels, derde stuk, tab. XXIV, fig.* 1.

Il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les ſabots.

C'eſt encore à M. le docteur Klockner, qu'on doit la connoiſſance de ce bel animal; il a eu occaſion d'en acheter une peau bien complète qu'il a préparée avec ſa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avoit été envoyée du cap de Bonne-eſpérance, & je n'en doute pas, puiſque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; & de plus, c'eſt vraiſemblablement le même animal qui a été tué par M. le Capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occaſion de citer le témoignage. Cet Officier étant à une aſſez grande diſtance du Cap, vit ſortir d'un petit bois une très-belle chèvre qui avoit des cornes fort longues & droites, & dont la tête étoit ſingulièrement bigarrée de couleurs tranchantes; il tira deſſus à balle, & le coup l'ayant fait tomber, il accouroit pour l'examiner de près, mais l'Hottentot qui l'accompagnoit le retint, en lui diſant que ces animaux étoient très-dangereux, qu'il arrivoit ſouvent que n'étant que bleſſés ou

tombés de peur, ils se relevoient tout d'un coup, & se jetant sur ceux qui les approchoient, ils les perçoient de leurs cornes qui sont très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira une second coup, qui le convainquit qu'elle étoit bien morte. Comme M. Gordon est retourné au Cap, d'où nous avons bien des choses curieuses à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre pasan, pour être assuré que c'est le même animal qu'il a vu. La description que j'en vais donner est tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit; ainsi, l'on peut compter sur son exactitude.

La taille de cet animal est un peu plus petite que celle du condoma; la forme de sa tête ne ressemble point à celle du cerf ni à celle du bouc; elle approche plus de celle du nanguer de M. de Buffon *(q)*; mais le singulier mêlange des couleurs dont elle est ornée, la rend fort

(q) Voyez le tome XII, *plpnche XXXVI.*

remarquable;

remarquable ; le fond en eſt d'un beau blanc ; entre les deux cornes il y a une tache noire qui deſcend environ deux pouces ſur le front, & qui s'étendant de côté & d'autre juſqu'à la moitié des cornes, y paroîtroit carrée ſans une petite pointe qui s'avance du côté du nez ; une autre grande tache, auſſi noire, couvre preſque tout l'os du nez ; &, des deux côtés, elle ſe joint avec deux bandes de même couleur, qui prenant leur origine à la racine des cornes, traverſent les yeux, & deſcendent juſqu'au-deſſous de la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes ; de pareilles bandes noires, qui paſſent par les yeux, ſont rares dans les quadrupèdes : il n'y a que le blaireau & le coati qui nous en fourniſſent des exemples ; l'extrémité du muſeau eſt d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre aſſemblage de couleurs, offre un coup-d'œil très-frappant ; s'il ſe trouvoit ſur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auroient pas manqué d'en faire mention : Kœmpfer l'auroit-il inſinué en diſant, que pour juger ſi ces animaux renfer-

ment des bézoards, on obſerve leurs ſourcils & les traits de leur front, s'ils ſont bien noirs, c'eſt une bonne marque (r).

Le poil court, qui couvre les côtés, les cuiſſes & la croupe de cet animal, n'eſt guère moins remarquable par ſa couleur, il eſt d'un gris-cendré tirant ſur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier; ſa queue eſt brune preſque juſqu'à ſon extrémité qui eſt noire; cette couleur brune s'étend ſur le dos, où elle forme une bande aſſez large, prolongée juſqu'aux épaules; là les poils ſont plus longs & ſe dirigent en tous ſens, en figure d'étoile, & continuent de couvrir le deſſus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, ſur laquelle ils diſparoiſſent; ils ſont tournés en avant, & ainſi ils forment une eſpèce de crinière; la partie inférieure des jambes de devant eſt blanche; mais il y a une tache ovale

(r) Voici ſes propres expreſſions. *Addebat alius incertæ auctoritatis, etiam ſupercilia ac lineamenta frontis obſervanda eſſe, quæ ſi inſigniter nigricent, præſentiam lapides confirmare.* Amænit. Exot. p. 400.

de couleur de marron-foncée, presque noire, qui commence au-dessus des sabots, & qui a cinq pouces de longueur & sur un pouce de largeur; on voit une semblable tache sur les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs; elle s'étend tout le long de la face antérieure de la jambe, sur laquelle elle paroît comme une simple ligne, de couleur de plus en plus claire, jusqu'à ce qu'elle se confonde avec des poils d'un brun presque noir, qui couvrent le devant des cuisses & qui y paroissent comme une bande large de trois ou quatre doigts; cette bande est continuée sur la partie inférieure du corps, qu'elle sépare du ventre, & elle s'étend jusqu'aux jambes de devant, dont elle environne le haut & descend même assez bas.

On voit encore aux deux côtés de la croupe, une autre grande tache ovale, qui descend presque jusqu'à la jambe; les poils qui la composent sont d'un brun-clair tirant sur le jaune & leur pointe est blanche; sur le cou, il y a une bande brune qui s'étend jusqu'aux jambes antérieures, où l'on remarque

quelques reſtes de longs poils, dont il ſemble que la gorge a été garnie.

Les oreilles reſſemblent aſſez à celles du condoma; leur longueur eſt de ſept pouces, & leur largeur de quatre pouces & demi; elles ſont bordées au haut d'une rangée de poils bruns; les cornes ſont preſque droites, à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer; elles ſont noires, & leur longueur eſt de deux pieds un pouce, ce qui me faiſoit croire qu'elles n'étoient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au cabinet de notre Académie, égalent deux pieds quatre pouces, & la circonférence de leur baſe eſt de ſix pouces. Ces cornes ſont très-exactement repréſentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, & on ne peut rien ajouter à la deſcription qu'en a faite M. Daubenton *(ſ)*; elles ſont environnées d'anneaux obliques juſqu'à la moitié de leur longueur, & le reſte en eſt liſſe & terminé par une pointe fort aiguë.

(ſ) Voyez le volume XII.

La corne des pieds offre une ſingularité qu'il ne faut pas omettre ; la partie inférieure de chacun des ſabots, a la figure d'un triangle iſocèle fort alongé ; au lieu que, dans les autres animaux à pieds-fourchus, elle forme un triangle preſque équilatéral ; cette configuration donne au pied du paſan une baſe plus étendue, & par-là même plus de fermeté ; au-deſſus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus, & longs d'un pouce & demi ; le port de cet animal a quelque choſe de fort gracieux, & ſoit qu'on le range dans la claſſe des gazelles, à laquelle il paroît qu'il appartient, puiſqu'il n'a point de barbe, ſoit qu'on le compte parmi les chèvres, c'eſt ſûrement une eſpèce très-diſtinguée par ſa couleur & par ſes taches, auſſi-bien que par ſes cornes ; il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre ; mais cela ne diminue en rien ſa beauté. Il eſt très-vraiſemblable, à en juger par la forme des cornes de ſes pieds, qu'il habite ſur les montagnes, & cela dans des lieux aſſez éloignés du Cap, puiſque juſqu'à préſent il n'a

été connu que des Hottentots. Voici une Table de ſes dimenſions. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue	4.	11.	//
Hauteur du train de devant	3.	2.	//
Hauteur du train de derrière	3.	1.	//
Longueur de la tête, depuis le muſeau juſqu'aux cornes	//	7.	8.
Longueur des oreilles	//	7.	//
Largeur du milieu des oreilles	//	4.	2.
Longueur des cornes, priſe en ſuivant leur courbure, qui eſt très-peu remarquable	2.	1.	8.
Circonférence des cornes à leur baſe	//	6.	8.
Diſtance entre leurs baſes	//	//.	9.
Diſtance entre leurs pointes	//	9.	8.
Longueur de la queue	1.	1.	10.
Longueur des plus longs poils de la queue	//	9.	//

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des poils qui forment la crinière.......	//	2.	8.
Longueur des sabots.....	//	4.	8.
Leur circonférence......	//	7.	8.
Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés................	//	//	3.



DE LA GAZELLE ANTILOPE.

M. PALLAS observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, sur-tout dans le genre des chèvres sauvages & des gazelles, dont les noms donnés par les Anciens, demeureront éternellement équivoques; celui de *cervi capra* que j'ai dit être le même animal que le *strepsiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, & c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes *(a)*, & nous avons donné non-seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal *(b)*. Je pensois alors qu'il étoit l'un des cinq que M.rs de l'Académie des Sciences, avoient disséqués sous le nom de gazelle; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter; j'avois cru de même

(a) Aldrov. de quadrup. *bis. page* 256.
(b) *Volume XII, planche* XXXV.

que la corne deſſinée, *planche* XXXVI, *figure* 2, pouvoit appartenir à une eſpèce différente de notre antilope; mais M. Pallas s'eſt aſſuré qu'elle appartient à cette eſpèce, & que la ſeule différence qu'il y ait, c'eſt que la corne repréſentée dans notre *planche* XXXVI, *figure* 2, *volume XII*, appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites ſont du même animal jeune.

J'ai dit que l'eſpèce de l'antilope paroiſſoit avoir des races différentes entr'elles *(c)*, & j'ai inſinué qu'elle ſe trouvoit non-ſeulement en Aſie, mais en Afrique, & ſur-tout en Barbarie où elle porte le nom de *lidmée.* M. Pallas dit la même choſe, & il ajoute à pluſieurs faits hiſtoriques, une bonne deſcription de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

“ J'ai eu occaſion, dit-il, d'examiner & de bien décrire ces animaux qui vi-

(c) Hiſtoire Naturelle, *volume XII*, page 216.

vent depuis dix ans dans la ménagerie de M.gr le Prince d'Orange, lesquels, quoiqu'amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix & y élèvent également leurs petits.

Le premier mâle étoit déjà vieux lors de son arrivée, & la femelle étoit adulte; ce mâle est mort en 1766, mais la femelle étoit encore vivante alors, quoiqu'elle fût âgée de plus dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765; le mâle qui étoit très-sauvage ne s'est jamais apprivoisé; la femelle au contraire est très-familière; on la fait aisément approcher & suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut; cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un bélier; on voit alors la peau & son poil frémir; les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages & fuient lorsqu'on veut les approcher; ils

vont en troupes marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts, & quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent & font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix, cependant les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres animaux ruminans, & ils supportent assez bien nos hivers; ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrein pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas; les mâles en usent en toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines; l'accouplement ne dure que très-peu de temps; la femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite sans se refuser à en allaiter d'autres; les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsquelles se

ſéparent de la troupe .... Ces animaux croiſſent pendant trois ans, & ce n'eſt guère qu'à cet âge que les mâles ſont en état d'engendrer; les femelles ſont mûres de meilleure heure & peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les ſix premières années, il y a peu de différence entre les mâles & les femelles; mais enſuite les femelles ſe diſtinguent aiſément par une bande blanche ſur les flancs près du dos, par un caractère encore moins équivoque, c'eſt qu'il ne leur vient jamais de cornes ſur la tête, tandis que dans le mâle on peut appercevoir les rudimens des cornes dès l'âge de ſept mois, & ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans; c'eſt alors auſſi que les bandes blanches du dos & de la tête commencent à s'évanouir, la couleur des épaules & du dos noircit, & le deſſus du cou devient jaune; ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à meſure que l'animal avance en âge .... Les cornes croiſſent bien lentement .... Ces animaux, ſur-tout après leur mort, ont une légère odeur qui n'eſt pas déſ-

agréable, & qui est pareille à celle que les cerfs & les daims exhalent aussi après leur mort.... Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou & du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux, dans les jambes de devant; elle approche du tzeïran & de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces; mais elle diffère en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune espèce où le mâle & la femelle devenus adultes, soient de couleurs aussi différentes que dans celle-ci. »

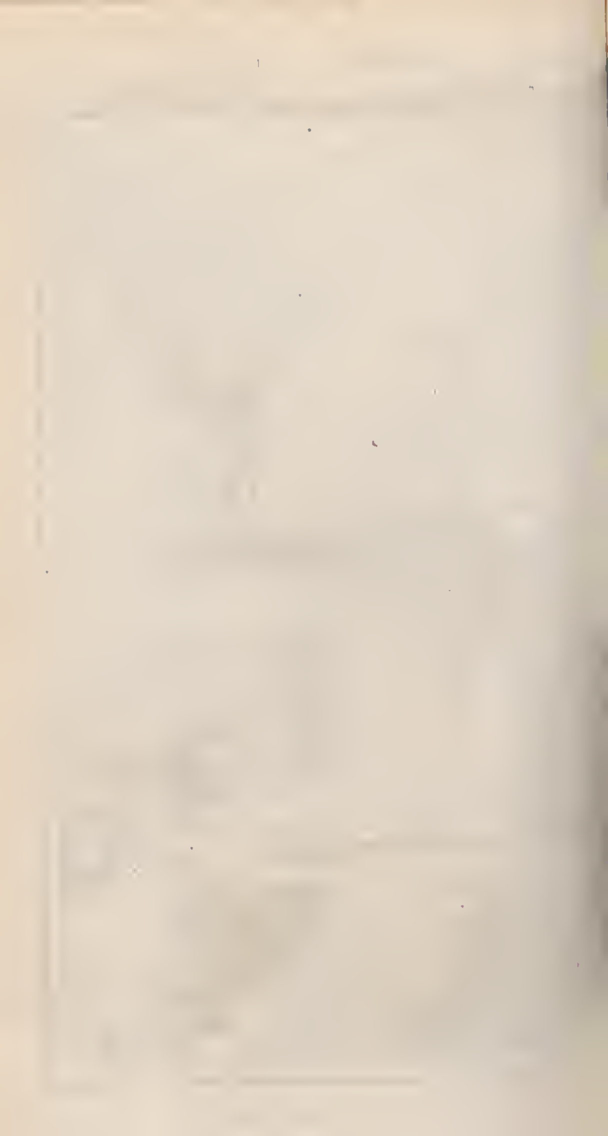
M. Pallas donne en même temps les figures du mâle & de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très-bonnes; je les ai fait copier & graver ici (*planches XVIII & XIX*). Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal.

« Il est à-peu-près de la même figure de notre daim d'Europe, cependant il

en diffère par la forme de la tête & il lui cède en grandeur ; les narines sont ouvertes, la cloison qui les sépare est épaisse, nue & noire.... Les poils du menton sont blancs, & le tour de la bouche brun ; la langue est plane & arrondie ; les dents de devant sont au nombre de huit, celles du milieu sont fort larges & bien tranchantes, & celles des côtés plus aiguës... Les yeux sont environnés d'une aire blanche, & l'iris est d'un brun-jaunâtre ; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de laquelle se trouvent les narines ; les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs & couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête.... Les jambes sont longues & menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant ; les sabots sont noirs, pointus & assez serrés l'un contre l'autre ; la queue est plate & nue par-dessous vers son origine ; la verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre ; le scrotum est si serré entre les cuisses, que l'un des testicules est



L'ANTILOPE MÂLE.





L'ANTILOPE FEMELLE

devant & l'autre derrière; le poil eſt très-fort & très-roide au-deſſus du cou & au commencement du dos; il eſt blanc comme neige ſur le ventre & au-dedans des cuiſſes & des jambes, ainſi qu'au bout de la queue. »



DE LA GAZELLE TZEÏRAN.

M. Pallas remarque, avec raison, que M.rs Houttuyn & Linnæus ont eu tort de nommer *cervicapra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du cervi capra de Dodard & de Jonston, qui sont très-différentes de celle de notre tzeïran; mais M. Pallas auroit dû adopter le nom tzeïran que cette gazelle porte dans son pays natal, & l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pigargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim; la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, & la signification du mot *pigargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue.

M.rs Forster père & fils, m'ont donné

sur cet animal les notices ſuivantes: « Juſqu'ici on ignore, diſent-ils, s'il y a des tzeïrans en Afrique, & il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Aſie; on les trouve en Turquie, en Perſe, en Sibérie, dans le voiſinage du lac Baikal, en Daourie & à la Chine. M. Pallas décrit une chaſſe à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chaſſeurs décochent à-la-fois ſur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils paſſent l'eau à la nage de leur propre mouvement, & pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorſqu'ils ſont pourſuivis & preſſés par les chiens & par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voiſines, & préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, & mettent bas au mois de juin. Les mâles ont ſous le ventre, aux environs du prépuce, un ſac ovale qui eſt aſſez grand, & dans lequel eſt un orifice particulier; ces ſacs reſſemblent à la poche du muſc, mais ils ſont vides, & ce n'eſt peut-être que dans la ſaiſon des amours qu'il s'y

produit quelque matière par ſecrétion. Ce ſont auſſi les mâles qui ont des proéminences au larynx, leſquelles groſſiſſent à meſure que les cornes prennent de l'accroiſſement. On prend quelquefois de faons de tzeïran, qui s'apprivoiſent tellement qu'on les laiſſe aller ſe repaître aux champs, & qu'ils reviennent régulièrement le ſoir à l'étable; lorſqu'ils ſont apprivoiſés, ils prennent en affection leur maître; ils vont en troupes dans leur état de liberté, & quelquefois ces troupes de tzeïrans ſauvages ſe mêlent avec les troupeaux de bœufs & de veaux ou d'autres animaux domeſtiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme; ils ſont de la grandeur & de la couleur du chevreuil & plus roux que fauves; les cornes ſont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux & courbées en arrière de la longueur d'un pied; la femelle ne porte point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de M.rs Forſter, la deſcription & la figure (*planche XX*) du tzeïran que M. le Profeſſeur

Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes Ouvrages sur l'Histoire Naturelle, supplément, *tome IV, page* 151 *& suivantes.*

“On a vu, dit ce savant Naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom, fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient; cependant je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeïran* l'animal qui est représenté *(planche* LXIII *) (d).* Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand; ses cornes sont les mêmes que celle que M. de Buffon a trouvée dans le Cabinet du Roi *(e)*,

(d) Voyez le tome IV du supplément, *édition de Hollande.*

(e) Voyez le tome XII, *planche* XXXII, *figure* 6.

& qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeïran*, & les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kœmpfer a données à son tzeïran dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter; & d'ailleurs, comme M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kœmpfer en a donnée (*f*), & même dans la planche on trouve le nom de *ahu* sous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de pasan, & celui de pasan sous la figure du tzeïran; si le tzeïran de cet auteur est, comme M. de Buffon paroît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses Voyages en Sibérie, & qu'il a appelé *dsheren*, & dont il a donné la figure dans les nouveaux Actes de l'Académie de St Pétersbourg (*g*),

(*f*) *Kœmpferi amœnitates exoticæ*, page 404, & la
(*g*) *Voyez-en* le Tome V, *page* 347, *planche* IX.

sous le nom de *caprea campestris gutturosa*; il est encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appartienne, car elle ne ressemble aucunement à celles que porte le dsheren de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, & qui le représente avec de courtes cornes de gazelle, tandis que, dans le texte, il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

M. Pallas nomme le tzeïran *antilope pygargus (h)*, & il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée; & cependant dans la description qu'il en a faite, il dit que ses cornes sont recourbées en forme de lyre, & plus petites à proportion que celles de la gazelle; or il n'y a qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite, pour se convaincre qu'elle représente une corne très-différente de celles qu'il décrit.

(h) *Spicilegia zoologica, Fascicul. I*, page 10.

Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeïran de Kœmpfer ou non; pour lui en conserver le nom, il me suffit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue; l'on n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée dans la *planche* XXXIII, *figure* 6 *du XII.ᵉ volume*, avec celles que porte notre tzeïran; elles sont annelées de même, & quelques-uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche; leur courbure est aussi semblable, & leur grosseur ne paroît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées *(i)*. Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, *lib. I, de bisulcis*, *pag.* 757. Les anneaux de celle-ci me semblent être différens, aussi-bien que sa longueur, sa grosseur & sa courbure;

(i) *Voyez* le tome XII.

cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est là même que celle qu'il donne au tzeïran. Cet animal est rangé par Kœmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, & Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeïran, & c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, & elle est actuellement un des principaux ornemens du riche Cabinet d'Histoire Naturelle que feû M. J. C. Sylvius Van Lennep, Conseiller & Échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société Hollandoise des Sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau, ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée; mais la manière dont elle étoit empaquetée, & quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

Cet animal a la grandeur & la figure

d'un cerf, mais ſon front avance plus en devant; ſa couleur eſt d'un gris blanchâtre, où ſe trouvent quelques poils tirant ſur le noir; ſous le ventre, il eſt tout-à-fait blanc; la tête eſt d'un gris plus ſombre, & au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc-pâle qui deſcend, en devenant moins large, preſque juſqu'au coin de la bouche; ſes cornes forment un arc-de-cercle, mais dont la courbure eſt plus forte que celle de la corne qui eſt repréſentée dans la *planche* XXXIII, *figure* 6 *du XII.e tome*; elles ſont noires & creuſes; elles ſont environnées d'anneaux circulaires juſqu'aux trois quarts de leur longueur, & ces anneaux ſont plus éminens du côté intérieur que du côté oppoſé; le reſte de ces cornes eſt fort liſſe & ſe termine en une pointe très-aiguë.

Les oreilles ſont pointues & d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

Le cou reſſemble à celui d'un cerf, mais il eſt un peu plus mince; les poils qui le couvrent, tant en deſſus qu'en deſſous, ſont ſingulièrement arrangés: ſur

ſur une moitié ils ſont dirigés vers en bas, & ſur l'autre moitié ils ſont tournés vers en haut ; un pareil arrangement a lieu ſur le dos ; ſur la partie antérieure, les poils ſont dirigés vers la tête, & ſur la partie poſtérieure juſqu'à la queue, ils ſont placés en ſens contraire, & ils ſont d'une couleur plus ſombre ; de côté & d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils ſont diſpoſés en rond & ſemblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

La queue eſt plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, & elle eſt terminée par une touffe de poils.

Les jambes reſſemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de broſſes de poils ſur le genou ; celles de devant ſont tant ſoit peu plus courtes que celles de derrière ; au lieu d'ergots au-deſſus des talons, il y a une ſimple éminence ou bouton.

En général, cet animal ſe rapproche plus de la race des boucs que de toute autre eſpèce ; ſi c'eſt le tzeïran de Kœmp-

fer, sa femelle n'a point de cornes ou n'en a que de très-petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur, par les dimensions que M. Klockner en a prises. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesurée le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue......	5.	10.	8.
Hauteur du train de devant.	3.	6.	9.
Hauteur du train de derrière................	3.	7.	8.
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes.	//	9.	//
Longueur de la tête jusqu'aux oreilles.......	1.	1.	//
Longueur des oreilles....	//	8.	//
Longueur des cornes prise en suivant leur courbure...............	2.	2.	2.
Contour des cornes près de la tête.............	//	6.	7.
Circonférence du corps derrière les jambes de devant...............	4.	//	5.
Circonférence du milieu du corps............	4.	2.	6.
Circonférence devant les			



c Baron sculp.

LA GAZELLE TZEÏRAN.

	pieds.	pouces.	lignes.
jambes de derrière....	4.	3.	4.
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine................	1.	11.	8.
Hauteur des jambes de derrière................	2.	3.	"
Longueur de la queue...	"	9.	5.
Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue............	"	3.	3.



DE LA GRIMME.

Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal *(a)*, quelques remarques de M.[rs] Forſter.

« Le docteur Grimm eſt le premier, diſent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-eſpérance, mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit au chevrotain à muſc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles, & après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette eſpèce à la ménagerie du Prince d'Orange, en a donné une belle & très-éxacte deſcription *(b)*. M. Voſmaer, Directeur de cette Ménagerie, ſe plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoiſſance exacte

(a) *Voyez* Hiſtoire Naturelle, *volume XII, page* 308 ; & ſupplément, *volume III, page* 98.

(b) *Nota.* C'eſt cette même figure que j'ai donnée, ſupplément, *vol. III, planche XLV.*

de cet animal au public, cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du ſavant Pallas, qui eſt un excellent Zoologue. Etant au cap de Bonne-eſpérance, je fis l'acquiſition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (Duykerbok); & j'appris qu'on l'appelloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle ſe tenoit toujours parmi les broſſailles, & que, dès qu'elle apercevoit un homme, elle s'élevoit par un ſaut pour découvrir ſa poſition & ſes mouvemens, après quoi elle replongeoit dans les broſſailles, s'enfuyoit, & de temps en temps reparoiſſoit pour reconnoître ſi elle étoit pourſuivie. M. Pallas avoit connoiſſance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe, mais il ne ſavoit pas que c'étoit le même animal que la grimme; il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que, dans cette eſpèce, la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil ſur le front; les cornes n'ont que quatre pouces de longueur, elles ſont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux

peu diſtincts; elles m'ont paru un petit comprimées, avec une ſtrie ſans rides ſur la face poſtérieure; le reſte juſqu'à la pointe en eſt liſſe; on m'a auſſi aſſuré que cette grimme n'excèdoit jamais la grandeur d'un faon de daim. »



DE LA GAZELLE

ou *CHÈVRE SAUTANTE*

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOUS DONNONS ici (*planche XXI*), la figure de cet animal d'après un deſſin qui m'a été communiqué par M. Forſter, & qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre ſautante*. L'eſpèce de ces gazelles eſt ſi nombreuſe dans les terres du Cap, où M. Forſter les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, ſur-tout dans de certains temps de l'année, où elles paſſent d'une contrée à l'autre. Il m'a aſſuré qu'ayant vu, pendant ſon ſéjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de pluſieurs eſpèces, il a reconnu que la forme & la direction des cornes n'eſt pas un caractère bien conſtant, &

que, dans la même eſpèce, on trouve des individus dont les cornes ſont de différente grandeur & contournées différemment.

Au reſte, il paroît que, dans les terres du cap de Bonne-eſpérance, il ſe trouve deux eſpèces de ces gazelles ou chèvres ſautantes, car on m'a donné un deſſin que j'ai fait graver *(planche XXII)*, dont l'animal porte le nom de *klipſpringer*, ſauteur de rochers, & dont nous parlerons dans l'article ſuivant. En comparant ſa figure avec celle de la chèvre ſautante *(planche XXI)*, on voit que ce ſauteur de rochers a les cornes plus droites & moins longues, la queue beaucoup plus courte ; le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre ſautante ; ces différences me paroiſſent plus que ſuffiſantes pour en faire deux eſpèces diſtinctes.

Voici les obſervations que M. Forſter a faites ſur la première eſpèce de ces chèvres ſautantes, qui juſqu'ici n'étoit pas bien connue.

« Les Hollandois du cap de Bonne-eſ-

pérance, appellent, dit-il, ces animaux *ſpringbok*, chèvres ſautantes; elles habitent les terres intérieures de l'Afrique, & n'approchent les colonies du Cap, que lorſque la grande ſéchereſſe ou le manque d'eau & d'herbage les force de changer de lieu; mais c'eſt alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille juſqu'à cinquante mille, quoiqu'elles ſoient toujours accompagnées ou ſuivies par les lions, les onces, les léopards & les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens ſauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint, le corps d'armée eſt en moins bonne chair, & l'arrière-garde eſt fort maigre & mourant de faim, mangeant juſqu'aux racines des plantes dans ces terreins pierreux; mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à ſon tour plus graſſe, parce qu'elle part la première & l'avant-garde, qui alors ſe trouve la dernière, devient plus maigre. Au reſte, ces chèvres ne ſont point peureuſes lorſqu'elles ſont ainſi raſſemblées,

& ce n'eſt même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut paſſer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoiſent aiſément; on peut les nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, &c. les mâles ſont aſſez pétulans & méchans même en domeſticité, & ils donnent des coups de cornes aux perſonnes qu'ils ne connoiſſent pas; lorſqu'on leur jette des pierres; ils ſe mettent en poſture de défenſe, & parent ſouvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres ſautantes, âgée de trois ans, que nous avions priſe au Cap, & qui étoit fort farouche, s'apprivoiſa ſur le Vaiſſeau, au point de venir prendre du pain dans la main, & elle devint ſi friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empreſſement à ceux qui en uſoient; elle ſembloit le ſavourer & l'avaler avec avidité; on lui donna une aſſez grande quantité de tabac en feuille qu'elle mangea de même avec les côtes & les tiges de ces feuilles; mais nous remarquames en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embar-

quées ſur le Vaiſſeau pour avoir du lait, mangeoient auſſi très - volontiers du tabac.

Les chèvres ſautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, & finit vers le croupion en s'élargiſſant ; cette tache blanche n'eſt pas apparente ſur le dos lorſque l'animal eſt tranquille, parce qu'elle eſt couverte par les longs poils fauves qui l'entourent ; mais, lorſqu'il ſaute ou bondit en baiſſant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

Les chèvres ſautantes ſont de la grandeur des axis du Bengale, mais le corps & les membres en ſont plus délicats & plus déliés ; les jambes ſont plus hautes ; le pelage en général eſt d'un fauve-jaunâtre ou d'une couleur de canelle vive ; la partie poſtérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre & la queue, ſont d'un aſſez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue qui eſt noire ; le blanc du ventre eſt bordé par une bande d'un brun-rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc ;

il y a auſſi une bande de brun-noirâtre, qui deſcend depuis les yeux juſqu'aux coins de la bouche; & ſur le front une autre bande triangulaire de fauve-jaunâtre, qui deſcend quelquefois juſque ſur le muſeau où elle finit en pointe, & qui en remontant ſur le ſommet de la tête, où elle s'élargit ſe joint au fauve-jaunâtre du deſſus du corps; le reſte de la tête eſt de couleur blanche, elle eſt de forme oblongue; les narines ſont étroites & en forme de croiſſant; leur cloiſon répond à la diviſion de la lèvre ſupérieure qui eſt fendue, & c'eſt-là qu'on remarque un amas de petites éminences hémiſphériques, noires, dénuées de poils & toujours humides; les yeux ſont grands, vifs & pleins de feu, l'iris eſt de couleur brune; ſous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice eſt preſque rond; les oreilles ſont à-peu-près auſſi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube aſſez étroit, s'élargiſſent enſuite & finiſſent en pointe mouſſe; le cou eſt aſſez long, grêle & un peu comprimé ſur les cotés; les jambes de devant pa-

roiſſent moins hautes que celles de derrière qui ſont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal ſemble ſe balancer de côté & d'autre; les ſabots des quatre pieds ſont petits, de forme triangulaire & de couleur noire, de même que les cornes qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la baſe, & qui ſe terminent en une pointe liſſe.

Il ſemble que ces chèvres ſautantes aient quelque preſſentiment de l'approche du mauvais temps, ſur-tout du vent de ſud-eſt qui, au cap de Bonne-eſpérance, eſt très-orageux & très-violent; c'eſt alors qu'elles font des ſauts & des bonds, & que la tache blanche qui eſt ſur le dos & le croupion paroît à découvert; les plus vieilles commencent à ſauter & bientôt tout le reſte de la troupe en fait de même. La femelle, dans cette eſpèce, a des cornes ainſi que le mâle, & la corne qui eſt figurée dans le tome XII de l'Hiſtoire Naturelle, eſt celle d'un vieux mâle. Au reſte, les cornes ſont de figures ſi différentes dans ces animaux,

que, si on vouloit ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres sautantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster, & la figure que nous donnons ici (*planche XXI*) de cette chèvre sautante du Cap, il paroîtroit au premier coup-d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, & dont il donne la description & la figure dans le nouveau supplément à mon Ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, & que j'ai fait copier ici (*planche XXI*); cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, & non pas *bontebok* par les Hollandois du Cap.

Il se pourroit donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fut de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*,



GAZELLE *ou* CHEVRE SAUTANTE DU CAP

d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche, qui eſt ſur le dos, que quand cette chèvre ou gazelle coure ou ſaute, & qu'on ne voit pas ce blanc lorſqu'elle eſt en repos : voici ce que ce ſavant Naturaliſte en a publié dans le ſupplément à mes Ouvrages, *volume IV, édition de Hollande, page* 142.



DE LA GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS.

Par M. ALLAMAND.

AVEC ſa ſagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit juſqu'à préſent d'embrouillé au ſujet des gazelles; il en a exactement décrit & déterminé toutes les différentes eſpèces qui ſont parvenues à ſa connoiſſance, & il en a connu plus que perſonne avant lui; mais, dans la nombreuſe liſte qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avoit toutes compriſes. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur eſt preſque encore entièrement inconnu; ainſi, on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'eſpèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler en eſt une preuve; c'eſt à M. le capitaine Gordon que nous en ſommes redevables. Cet Officier, que j'ai eu plus d'une fois occaſion de nommer, joint à toutes les connoiſſances

de l'art militaire, un vif desir d'enrichir l'Histoire Naturelle de nouvelles découvertes: c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-espérance, & à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la compagnie des Indes, un emploi de confiance, qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme Naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres, qu'il a déjà découvert trois animaux qu'il m'envoie, & qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui fera le sujet de cet article, & qu'il avoit placée dans la Ménagerie du Prince d'Orange. C'étoit la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, Receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par sa Ménagerie précieuse d'oiseaux vivans, & par son

Cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presqu'en tout à la gazelle commune, décrit par M.rs de Buffon & Daubenton *(a)* ; elle a les cornes annelées & contournées de la même façon, & également noires ; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches ; elle est un peu plus grande, mais ce qui la distingue, est une raie de poils blancs longue de dix pouces, qui au premier coup-d'œil n'offre rien de particulier, & qui placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue ; quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir & se convertir en une grande tache blanche, qui s'étend presque de côté & d'autre sur toute la croupe ; voici comment cela s'opère : l'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque ; le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, & c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre

(a) *Voyez* tome XII, *pages* 97 & 115.

les deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche; lorſque la gazelle court, cette bourſe s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert, & dès qu'elle s'arrête, la bourſe ſe referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays, elle eſt morte quelques mois après ſon arrivée; elle étoit fort douce & craintive, la moindre choſe lui faiſoit peur & l'engageoit à courir. J'ai joui très-ſouvent du plaiſir de lui voir ouvrir ſa bourſe. »



LE KLIPPSPRINGER

OU SAUTEURS DES ROCHERS.

VOICI la ſeconde eſpèce de gazelle ou chèvre ſautante dont M.rs Forſter ont bien voulu me donner le deſſin, & que j'ai fait graver (*planche XXII*). « M. Kolbe eſt le ſeul, diſent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leſte de tous ceux de ſon genre; il ſe tient ſur les rochers les plus inacceſſibles, & lorſqu'il aperçoit un homme, il ſe retire d'abord vers des places qui ſont entourées de précipices; il franchit d'un ſaut de grands intervalles d'une roche à l'autre, & ſur des profondeurs affreuſes; & lorſqu'il eſt preſſé par les chiens ou les chaſſeurs, il ſe laiſſe tomber ſur de petites ſaillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût aſſez d'eſpace pour le recevoir; quelquefois les chaſſeurs qui ne peuvent les tirer que de très-loin & à balle ſeule, les bleſſent & les font tomber



L. Legrand S.

KLIPP SPRINGER ou LE SAUTEUR DES ROCHERS

dans le fond des précipices. Leur chair eſt excellente à manger, & paſſe pour le meilleur gibier du pays; leur poil eſt léger, peu adhérent & tombe aiſément en toute ſaiſon; on s'en ſert au Cap pour faire des matelas, & même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

Ce ſauteur des rochers eſt de la grandeur de la chèvre commune, mais il a les jambes beaucoup plus longues; ſa tête eſt arrondie, elle eſt d'un gris-jaunâtre, marqueté par-ci par-là de petites raies noires; le muſeau, les lèvres & les environs des yeux ſont noirs; devant chaque œil, il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles ſont aſſez grandes, & finiſſent en pointe; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles ſont droites & liſſes à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la baſe; la femelle n'a point de cornes; le poil du corps eſt d'un fauve-jaunâtre, chaque poil eſt blanc à ſa racine, brun ou noir au milieu, & d'un jaune-griſâtre à l'extrémité; les pieds & les oreilles ſont couverts de poils blanchâtres; la queue eſt très-courte. »

DU NANGUER & DU NAGOR.

Nous mettons ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux; c'est d'avoir les cornes recourbées en avant; au lieu que, dans toutes les autres espèces de gazelles & de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai donné *(volume XII, planche XXXIV)*, la figure du nanguer, & *planche XLVI*, celle du nagor; & j'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avoit trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire, le nanguer, paroît être le dama des Anciens. M. Pallas est du même avis, il dit que la femelle & le mâle nanguer ont également des cornes; & il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents *(a)*.

(a) Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi,

La ſeconde eſpèce eſt le nagor : M. Pallas avoit écrit, dans ſon premier Ouvrage (*Miſcellanea*), que cet animal étoit le mazame de Séba ; mais il avoue, dans ſon ſecond Ouvrage (*Spicilegia*), qu'il s'étoit trompé ; & il convient avec moi *(b)* que ce n'eſt point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reſte, l'eſpèce du nanguer paroît être iſolée & ſans variété ; mais celle du nagor a des eſpèces voiſines, dont je dois la connoiſſance à Mrs Forſter ; ils ont bien voulu me donner le deſſin de la tête d'une de ces variétés du cap de Bonne-eſpérance, qui me paroît différer du nagor, dont j'ai donné la figure (*planche XLVI, volume XII*), en ce que ce nagor du Cap a le muſeau un

---

è quo dentium primorum *in inferiore maxillâ nume*um *planè ſingularem eſſe didici ; habet enim tantùm* ſenos *quorum duo medii latiſſimi, ſubobliqui, rectâ* ranſversâ *acie terminantur, laterales vero parvi, lineaes ſunt.* Pallas, Spicilegia Zoologica, *page* 8.

(b) Hiſt. Nat. *tome XII, page* 326 *& planche XLVI.*

peu effilé, & les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet.

« La chèvre que l'on appelle *steen-bock* ou *bouquetin*, au cap de Bonne-espérance, nous paroît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-espérance, & sur les plateaux de ces montagnes pierreuses parmi les brossailles ; ils courent avec une très-grande vîtesse, & font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur ; comme leur chair est très-bonne à manger, on les chasse sans cesse, & l'on en a beaucoup détruit.

Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur ; son poil est d'un rouge-brun sur le dos & les côtés du corps, & d'un blanc-sale sous le ventre ; il y a au-dessus des yeux, sous le cou & sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc-sale ; le poil des oreilles

oreilles eſt fauve, elles ſont arrondies à leurs extrémités; on voit, ſous chaque œil, un larmier avec un petit orifice; les cornes n'ont que cinq ou ſix pouces de longueur; elles ſont noires, ridées à la baſe, liſſes à la pointe, extrêmement effilées & courbées en avant : la queue eſt courte, à-peu-près comme celle des chèvres ordinaires.

Une autre eſpèce ou variété du nagor, eſt l'animal que l'on appelle au Cap *gryſbok* ou *chèvre griſe*; elle diffère du ſteenbock par la couleur de ſon poil, qui eſt gris, au lieu que celui du ſteenbock eſt rouge-brun. Ce gryſbok eſt une ſeconde eſpèce de nagor, il eſt de la grandeur d'une chèvre commune, & il a les jambes plus longues que le ſteenbock à proportion du corps; ſon poil ne paroît gris que parce qu'il eſt mêlé de longs poils blancs; car, en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond eſt d'un brun-rouſsâtre ou marron; la tête & les pieds ſont d'un brun plus clair que le corps, & le ventre eſt d'une couleur encore moins foncée; le muſeau eſt noir; les yeux ſont environnés de

poils de cette même couleur noire ; il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers ſous les angles antérieurs des yeux ; les oreilles ſont à-peu-près de même longueur que la tête, elles ſont de forme ovale, & couvertes en dehors de poils courts & noirs ; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, elles ſont ridées d'un ou deux anneaux à la baſe, liſſes vers la pointe, qui eſt très-aiguë, courbées en avant, & de couleur noire.

Cette eſpèce de nagor ſe trouve toujours dans les plateaux au-deſſus des montagnes parmi les rochers, les broſſailles & la bruyère ; il n'eſt pas ſi léger à la courſe que le ſteenbock, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chaſſe ; ſa chair eſt auſſi bonne à manger que celle du ſteenbock, & on les trouve quelquefois enſemble ſur les montagnes du cap de Bonne-eſpérance.

Une troiſième eſpèce de nagor eſt le *beebok* ou *chèvre pâle*, qui reſſemble preſqu'en tout au *ſteenbock*, à l'exception de la couleur du poil qui eſt beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner ſon nom. »

En comparant ces trois animaux, d'après les notices que nous venons de citer, il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux eſpèces diſtinctes, c'eſt-à-dire, le nagor ſteenbock & le nagor gryſbok, & que le béekbok n'eſt qu'une variété du premier.



LE RITBOK.

CET ANIMAL me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor; voici la description qu'en a donnée M. Allamand, & que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer.

« L'animal, dont le mâle est représenté dans la *planche XIII*, & la femelle dans la *planche XIV (a)*, est nommé par les Hollandois, habitans du cap de Bonne-espérance, *rietrheebok*, que l'on prononce *rîtrébok*. C'est un mot composé qui signifie chevreuil des roseaux; ce n'est pas un chevreuil; ainsi, c'est mal-à-propos qu'on lui en donne le nom; j'ai cru devoir lui laisser celui de *rietbock* ou *ritbok*, qui signifie bouc des roseaux; quoiqu'il soit aussi composé, il ne paroîtra point tel aux François. Il ne m'a pas

(a) *Voyez* ici *planches XXIII & XXIV.*

été poſſible de lui conſerver celui que les Hottentots lui donnent ; ils l'appellent *á*, *ei*, *á*, en prononçant chacune de ces trois ſyllabes avec un claquement de langue que nous ne ſaurions exprimer.

Cet animal n'eſt pas un bouc, il n'en a pas la barbe ; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnoître les gazelles : cependant il appartient à leur claſſe plus qu'à toute autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les deſſins & la peau, me mande que, quoique la race de ces animaux ſoit aſſez nombreuſe, ils marchent cependant en petites troupes, & quelquefois même le mâle eſt ſeul avec ſa femelle ; ils ſe tiennent près des fontaines, parmi les roſeaux, d'où ils ont tiré leur nom, & auſſi dans les bois ; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroiſſent cependant être de la même eſpèce, qui ſe tiennent le plus ſouvent ſur les montagnes.

Ceux dont nous parlons ici, ont tout le deſſus du corps d'un gris-cendré ; ils ont le deſſous du ventre, la gorge les feſſes blanches ; mais ils n'ont point cette

bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, & qui se trouve dans la plupart des autres gazelles; leur tête est chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur, mais ils ne sont pas fort proéminens; j'en ai compté dix sur celles de ces gazelles, dont j'ai la peau bourrée; ces cornes sont tournées en avant, & se terminent par une pointe lisse & fort aiguë; leur longueur est considérable pour la taille de l'animal; en droite ligne, elles ont dix pouces de hauteur, &, en suivant leur courbure, elles sont longues d'un pied trois pouces; les oreilles sont aussi très-longues, elles sont blanches en dedans; près de chacune d'elles, il y a une tache chauve ou sans poils.

Ces animaux ont de beaux yeux noirs & des larmiers au-dessous; ils ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, & dont il a été parlé dans l'article précédent sur les

gazelles; leur queue est longue, plate & garnie de longs poils blanchâtres.

M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui ressemble tout-à-fait, par les cornes, à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve-roussâtre très-foncé; c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

Les femelles des ritboks ressemblent, par leur couleur, aux mâles; mais elles n'ont point de cornes, & elles sont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimensions, que je donnerai à la fin de cet article.

Pour trouver ces animaux, il faut aller assez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

Leurs cornes, tournées en devant, font d'abord penser au nanguer, décrit par M. de Buffon *(b)*; mais ce dernier

---

(*b*) *Voyez* le volume XII de cet Ouvrage, *page* 101 *&* *planche XXXVI.*

animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, & moins longues que celles du ritbok; il eſt auſſi plus petit, ſa couleur eſt différente, & il y a ſur ſon corps beaucoup plus de blanc. Il eſt vrai que M. Adanſon a obſervé qu'il y a trois eſpèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur; ainſi, la couleur ne ſuffit pas pour prononcer que ces animaux ne ſont pas de la même eſpèce, mais ce ſont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer eſt le *dama* des Anciens; on ne peut guère ſe refuſer aux preuves qu'il en donne : or Pline compare les cornes du dama à celles du chamois, avec cette ſeule différence, que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que, dans les autres, elles ſont tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorſum adunca, damis in adverſum.* Je doute que Pline ſe fût exprimé ainſi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal, que M. de Buffon a nommé

nagor *(c)*, leur reſſemblent davantage, elles ſont auſſi dirigées en avant, mais légèrement; cependant elles ſont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puiſqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de ſix pouces, & elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la baſe, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée; ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroiſſent indiquer une diverſité de race, & non pas une ſimple variété dans la même eſpèce. M. de Buffon croit que ce nagor eſt le même animal que Séba a repréſenté dans la *XLIIe planche, figure* 3 de ſon Ouvrage, & auquel il a donné très-improprement le nom de *mazane* ou *cerf d'Amérique*; mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, aſſez grandes & environnées d'une arête contournée en ſpirale, depuis la baſe preſque juſqu'à l'extrémité; & ;

(c) *Voyez* volume XII, *page* 151 *& planche* XLVIII.

de plus, une fort grosse queue, caractères qui ne conviennent point au nagor.

A cette occasion, je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Séba, que je viens de citer, ne me paroît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon *(d)*, mais le bubale, qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes, & aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu ; cependant il n'en est pas moins vrai que Séba s'est grossièrement trompé en appellant cet animal *temamaçama*, & en le disant originaire de la nouvelle Espagne. »

Dimensions du Ritbok mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la			

(d) Voyez volume XII, *page* 151 *& planche XLVIII.*

	pieds.	pouces.	lignes.
queue jufqu'au bout du mufeau	4.	5.	//
Hauteur du train de devant	2.	9.	//
—— du train de derrière	3.	//	//
Longueur de la tête, depuis le bout du mufeau jufqu'à la bafe des cornes	//	10.	//
—— des cornes en ligne droite	//	10.	6.
—— en fuivant la courbure	//.	13.	//
Circonférence de la bafe des cornes	//	5.	//
Diftance entre les pointes des cornes	//	10.	//
—— entre leurs bafes	//	2.	//
Longueur des oreilles	//	7.	//
Diftance entre leurs bafes	//	4.	//
Longueur de la queue	//	11.	//

Dimenfions de la femelle du Ritbok.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis l'origine de la queue jufqu'au bout du			

	pieds.	pouces.	lignes.
museau	3.	9.	6.
Hauteur du train de devant	2.	7.	6.
—— du train de derrière	2.	9.	6.
Longueur des oreilles	//	7.	//
—— de la queue	//	10.	//





Deve d. L. LeGrand Sculp.

LE RITBOK MALE.



LE RITBOK FEMELLE.

DE LA GAZELLE KEVEL.

M. Pallas me paroît ſe tromper en avançant que le Kevel & la Corine ne ſont pas deux eſpèces différentes, *mais le mâle & la femelle dans la même eſpèce de gazelle* ; s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux ſexes, ce ſavant Naturaliſte ne ſeroit pas tombé dans cette mépriſe.



LE BOSBOK.

VOICI encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la deſcription dans le nouveau ſupplément à mon Ouvrage ſur les animaux quadrupèdes; nous en donnons ici la figure (*planche XXV*), & croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce ſavant Naturaliſte.

« Les Hollandois du cap de Bonne-eſpérance donnent le nom de *bosbok* à une très-jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conſervé, ſignifie *le bouc des bois*, & c'eſt effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle; ſes cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok, elles ſont dirigées & courbées en avant, mais ſi légèrement, qu'on a peine à s'en apercevoir; cependant, s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'héſiterois pas à regarder le boſbok comme une variété dans l'eſpèce du ritbok; mais ils diffèrent ſi fort à

d'autres égards, qu'on ne peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

Le bosbok est plus petit que le ritbok ; la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire, d'environ un pied plus courte que celle du ritbok ; il en diffère encore plus par les couleurs ; le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête & sous le cou ; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses & de ses jambes ; il a aussi une tache blanche au bas du cou ; les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles, mais la croupe est parsemée de petites taches rondes, d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, & qui lui sont particulières ; ses cornes sont noires & torses en longues spirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur ; on voit sur son front une tache noire ; il n'a point de larmiers ; ses oreilles sont longues & pointues ; sa queue a près de six pouces, & elle est garnie de longs poils blancs ; il a quatre mamelles, &, à leur côté,

les deux poches ou tubes qui ſe trouvent dans le ritbok.

Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes, & qu'elles ſont un peu plus rouſſes. M. Gordon, en m'envoyant le deſſin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui ſont ſur la croupe du mâle.

Les boſboks ne ſe trouvent guère qu'à ſoixante lieues du Cap; ils ſe tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils ſe font ſouvent entendre par une ſorte d'aboiement aſſez ſemblable à celui du chien.

Dimenſions du Bosbok.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'origine de la queue............	3.	6.	0
Hauteur du train de devant................	2.	5.	6.
——du train de derrière................	2.	7.	3.
Longueur de la tête, de-			



LE BOSBOK.

	pieds.	pouces.	lignes.
puis le bout du museau jusqu'à la base des cornes...............	"	7.	"
Longueur des cornes.....	"	10.	"
—— des oreilles........	"	6.	2.
—— de la queue........	"	6.	"



DE LA CHÈVRE BLEUE.

« CETTE ANTILOPE, dit M. Forſter, eſt très-commune au cap de Bonne-eſpérance, où on l'appelle la *chèvre bleue*; cependant ſa couleur n'eſt pas tout-à-fait bleue, & encore moins bleu-céleſte, comme Hall l'a ſuppoſé dans ſon Hiſtoire des quadrupèdes, mais ſeulement d'un gris tirant un peu ſur le bleuâtre; cette couleur n'eſt même occaſionnée que par le reflet du poil qui eſt hériſſé lorſque l'animal eſt vivant; car, dès qu'il eſt mort, le poil ſe couche ou s'applique ſur le corps, & alors tout le bleuâtre diſparoît entièrement, & on ne voit à ſa place qu'une couleur griſe. Cet animal eſt plus grand que le daim d'Europe; ſon ventre eſt couvert de poils blancs, ainſi que les pieds, la touffe de poil qui termine la queue eſt auſſi blanche; & il y a, ſous chaque œil, une tache de cette même couleur; la queue n'a que

ſept pouces de longueur ; les cornes ſont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, & ont dix-huit ou vingt pouces de longueur ; la femelle en porte auſſi bien que le mâle. »



LE CHEVREUIL DES INDES.

NOUS DONNONS ici *(planche XXVI)*, la figure d'un animal des Indes, qui nous paroît être d'une espèce très-voisine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère assez essentiel, pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil ; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyés les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'est encore au savant Professeur M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon Ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédens, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été

décrits ; cela n'eſt pas étonnant, l'intérieur de cette vaſte partie du monde nous eſt preſque encore entièrement inconnue. On a plus de raiſon d'être ſurpris que l'Aſie, habitée en général par des peuples plus policés, & très-fréquentée par les Européens, en fourniſſe ſouvent, dont aucun Voyageur n'a parlé ; nous en avons un exemple dans le joli animal qui eſt repréſenté dans la *planche XVII (a).*

Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feû M. Van der Stel, Commiſſaire de la ville d'Amſterdam ; il eſt arrivé chez lui en très-bon état, & il y a vécu pendant quelque temps ; ignorant le nom ſous lequel il eſt connu dans le pays dont il eſt originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui reſſemble par ſon bois & par toute ſa figure, quoiqu'il ſoit beaucoup plus petit. Celui de chevrotain auroit mieux répondu à ſa taille, mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes, les ont

(a) *Voyez*, dans ce volume, *planche XXVI.*

creuſes, & non pas ſolides comme le ſont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conſéquent en diffère par un caractère eſſentiel ; il a plus de traits de reſſemblance avec le cerf ; mais il en eſt trop différent par la grandeur, pour qu'on puiſſe lui en donner le nom, à peine a-t-il deux pieds ſept pouces de longueur, & ſa plus grande hauteur n'eſt que d'un pied & demi.

Le poil court, dont ſon corps eſt couvert, eſt blanc depuis ſa racine juſqu'à la moitié de ſa longueur ; l'extrémité en eſt brune, ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement ſur le dos & moins ſous le ventre ; l'intérieur des cuiſſes & le deſſous du cou ſont blanchâtres ; les ſabots ſont noirs & ſurmontés d'une petite tache blanche ; les ergots ſont à peine viſible.

Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds-fourchus, eſt chargée de deux cornes qui offrent des ſingularités bien remarquables ; elles ont une origine commune à la diſtance de deux pouces du bout du muſeau : là

elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faiſant un angle d'environ quarante degrés, ſous la peau qu'elles ſoulèvent d'une manière très-ſenſible, enſuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les ſuivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir, car elles forment ſur les os, auxquels elles ſont appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation; parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction, elles s'élèvent perpendiculairement au-deſſus de l'os frontal, juſqu'à la hauteur de trois pouces, ſans que la peau, qui les environne-là de tous côtés, les ait quitées; à ce degré d'élévation, elles ſont ſurmontées par ce qu'on nomme les meules & leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reſte en deſſous; du milieu de ces meules, les cornes continuent à monter, mais inégalement; la corne gauche s'élève juſqu'à la hauteur de trois pouces, & elle eſt recourbée à ſon extrémité, qui ſe termine en pointe;

elle pouſſe, preſque immédiatement au-deſſus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce ; la corne droite n'a que deux pouces & demi de longueur, & il en ſort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, & dirigé en arrière. La figure, qui a été faite d'après l'animal vivant, repréſente bien tout ce que je viens de dire ; ces cornes ſont ſans écorces, liſſes & d'un blanc tirant un peu ſur le jaune ; elles ſont ſans perlures, & par conſéquent ſans gouttières.

Cet animal n'a pas vécu fort longtemps dans ce pays, & rien n'a indiqué ſon âge ; ainſi, j'ignore s'il auroit mis bas ſa tête, comme les chevreuils, ou ſi celle qu'il avoit étoit naiſſante, & ſeroit devenue plus grande & plus chargée d'andouillers.

Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a ſon origine près du muſeau, qui s'étend ſous la peau de la face, & qui en reſte couverte juſqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne ſoit permanent ; &, dans

ce cas,

ce cas, cet animal offrira, de même que la giraffe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

Mais on sait que le bois des cerfs, des daims & des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil Indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongemens s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car, quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre-deux, il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qui en est; quoi qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque, posée sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui, que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque

année ; ainsi, je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi : mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminans, & non pas une simple variété, tel qu'est le *cuguacu apara* du Brésil, qui est à-peu-près de la même grandeur.

Au milieu du front, entre les deux prolongemens des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée & élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, & six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires ; il a de plus deux crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe ; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, & ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

Il a de beaux yeux bien fendus, au-dessous sont deux larmiers très-remar-

quables par leur grandeur & leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers, qui manquent au chevreuil avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus, qu'il avoit plus de traits de ressemblance avec le cerf, qu'avec ce dernier animal.

Il a la langue fort longue, il s'en servoit non-seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, & quelquefois même il la poussoit au-delà.

Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois; sa queue est fort courte, mais assez large, elle est blanche en dessous.

La figure de cet animal avoit la même grace & la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire, il paroissoit même être plus leste & plus éveillé; il n'aimoit pas à être touché de ceux qu'il ne connoissoit point; il prenoit cependant ce qu'ils lui présentoient; il mangeoit du pain, des carottes & toutes sortes d'herbes; il étoit dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de

mars & d'avril ; il y avoit avec lui une femelle d'axis, qu'il tourmentoit beaucoup pour la couvrir, mais il étoit trop petit pour y réussir ; il mourut pendant l'hiver 1779.

Voici ses dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	2.	7.	"
Hauteur du train de devant.	1.	4.	"
Hauteur du train de derrière.	1.	6.	"
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.	"	7.	"
Distance entre le bout du museau & l'extrémité des prolongemens des éminences de l'os frontal qui soutiennent le bois.	"	2.	"
Longueur de ces prolongemens jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-dessus de la tête.	"	5.	"
—— des éminences de			

	pieds.	pouces.	lignes.
l'os frontal qui sont recouvertes de la peau, & terminées par les meules	//	3.	//
Longueur de la corne gauche, depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite	//	3.	//
—— de son andouiller	//	//	6.
—— de la corne droite, depuis sa meule jusqu'à son extrémité	//	2.	6.
—— de son andouiller	//	//	4.
Distance entre les cornes mesurée sur l'os frontal	//	2.	1.
Circonférence des cornes au-dessous de la meule	//	2.	//
Longueur des oreilles	//	3.	//
Longueur des yeux d'un angle à l'autre	//	1.	//
Largeur des oreilles	//	2.	//
Ouverture des yeux	//	//	9.
Longueur de la queue	//	3.	//
Circonférence du museau derrière les naseaux	//	4.	//
—— de la tête entre les cornes & les oreilles	//	11.	//

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du milieu du cou	1.	″	″
—— du corps, derrière les jambes de devant.....	1.	9.	″
—— du milieu du corps..	1.	10.	″
—— du corps, devant les jambes de derrière.................	1.	9.	″





LE CHEVREUIL DES INDES.

DU RENNE. (a)

Nous ajouterons à ce que nous avons dit au ſujet du craquement qui ſe fait entendre dans tous les mouvemens du Renne, une obſervation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer. « On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied qui ſe frapperoient l'une contre l'autre comme des caſtagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long & plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le Roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. M.gr le Prince de Condé, je le demandai aux Lappons qui les avoient amenés; ils touchèrent aſſez légèrement l'un de ces rennes, & j'entendis le craquement ſans pouvoir diſtinguer d'où il venoit; l'ani-

(a) Suite de l'addition à l'article du Renne; ſupplément, *volume III*, *page* 127.

mal avoit été touché si foiblement qu'il n'avoit pas même changé de place, je jugeai dès-lors que le bruit ne venoit pas de ses pinces; je me mis sur le ventre, & sans faire marcher le renne, je guétai le moment où il lèveroit son pied; dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand; je restai dans la même attitude pour m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant, j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied, celui du jarret ne s'entend presque pas. »

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly de la même maladie; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissans, car ils se portoient très-bien, étoient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation;

ils paiſſoient comme des vaches, & ils étoient très-avides de la mouſſe griſe qui s'attache aux arbres.

Il eſt donc certain, par les obſervations de M. le marquis d'Amezaga, que dans les rennes ce n'eſt qu'aux articulations des os des jambes que ſe fait le craquement, & il eſt plus que probable qu'il en eſt de même dans l'élan & dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Lapponie & dans les provinces ſeptentrionales de l'Aſie, il y a peut-être plus de rennes domeſtiques que de rennes ſauvages ; mais dans le Groënland les Voyageurs diſent qu'ils ſont tous ſauvages.

Ces animaux ſont timides & fuyards, & ſentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groënland, ne ſont pas plus gros qu'une géniſſe de deux ans, & c'eſt ce qui me fait préſumer qu'ils ſont la petite eſpèce, qu'Edwards appelle *daims de Groënland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande eſpèce ;* les uns & les autres perdent leur bois au

printemps, & leur poil tombe preſque en même temps; ils maigriſſent alors, & leur peau devient mince; mais en automne ils engraiſſent & leur peau s'épaiſſit. C'eſt par cette alternative, dit M. Anderſon *(b)*, que tous les animaux du Nord ſupportent mieux les extrêmes du froid & du chaud; gras & fourrés en hiver, léger & ſecs durant l'été: dans cette dernière ſaiſon, ils broutent l'herbe tendre des vallons; dans l'autre, ils fouillent ſous la neige & cherchent la mouſſe des rochers.

(b) Hiſtoire Naturelle du Groënland.



DU LAMA.

NOUS DONNONS ici *(planche XXVII)*, la figure d'un lama, dessiné d'après nature, & qui est encore actuellement vivant (août 1777), à l'Ecole vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal amené des indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773; il étoit jeune alors, & sa mere, qui étoit avec lui, est morte presqu'en arrivant; on en peut voir la peau bourée & le corps injecté sous la peau, dans le beau Cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune, & que le transport & la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement, & l'eussent en partie retardé, il avoit néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite, depuis le sommet de la tête aux pieds de devant, & dans son état de liberté il devient considérablement plus grand & plus épais de corps.

Cet animal est, dans le nouveau Continent, le représentant du chameau dans l'ancien; il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante, & sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports & lui ressemble a plusieurs égards; comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts & conformés à-peu-près comme les jambes & les pieds du chameau; mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, & qu'en général il est beaucoup mieux fait & d'une forme plus agréable par les proportions du corps; son cou long bien couvert de laine, & sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse & de légèreté que la Nature a refusé au chameau; ses oreilles longues de sept pouces, sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe & se tiennent toujours droites en avant; elles sont garnies d'un poil ras & noirâtre; la tête est longue, légère & d'une

forme élégante ; les yeux ſont grands, noirs & ornés dans les angles internes de grands poils noirs ; le nez eſt plat & les narines ſont écartées ; la lèvre ſupérieure eſt fendue & tellement ſéparée au-devant des mâchoires, qu'elle laiſſe paroître les deux dents inciſives du milieu, qui ſont longues & plates ; & au nombre de quatre à la mâchoire inférieure ; ces dents inciſives manquent à la mâchoire ſupérieure, comme dans les autres animaux ruminans : il y a ſeulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières & quatre inciſives ; la tête, le deſſus du corps, de la croupe, de la queue & des jambes, ſont couverts d'un poil laineux couleur du muſc un peu vineux, plus clair ſur les joues, ſous le cou & ſur la poitrine, & plus foncé ſur les cuiſſes & les jambes, où cette couleur devient brune & preſque noire ; le ſommet de la tête eſt auſſi noirâtre, & c'eſt de-là que part le noir qui ſe voit ſur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre ſupérieure & la moitié des joues ;

la laine qui eſt ſur le cou eſt d'un brun-foncé, & forme comme une crinière qui pend du ſommet de la tête & va ſe perdre ſur le garot ; cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte ſur le dos, & y forme une bande d'un brun foible; les cuiſſes ſont couvertes d'une grande laine ſur les parties poſtérieures, & cette longue laine eſt en aſſez gros flocons : les jambes ne ſont garnies que d'un poil ras d'un brun-noirâtre; les genoux de devant ſont remarquables par leur groſſeur, au lieu que, dans les jambes de derrière, il ſe trouve vers le milieu un eſpace ſous la peau qui eſt enfoncé d'environ deux pouces; les pieds ſont ſéparés en deux doigts; la corne du ſabot de chaque doigt eſt longue de plus d'un pouce & demi, & cette corne eſt noire, liſſe, plate ſur ſa face interne, & arrondie ſur ſa face externe ; les cornes du ſabot des pieds de derrière ſont ſingulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités; le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur, il eſt couvert d'une laine aſſez courte;

cette queue reſſemble à une houpe, l'animal la porte droite, ſoit en marchant, ſoit en courant, & même lorſqu'il eſt en repos & couché.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du Lama......	5.	4.	4.
Hauteur du train de devant..............	3.	3.	"
Hauteur du train de derrière..............	3.	6.	"
Hauteur du ventre au-deſſus de terre..........	1.	9.	2.
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput...............	"	11.	"

Cet animal eſt fort doux, il n'a ni colère ni méchanceté, il eſt même careſſant; il ſe laiſſe monter par celui qui le nourrit, & ne refuſeroit pas le même ſervice à d'autres; il marche au pas, trotte & prend même une eſpèce de galop. Lorſqu'il eſt en liberté, il bondit & ſe roule ſur l'herbe. Ce lama, que je décris, étoit un mâle: on a obſervé qu'il paroît ſouvent être excité par le beſoin d'amour; il urine en arrière, & la verge eſt petite pour la groſſeur de

ſon corps ; il avoit paſſé plus de dix-huit mois ſans boire au mois de mai dernier ; & il me paroît que la boiſſon ne lui eſt pas néceſſaire, attendu la grande abondance de ſalive dont l'intérieur de ſa bouche eſt continuellement humecté.

On lit dans le Voyage du commodore Byron *(a)*, qu'on trouve des guanaques, c'eſt-à-dire, des lamas, à l'île des Pinguins, & dans l'intérieur des terres juſqu'au cap des Vierges, qui forme au Nord l'entrée du détroit de Magellan ; ainſi, ces animaux ne craignent nullement le froid ; dans leur état de nature & de liberté, ils marchent ordinairement par troupes de ſoixante ou quatre-vingts, & ne ſe laiſſent point approcher *(b)*, cependant ils ſont très-aiſés à apprivoiſer, car les gens de l'équipage du Vaiſſeau de Byron, s'étant ſaiſis d'un jeune lama, dont on admiroit la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venoit leur lècher les

(a) *Voyez* le tome I du premier Voyage de Cook, *pages* 18 & 33.

(b) Idem, *page* 25.



LE LAMA.

mains. Le commodore Byron & le capitaine Wallis, comparent cet animal du daim pour la grandeur, la forme & la couleur; mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.



DE LA VIGOGNE.

Nous donnons ici (*planche XXVIII*), la figure d'une Vigogne mâle, qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, & dont la dépouille empaillée se voit dans le Cabinet de M. Bourgelat; cet animal est plus petit que le lama, & voici ses dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue.	4.	4.	6.
Hauteur du train de devant.	2.	4.	9.
Hauteur du train de derrière.	2.	6.	2.
Hauteur du ventre au-dessus de terre.	1.	8.	//
Longueur de la tête.	//	6.	6.
Longueur des oreilles. . . .	//	4.	3.
Largeur des oreilles.	//	1.	5.
Grandeur de l'œil.	//.	1.	4.
Distance entre l'œil & le			

	pieds.	pouces.	lignes.
bout du museau......	//	3.	9.
Longueur de la queue avec sa laine..............	//	8.	9.

La vigogne a beaucoup de rapport & même de ressemblance avec le lama, mais elle est d'une forme plus légère; ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues & mieux faites que celles du lama; sa tête, qu'elle porte droite & haute sur un cou long & délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos, elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama, elle est large au front & étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine & vive, & cette vivacité de physionomie est encore forte augmentée par ses beaux yeux noirs, dont l'orbite est fort grande ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé, & la paupière inférieure est blanche; le nez est aplati, & les naseaux qui sont écartés l'un de l'autre sont, comme les lèvres, d'une couleur brune, mêlée de gris, la lèvre supérieure est

fendue comme celle du lama, & cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure, deux dents incisives longues & plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues & se terminant en pointe; elles sont nues en dedans & couvertes en dehors d'un poil court; la plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun-rougeâtre tirant sur le vineux, & le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc-jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses & le dessous de la queue sont blancs; la laine, qui pend sous la poitrine, a trois pouces de longueur, & celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied-fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous &. convexes pardessus, ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur & cinq lignes de largeur ou d'empattement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois

à l'École vétérinaire, & avoit paſſé peut-être autant de temps en Angleterre, cependant elle n'étoit pas à beaucoup près auſſi privée que le lama ; elle nous a auſſi paru d'un naturel moins ſenſible, car elle ne donnoit nulle marque d'attachement à la perſonne qui la ſoignoit, elle cherchoit même à mordre lorſqu'on vouloit la contraindre, & elle ſouffloit ou crachoit continuellement au viſage de ceux qui l'approchoient ; on lui donnoit du ſon ſec & quelquefois détrempé dans l'eau ; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, & il paroît que la vigogne a, comme le lama, une ſi grande abondance de ſalive, qu'ils n'ont nul beſoin de boire ; enfin elle jette, comme le lama, ſon urine en arrière, & par toutes ces reſſemblances de nature, on peut regarder ces deux animaux comme des eſpèces du même genre, mais non pas aſſez voiſines pour ſe mêler enſemble.

Lorſque j'ai écrit, en 1766, l'hiſtoire du lama & de la vigogne, *volume XIII*, je croyois qu'il n'y avoit dans ce genre que ces deux eſpèces, & je penſois que

l'alpaco ou alpaca étoit le même animal que la vigogne ſous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, & dont je viens de rendre compte, m'avoit encore confirmé dans cette idée; mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco, forme une troiſième eſpèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama & la vigogne. C'eſt à M. le marquis de Neſſe que je dois ces connoiſſances nouvelles: ce Seigneur auſſi zélé pour l'avancement des Sciences que pour le bien public, a même formé le projet de faire venir des Indes eſpagnoles, un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas & vigognes, pour tâcher de les naturaliſer & multiplier en France, & il ſeroit très à deſirer que le Gouvernement voulût ſeconder ſes vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on ſait, d'un prix ineſtimable. Les avantages & les difficultés de ce projet, ſont préſentés dans le Mémoire ſuivant, qui a été donné à M. le marquis de Neſle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite eſt bien connu, & qui s'eſt trouvé à

portée, par ſon long ſéjour en Eſpagne, d'être bien informé.

« Le nom de lama, dit-il, eſt un mot générique que les indiens du Pérou donnent indifféremment à toutes ſortes de bêtes à laine. Avant la conquête des Eſpagnols, il n'y avoit point de brebis en Amérique, ces conquérans les y ont introduites, & les Indiens du Pérou les ont appelées *lamas*, parce qu'apparemment, dans leur langue, c'eſt le mot pour déſigner tout animal laineux, cependant dans les provinces de Cuſco, Potoſi & Tucuman, on diſtingue trois eſpèces de lamas, dont les variétés leur ont fait aſſigner des noms différens.

Le lama dans ſon état de nature & de liberté, eſt un animal qui a la forme d'un petit chameau; il eſt de la hauteur d'un gros âne, mais beaucoup plus long; il a le pied-fourchu comme les bœufs; ſon cou a trente à quarante pouces de long; ſa tête, qu'il porte toujours haute, reſſemble aſſez à celle d'un poulain; une longue laine lui

couvre tout le corps, celle du cou & du ventre eſt beaucoup plus courte.

Cet animal eſt originairement ſauvage, on en trouve encore en petites troupes ſur des montagnes élevées & froides; les naturels du pays l'ont réduit à l'état de domeſticité, & on a remarqué qu'il vit également dans les climats chauds comme dans les plus froids; il produit auſſi dans cet état; la femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, & on n'a pu me dire de combien de temps eſt la geſtation.

Depuis que les Eſpagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les chevaux & les mulets, l'uſage des lamas eſt fort diminué, cependant on ne laiſſe pas de s'en ſervir encore, ſur-tout pour les ouvrages de la campagne; on le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de ſoixante-quinze à cent livres ſur ſon dos; il ne trotte ni ne galope, mais ſon pas ordinaire eſt ſi doux, que les femmes s'en ſervent de préférence à toute autre monture; on les envoie paître dans les campagnes en toute liberté, ſans qu'ils cherchent à s'enfuir.

Outre

Outre le ſervice domeſtique qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine; on les tond une fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées leur laine aux mêmes uſages que nous employons le crin, quoique cette laine ſoit auſſi douce que notre ſoie, & plus belle que celle de nos brebis.

Le lama de la ſeconde eſpèce eſt l'*alpaca*. Cet animal reſſemble en général au lama, mais il en diffère en ce qu'il eſt plus bas de jambes & beaucoup plus large de corps; l'alpaca eſt abſolument ſauvage, & ſe trouve en compagnie des vigognes; ſa laine eſt plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama, auſſi eſt-elle plus eſtimée.

La troiſième eſpèce eſt la vigogne, qui eſt encore ſemblable au lama, à la réſerve qu'elle eſt bien plus petite, elle eſt comme l'alpaca tout-à-fait ſauvage. Quelques perſonnes de Lima en nourriſſent par rareté & par pure curioſité (mais on ignore ſi, dans cet état, ces animaux ſe multiplient & même s'ils s'accouplent). Les vigognes, dans cet

état de captivité, mangent à-peu-près de tout ce qu'on leur préſente, du maïs ou blé de turquie, du pain & toutes ſortes d'herbes.

La laine de la vigogne eſt encore plus fine que celle de l'alpaca, & ce n'eſt que pour avoir ſa dépouille qu'on lui fait la guerre; il y a dans ſa toiſon trois ſortes de laine, celle du dos plus foncée & plus fine eſt la plus eſtimée, enſuite celle des flancs qui eſt d'une couleur plus claire, & la moins apréciée eſt celle du ventre qui eſt argentée. On diſtingue dans le commerce ces trois ſortes de laine par la différence de leur prix.

Les vigognes vont toujours par troupes aſſez nombreuſes; elles ſe tiennent ſur la croupe des montagnes de Cuſco, de Potoſi & du Tucuman dans des rochers âpres & des lieux ſauvages; elles deſcendent dans les vallons pour paître. Lorſqu'on veut les chaſſer, on recherche leurs pas ou leurs crottes qui indiquent les endroits où on peut les trouver, car ces animaux ont la propreté & l'inſtinct d'aller dépoſer leur

crotin dans le même tas..... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où elles pourroient s'échapper; on attache de distance en distance à ces cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs; cet animal est si timide, qu'il n'ose franchir cette foible barrière; les chasseurs font grand bruit & tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochérs qu'elles ne puissent surmonter; l'extrême timidité de cet animal l'empêche de tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état, il se laisse prendre par les jambes de derrière, & l'on est sûr de n'en pas manquer un; on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne sont pas observées. Il seroit cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, & de se ménager une nouvelle laine pour l'année suivante: ces chasses produisent ordinairement de cinq cens à mille peaux de vigognes; quand les chasseurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur chasse est perdue, cet animal plus

hardi ſauve immanquablement les vigognes ; il franchit la corde ſans s'effrayer ni s'embarraſſer des chiffons qui flottent, rompt l'enceinte & les vigognes le ſuivent.

Dans toutes les Cordillières du nord de Lima, en ſe rapprochant de Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes dans l'état ſauvage ; cependant le lama domeſtique eſt fort commun à Quito, où on le charge & on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

Si on vouloit ſe procurer des vigognes en vie de la côte du ſud du Pérou, il faudroit les faire deſcendre des provinces de Cuſco ou Potoſi au port d'Arica, là on les embarqueroit pour l'Europe : mais la navigation depuis la mer du Sud, par le cap de Horn eſt ſi longue & ſujette à tant d'évènemens, qu'il ſeroit peut-être très-difficile de les conſerver pendant la traverſée ; le meilleur expédient & le plus ſûr, ſeroit d'envoyer un bâtiment exprès dans la rivière de la Plata ; les vigognes qu'on auroit fait prendre, ſans les maltraiter, dans la province de Tucuman, ſe trou-

veroient très-à portée de descendre à Buénos-ayres, & d'y être embarquées; mais il seroit difficile de trouver à Buénos-ayres un bâtiment de retour préparé & arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de vigognes; il n'en coûteroit pas davantage pour l'armement en Europe, d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission, que pour le frêt d'un navire trouvé par hasard à Buénos-ayres.

Il faudroit en conséquence charger une maison de commerce à Cadix, de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata : ce bâtiment, qui seroit chargé en marchandises permises pour le compte du commerce, ne feroit aucun tort aux finances d'Espagne; on demanderoit seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés de la commission des vigognes pour le retour : ces hommes seront munis de passeports & de recommandations efficaces du ministère d'Espagne, pour les Gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet & pour le succès de leur commission. Il faut nécessairement

que de Buénos-ayres on donne ordre à Santa-Crux de la Sierra, pour que des montagnes de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes femelles, avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas & quelques lamas, moitié mâles & moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de manière à les y recevoir & à les y placer commodément; c'est pour cela qu'il faudroit lui défendre de prendre aucune autre marchandise en retour, & lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se reposeroient, & où l'on pourroit ensuite les transporter en France . . . . Une pareille expédition dans les termes qu'on vient de la projetter, ne sauroit être fort coûteuse.... On pourroit même donner ordre aux Officiers de la marine du Roi, ainsi qu'à tous les bâtimens qui reviennent de l'île de France & de l'Inde, que si, par hasard, ils sont jetés sur les côtes de l'Amérique & obligés d'y chercher un abrit, de préférer la relâche dans la rivière de la Plata. Pendant qu'on seroit occupé aux réparations du Vaisseau,

il faudroit ne rien épargner, avec les gens du pays, pour obtenir quelques vigognes en vie; mâles & femelles, ainſi que quelques lamas & quelques alpacas; on trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Crux de la Sierra, & qui s'acquitteront fort bien de la commiſſion ... Cela ſeroit d'autant plus facile, que les Vaiſſeaux françois qui reviennent de l'île de France ou de l'Inde, peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, ſur la côte du Bréſil, comme il leur arrive très-ſouvent. Le Miniſtre qui auroit contribué à enrichir le Royaume d'un animal auſſi utile, pourroit s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il eſt ſurprenant que les Jeſuites n'aient jamais ſongé à eſſayer de naturaliſer les vigognes en Europe; eux qui, maître du Tucuman & du Paraguai, poſſédoient ce tréſor au milieu de leurs miſſions & de leurs plus beaux établiſſemens. »

Ce Mémoire intéreſſant de M. l'abbé

Béliardy, m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne & reſpectable ami M. de Tolozan, Intendant du Commerce, qui, dans toutes les occaſions, agit avec zèle pour le bien public; il a donc cru devoir conſulter, ſur ce Mémoire & ſur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, Inſpecteur-général des Manufactures), & voici les obſervations qu'il a faites à ce ſujet.

« L'auteur du Mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de la Folie, propoſe comme une grande conquête à faire par un Miniſtre, la population des lamas, alpacas & vigognes en France; mais il me permettra les réflexions ſuivantes.

Les *lamas* ainſi nommés par les Péruviens, & *carneros de la terra* par les Eſpagnols, ſont de bons animaux domeſtiques, tels que l'auteur l'annonce. On obſerve ſeulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges; c'eſt la raiſon qui détermina les Eſpagnols à ſe ſervir de

mulets & de chevaux. Au reſte, ne conſidérons point ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France ſont bien préférables); le point eſſentiel eſt leur toiſon : non-ſeulement leur laine eſt très-inférieure à celle des vigognes, comme l'obſerve l'auteur, mais elle a une odeur forte déſagréable qu'il eſt difficile d'enlever.

La laine de l'alpaca eſt en effet, comme il le dit, bien ſupérieure à celle du lama ; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, & il eſt rare que cette dernière n'en ſoit pas mêlée.

Le lama s'apprivoiſe très-bien, comme l'obſerve l'auteur, mais on lui objecte que les Eſpagnols ont fait beaucoup d'eſſais chez eux pour y naturaliſer les alpacas & les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, n'a pas eu à cet égard des éclairciſſemens fidèles. Pluſieurs fois on a fait venir en Eſpagne une quantité de ces animaux, & on a tenté de les faire peupler ; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été abſolument infructueuſes ; ces animaux

ſont tous morts, & c'eſt ce qui eſt cauſe qu'on a depuis long-temps abandonné ces expériences.

Il y auroit donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvaſſent le même ſort qu'en France; ils ſont accoutumés dans leur pays à une nourriture particulière, cette nourriture eſt une eſpèce de jonc très-fin, appellé *ycho*; & peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant que celles qui ſont faites avec de la laine des brebis. »

Ayant reçu cette réponſe ſatisfaiſante à pluſieurs égards, & qui confirme l'exiſtence réelle d'une troiſième eſpèce, c'eſt-à-dire, de l'alpaca dans le genre du lama, mais qui ſemble fonder quelques doutes ſur la poſſibilité d'élever ces animaux, ainſi que la vigogne en Europe: je l'ai communiquée avec le Mémoire précédent de M. Béliardy à pluſieurs perſonnes inſtruites, & particulièrement



L. Legrand Sculp.

LA VIGOGNE.

à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes.

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses & chaudes du Pérou, aussi-bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, & que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pourroit faire obstacle & l'empêcher de s'y habituer.

A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux que l'on s'en sert de préférence au cheval & à l'âne, il paroît de plus qu'il vit aussi durement que l'âne ; d'une manière aussi agreste & sans exiger plus de soins *(page 212)*.

Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur ou le plus bel emploi de la laine du lama puisqu'il est dit *que quoique cette laine soit plus belle que celle de nos brebis & aussi douce que la soie, on l'emploie aux mêmes usages auxquels nous employons le crin (page 212).*

L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama & la vigogne, & jusqu'ici peu connu, même des Naturalistes, est en-

core entièrement ſauvage ; néanmoins c'eſt peut-être des trois animaux Péruviens, celui dont la conquête ſeroit la plus intéreſſante, puiſqu'avec une laine plus fournie & beaucoup plus fine que celle du lama ; l'alpaca paroît avoir une conſtitution plus forte & plus robuſte que celle de la vigogne (*ibidem*).

La facilité avec laquelle ſe ſont nourries les vigognes privées que l'on a eues par curioſité à Lima mangeant du maïs, du pain & de toutes ſortes d'herbes, garantit celle qu'on trouveroit à faire en grand l'éducation de ces animaux : une négligence inconcevable nous laiſſe ignorer ſi les vigognes privées que l'on a eues juſqu'ici, ont produit en domeſticité ; mais je ne fais aucun doute que cet animal ſocial par inſtinct, foible par nature, & doué comme le mouton d'une timidité douce, ne ſe plût en troupeaux raſſemblés, & ne ſe propageât volontiers dans l'aſyle d'un parc ou dans la paix d'une étable, & bien mieux que dans les vallons ſauvages, où leurs troupes fugitives trem-

blent ſous la ſerre de l'oiſeau de proie ou à l'aſpect du chaſſeur *(voyez page 213).*

La cruauté avec laquelle on nous dit que ſe font au Pérou les grandes chaſſes, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, eſt une raiſon de plus de ſe hâter de ſauver dans l'aſyle domeſtique, une eſpèce précieuſe que ces maſſacres auront bientôt détruite ou du moins affoiblie au dernier point.

Les dangers & les longueurs de la navigation par le cap Horn, me ſemblent, comme à M. Béliardy, être un grand obſtacle à tirer les vigognes de la côte du Sud par Arica, Cuſco ou Potoſi; & la véritable route pour amener ces animaux précieux, ſeroit en effet de les faire deſcendre du Tucuman par Rio de la Plata, juſqu'à Buénos-ayres, où un bâtiment frété exprès & monté de gens entendus aux ſoins délicats qu'exigeroient ces animaux dans la traverſée, les amèneroient à Cadix, ou mieux encore dans quelques-uns de nos ports les plus voiſins des Pyrénées ou des Sevennes, où il ſeroit le plus convenable de com-

mencer l'éducation de ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras*, d'où on les a fait descendre.

Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de la Folie, qui ne me paroît offrir que des doutes assez peu fondés & des difficultés assez légères.

1.° On a vu que si le cheval & l'âne l'emportent par la constance du service sur le lama, celui-ci à son tour leur est préférable à d'autres égards; & d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête de somme, que de le regarder conjointement avec la vigogne & l'alpaca, comme bétail à toison.

2.° Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais pour naturaliser ces animaux; & les essais supposés faits, l'ont-ils été avec intelligence? Ce n'est point dans une plaine chaude mais, comme nous venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigog-

nes un climat analogue à leur climat natal.

3.° C'eſt moins des vigognes venues du Pérou, que l'on pourroit eſpérer de former des troupeaux, que de leur race née en Europe ; & c'eſt à obtenir cette race & à la multiplier qu'il faudroit diriger les premiers ſoins, qui ſans doute devroient être grands & continuels pour des animaux délicats & auſſi dépaïſés.

4.° Quant à l'herbe *ycho*, il eſt difficile de croire qu'elle ne puiſſe pas être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs ; mais, s'il le falloit abſolument, je propoſerois de tranſporter l'herbe *ycho* elle-même, il ne ſeroit probablement pas plus difficile d'en faire le ſemis que tout autre ſemis d'herbage, & il ſeroit heureux d'acquérir une nouvelle eſpèce de prairie artificielle avec une nouvelle eſpèce de troupeaux.

5.° Et pour la crainte de voir dégénérer la toiſon de la vigogne tranſplantée, elle paroît peu fondée ; il n'en eſt pas de la vigogne comme d'une race do-

meſtique & factice perfectionnée, ou, ſi l'on veut, dégénérée tant qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui en effet quand on la tranſporte hors de la Syrie, perd en peu de temps ſa beauté; la vigogne eſt dans l'état ſauvage, elle ne poſsède que ce que lui a donné la Nature, & que la domeſticité pourroit ſans doute, comme dans toute autre eſpèce, perfectionner pour notre uſage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très-juſtes de M. l'abbé Bexon, & je perſiſte à croire qu'il eſt auſſi poſſible qu'il ſeroit important de naturaliſer chez nous ces trois eſpèces d'animaux ſi utiles au Pérou, & qui paroiſſent ſi diſposés à la domeſticité.



DU MUSC.

NOUS DONNONS ici *(planche XXIX)*, la figure de l'animal du muſc, que j'ai fait deſſiner d'après nature vivante. Cette figure manquoit à mon Ouvrage, & n'a jamais été donnée que d'une manière très-incorrecte par les autres Naturaliſtes. Il paroît que cet animal, qui n'eſt commun que dans les parties orientales de l'Aſie, pourroit s'habituer & peut-être même ſe propager dans nos climats; car il n'exige pas des ſoins trop recherchés; il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la Vrilliere, à l'Hermitage, près de Verſailles, où il n'eſt arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin: ainſi, voilà ſix années de captivité & de mal-aiſe, pendant leſquelles il s'eſt très-bien ſoutenu, & il n'eſt pas mort de dépériſſement, mais d'une maladie accidentelle. On avoit recommandé de le nourrir

avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain mêlés avec de la mousse prise sur le tronc & les branches de chêne; on a suivi exactement cette recette, il s'est toujours bien porté, & sa mort en avril 1775, n'a été causée que par une *égragrophile*, c'est-à-dire, par une pelotte ou gobe de son propre poil qu'il avoit détaché en se lèchant & qu'il avoit avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelotte dans la caillette à l'orifice du pylore. Il ne craignoit pas beaucoup le froid, néanmoins pour l'en garantir, on le tenoit en hiver dans une orangerie, &, pendant toute cette saison, il n'avoit point d'odeur de musc, mais il en répandoit une assez forte en été, sur-tout dans les jours les plus chauds; lorsqu'il étoit en liberté, il ne marchoit pas à pas comptés, mais couroit en sautant, à peu-près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal que M. de Sève a faite avec exactitude.

Le musc est un animal d'une jolie

figure; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière, & dix-neuf pouces six lignes à celui de devant; il est vif & léger à la course & dans tous ses mouvemens; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues & plus fortes que celles de devant. La Nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas & recourbées en arrière; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe; leur longueur, au-dessous de la lèvre, est de dix-huit lignes, & leur largeur d'une ligne & demie; elles sont de couleur blanche, & leur substance est une sorte d'ivoire; les yeux sont grands à proportion du corps, & l'iris est d'un brun-roux; le bord des paupières est de couleur noire, ainsi que les naseaux; les oreilles sont grandes & larges, elles ont quatre pouces de hauteur, sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur; elles sont garnies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre, & en dessus, de poils noirs-roussâtres mêlés de gris, comme celui du front & du

nez; le noir du front eſt relevé par une tache blanche, qui ſe trouve au milieu; il y a du fauve-jaunâtre au-deſſus & au-deſſous des yeux, mais le reſte de la tête paroît d'un gris d'ardoiſe, parce que le poil y eſt mélangé de noir & de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères teintes de fauve; les épaules & les jambes de devant ſont d'un brun-noir, ainſi que les pieds; mais cette couleur noire eſt moins foncée ſur les cuiſſes & les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve; les pieds ſont petits, ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre, & qui ſont ſitués au talon; les ſabots des pieds de derrière ſont inégaux en longueur, l'intérieur étant conſidérablement plus long que l'extérieur; il en eſt de même des ergots, dont l'interne eſt auſſi bien plus long que l'externe; tous les ſabots des pieds, qui ſont fendus comme ceux des chèvres, ſont de couleur noire, ainſi que les ergots; le poil du deſſus, du deſſous & des côtés du corps, eſt noirâtre, mélangé de teintes fauves, & même de rouſſâtre en quelques endroits, parce qu'en général les

poils, & ſur-tout les plus longs, ſont blancs ſur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité eſt brune, noire ou de couleur fauve; les crottes de cet animal ſont très-petites; d'un brun luiſant, & de forme alongée, & n'ont aucune odeur, & le parfum que l'animal répand dans ſa cabane, n'eſt guère plus fort que l'odeur d'une civètte. Au reſte, le muſc paroît être un animal fort doux, mais en même temps timide & craintif; il eſt remuant & très-agile dans ſes mouvemens, & il paroiſſoit ſe plaire à ſauter & à s'élancer contre un mur, qui lui ſervoit de point d'appui pour le renvoyer à l'oppoſite.

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences *(a)* un bon Mémoire au ſujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait.

« L'odeur forte & pénétrante du muſc, dit-il, eſt trop ſenſible, pour que ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le

---

(a) Mémoires de l'Académie des Sciences, *année* 1772, *ſeconde partie, page* 215 *& ſuivantes.*

porte ; auſſi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *muſc.* Cet animal ſe trouve dans les royaumes de Boutan & de Tunquin, à la Chine & dans la Tartarie chinoiſe, & même dans quelques parties de la Tartarie moſcovite. Je crois que, de temps immémorial, il a été recherché par les habitans de ces contrées, parce que ſa chair eſt très-bonne à manger, & que ſon parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne ſait pas en quel temps le muſc a commencé à être connu en Europe, & même dans la partie occidentale de l'Aſie. Il ne paroît pas que les Grecs ni les Romains aient eu connoiſſance de ce parfum, puiſqu'Ariſtote ni Pline n'en ont fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs Arabes ſont les premiers qui en aient parlé ; Sérapion donna une deſcription de cet animal dans le huitième ſiècle. . . .

Je l'ai vu, au mois de juillet (1772), dans un parc de M. de la Vrillière, à Verſailles ; l'odeur du muſc, qui ſe répandoit de temps en temps, ſuivant la direction du vent, autour de l'enceinte où étoit le porte-muſc, auroit pu me

ſervir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'apperçus, je reconnus dans ſa figure & dans ſes attitudes beaucoup de reſſemblance avec le chevreuil, la gazelle & le chevrotain; aucun animal de ce genre n'a plus de légèreté, de ſoupleſſe & de vivacité dans les mouvemens, que le porte-muſc; il reſſemble encore aux animaux ruminans, en ce qu'il a les pieds-fourchus, & qu'il manque de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure; mais on ne peut le comparer qu'au chevrotain pour les deux défenſes ou longues dents canines qui tiennent à la mâchoire de deſſus, & ſortent d'un pouce & demi au-dehors des lèvres.

La ſubſtance de ces dents eſt une ſorte d'ivoire, comme celle des défenſes du babirouſſa & de pluſieurs autres eſpèces d'animaux; mais les défenſes du porte-muſc ont une forme très-particulière, elles reſſemblent à des petits couteaux courbes, placés au-deſſous de la gueule, & dirigés obliquement de haut en bas, & de devant en arrière, leur bord poſtérieur eſt tranchant . . . . je crois qu'il s'en ſert à différens uſages,

ſuivant les circonſtances, ſoit pour couper les racines, ſoit pour ſe ſoutenir dans des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, ſoit enfin pour ſe défendre ou pour attaquer. . . .

Le porte-muſc n'a point de cornes; les oreilles ſont longues, droites & très-mobiles; les deux dents blanches qui ſortent de la gueule, & les renflemens qu'elles forment à la lèvre ſupérieure, donnent à la phyſionomie du porte-muſc, vu de face, un air ſingulier, qui pourroit le faire diſtinguer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

Les couleurs du poil ſont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, il n'y a que des teintes de brun, de fauve & de blanchâtre, qui ſemblent changer lorſqu'on regarde l'animal ſous différens points de vue, parce que les poils ne ſont colorés en brun ou en fauve, qu'à leur extrémité, le reſte eſt blanc & paroît plus ou moins à différens aſpects. . . . Il y a du blanc & du noir ſur les oreilles du porte-muſc, & une étoile blanche au milieu du front.

Cette étoile me paroît être une ſorte de livrée,

de livrée, qui diſparoîtra lorſque l'animal ſera plus âgé ; car je ne l'ai pas vue ſur deux peaux de porte-muſc, qui m'ont été adreſſées pour le Cabinet du Roi, par M. le Monnier, Médecin du Roi, de la part de Madame la comteſſe de Marſan. . . . . Les deux peaux dont il s'agit, m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle & l'autre femelle ; les teintes des couleurs du poil y ſont plus foncées que ſur le porte-muſc vivant, que je viens de décrire ; il y a de plus, ſur la face inférieure du cou, deux bandes blanchâtres, larges d'environ un pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou, & qui forment une ſorte d'ovale alongé, en ſe rejoignant en avant, ſur la gorge, & en arrière entre les jambes de devant.

Le muſc eſt renfermé dans une poche placée ſous le ventre à l'endroit du nombril ; je n'ai vu, ſur le porte-muſc vivant, que de petites éminences ſur le milieu de ſon ventre ; je n'ai pu les obſerver de près, parce que l'animal ne ſe laiſſe pas approcher. . . . La poche du muſc tient à l'une des peaux

envoyées au Cabinet du Roi, mais cette poche eſt deſſéchée; il m'a paru que, ſi elle étoit dans ſon état naturel, elle auroit au moins un pouce & demi de diamètre; il y a, dans le milieu, un orifice très-ſenſible, dont j'ai tiré de la ſubſtance du muſc, très-odorante & de couleur rouſſe. . . . M. Gmelin, ayant obſervé la ſituation de cette poche ſur deux mâles, rapporte dans le *quatrième volume des Mémoires de l'Académie impériale de Pétersbourg*, qu'elle étoit placée au-devant & un peu à droite du prépuce. . . .

Le porte-muſc diffère de tout autre animal, par la poche qu'il a ſous le ventre, & qui enferme le muſc; cependant, quoique ce caractère ſoit unique par ſa ſituation . . . . il ne contribue nullement à déterminer la place du porte-muſc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des ſubſtances odoriférantes qui viennent d'animaux très-différens du porte-muſc. . . .

Les caractères extérieurs du porte-muſc, qui indiquent ſes rapports avec les autres quadrupèdes, ſont les pieds-fourchus, les deux longues dents canines

& les huit dents inciſives de la mâchoire du deſſus, ſans qu'il y en ait dans celle du deſſous. Par ces caractères, le porte-muſc reſſemble plus au chevrotain qu'à aucun autre animal; il en diffère, en ce qu'il eſt beaucoup plus grand, car il a plus d'un pied & demi de hauteur, priſe depuis le bas des pieds de devant juſqu'au-deſſus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un demi-pied.

Les dents molaires du porte-muſc ſont au nombre de ſix de chaque côté de chacune des mâchoires; le chevrotain n'en a que quatre; il y a auſſi de grandes différences entre ces deux animaux, pour la forme des dents molaires & des couleurs du poil; la poche du muſc fait un caractère qui n'appartient qu'au porte-muſc mâle, la femelle n'a ni poche, ni muſc, ni dents canines, ſuivant les obſervations de M. Gmelin, que j'ai cité.

Le porte-muſc, que j'ai vu vivant, paroît n'avoir point de queue. M. Gmelin a trouvé, ſur trois individus de cette eſpèce, au lieu de queue, un petit prolongement charnu, long d'environ un pouce. . . . Il y a des auteurs qui ont

fait repréſenter le porte-muſc avec une queue bien apparente, quoique fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur ; mais il n'a pas obſervé ſi cette partie renfermoit des vertèbres.

Dans la deſcription que M. Gmelin a faite du porte-muſc, les viſcères m'ont paru reſſemblans à ceux des animaux ruminans, ſur-tout les quatre eſtomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les animaux ſauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des deux dents canines dans la mâchoire du deſſus, le porte-muſc reſſemble plus, par ces deux caractères, au cerf qu'à aucun autre animal ruminant, excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

Ray dit qu'il eſt douteux que le porte-muſc rumine. Les gens qui ſoignent celui que j'ai décrit vivant, ne ſavent pas s'il rumine ; je ne l'ai pas vu aſſez long-temps pour en juger par moi-même ; mais je ſais, par les obſervations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, & je crois qu'on le verra ruminer, &c. &c.

Fin du onzième Tome.



LE MUSC

